

MEMOIRE DE FIN D'ETUDES
Présenté pour l'obtention du Master Professionnel en
INGENIERIE DE LA FORMATION AGRICOLE ET RURALE

PROMOTION : 2023-2024

Master International en ingénierie de la formation agricole et rurale (MIFAR)

Réseau international Formation Agricole et Rurale (Réseau FAR)
École normale supérieure d'enseignement technique et professionnel de
l'université Cheikh Anta Diop de Dakar (ENSTEP-UCAD – Sénégal)
École nationale d'agriculture de Meknès de Maroc (ENA-Meknès – Maroc)
Institut Agro – France : Ecole d'agriculture, d'alimentation et d'environnement

**CONTRIBUTION A L'ANALYSE DES TRAJECTOIRES ET STRATEGIES DE
FINANCEMENT DES PROJETS D'INSTALLATION DES JEUNES SORTI(E)S
DES CFAR AU TOGO : CAS DU CENTRE SICHEM**

Par : Kokou Megnini OPEKOU

Directrice de mémoire : Pr. Wampfler Betty

Encadrant : Alassane SIDI IMOROU

Décembre 2024



MEMOIRE DE FIN D'ETUDES
Présenté pour l'obtention du Master Professionnel en
INGENIERIE DE LA FORMATION AGRICOLE ET RURALE

PROMOTION : 2023-2024

Master International en ingénierie de la formation agricole et rurale (MIFAR)

Réseau international Formation Agricole et Rurale (Réseau FAR)
École normale supérieure d'enseignement technique et professionnel de
l'université Cheikh Anta Diop de Dakar (ENSETP-UCAD – Sénégal)
École nationale d'agriculture de Meknès de Maroc (ENA-Meknès – Maroc)
Institut Agro – France : Ecole d'agriculture, d'alimentation et d'environnement

**CONTRIBUTION A L'ANALYSE DES TRAJECTOIRES ET STRATEGIES DE
FINANCEMENT DES PROJETS D'INSTALLATION DES JEUNES SORTI(E)S
DES CFAR AU TOGO : CAS DU CENTRE SICHEM**

Par : Kokou Megnini OPEKOU

Présenté le : 18 décembre 2024

Devant le jury composé de :

Pr. Mohamed EL AMRANI : Enseignant Chercheur - Département d'Ingénierie du Développement - Ecole Nationale d'Agriculture de Meknès Maroc, **Président**

Pr. Sylvain Luc AGBANGLANON : Enseignant Chercheur - Ecole Normale Supérieure d'Enseignement Technique et Professionnel – ENSETP/UCAD, **Examineur**

Pr. Jonas ADJANOHOUN : Enseignant Chercheur - Ecole Normale Supérieure d'Enseignement Technique et Professionnel – ENSETP/UCAD, **Examineur**

Pr. Betty WAMPFLER : Professeur d'économie du développement - Montpellier SupAgro/Institut des régions chaudes, **Directrice de mémoire**

Alassane SIDI IMOROU, Directeur exécutif de l'ONG GRADSE, Trésorier Général de l'APCFAR, **Encadrant**



TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS.....	6
RESUME	7
ABSTRACT	8
LISTE DES ACRONYMES.....	9
LISTE DES TABLEAUX.....	10
LISTE DES GRAPHIQUES ET FIGURES.....	10
LISTE DES ANNEXES.....	11
INTRODUCTION.....	12
PARTIE I – PROBLEMATIQUE ET CADRE THEORIQUE.....	14
CHAPITRE I : PROBLEMATIQUE.....	14
1.1. Défis de l’installation des jeunes en agriculture au Togo.....	14
1.1.1. L’emploi des jeunes au Togo.....	14
1.1.2. L’entrepreneuriat agricole comme piste de solution pour relever les défis de l’emploi des jeunes.....	15
1.2. Justification du choix du thème et problématique.....	16
1.2.1. Un état des lieux menant à une problématique.....	16
1.2.2. Enjeux de l’étude : mieux connaître pour améliorer l’accompagnement post formation des sortants des CFAR au Togo.....	18
1.2.3. Problématique, objectifs et résultats de l’étude.....	19
1.2.3.1. Problématique.....	19
1.2.3.2. Objectifs et résultats attendus de l’étude.....	19
CHAPITRE II : CADRE THEORIQUE DE L’ETUDE.....	20
2.1. Définitions de l’installation agricole.....	20
2.2. Une grille d’analyse pour une analyse d’ensemble.....	22
PARTIE II - CADRE DE L’ETUDE ET METHODOLOGIE DE TRAVAIL.....	25
CHAPITRE III : CADRE DE L’ETUDE ET PRESENTATION DE LA ZONE.....	25
3.1. Cadre de l’étude.....	25
3.2. Présentation générale de la zone d’étude.....	25
CHAPITRE IV : METHODOLOGIE DE TRAVAIL.....	27
4.1. Phase de cadrage.....	27
4.2. Phase des travaux de préparation.....	27
4.2.1. Cartographie des acteurs de l’insertion professionnelle des jeunes au Togo.....	27
4.2.2. Elaboration des guides d’entretien.....	29
4.2.3. Échantillonnage.....	29
4.3. Phase de déroulement des enquêtes.....	30
4.4. Phase de traitement, analyse des données et rédaction du rapport de mémoire.....	31
4.4.1. Traitement et analyse des données.....	31
4.4.2. Rédaction du rapport de mémoire.....	31
PARTIE III - RESULTATS - DISCUSSIONS - PROPOSITIONS & PERSPECTIVES.....	32
CHAPITRE V : RESULTATS DE L’ETUDE.....	32
5.1. Contexte d’installation des jeunes sortis du centre SICHEM.....	32
5.1.1. Le dispositif de formation - insertion post-formation des jeunes du centre SICHEM.....	32
5.1.1.1. L’historique du centre CFPA - SICHEM.....	32
5.1.1.2. Le public cible.....	32
5.1.1.3. La formation agricole.....	33



5.1.1.4.	L'élaboration du projet d'installation des jeunes en agriculture.....	34
5.1.1.5.	L'accompagnement à l'installation des jeunes en agriculture.....	35
5.1.2.	Les autres dispositifs d'accompagnement à l'installation des jeunes en agriculture	35
5.2.	Les jeunes sortants porteurs de projets d'installation rencontrés.....	38
5.2.1.	Localisation des jeunes porteurs de projets rencontrés	38
5.2.2.	Caractérisation rapide de l'échantillon de jeunes étudiés.....	39
5.2.2.1.	Situation de famille des jeunes enquêtés	40
5.2.2.2.	Origine agricole des jeunes enquêtés	40
5.2.2.3.	Niveau de scolarité des jeunes enquêtés	41
5.2.2.4.	Systèmes d'activités des jeunes en amont de leur installation	43
5.3.	Caractéristiques des installations des jeunes porteurs de projets rencontrés	43
5.3.1.	Durée depuis le début du projet	44
5.3.2.	Les types de systèmes de production/d'activités des projets des jeunes	45
5.3.3.	Projets ayant mobilisé peu d'investissement et sur de petites surfaces	48
5.3.4.	Des systèmes de production nécessitant un capital un peu plus important	49
5.3.5.	Les types d'installation (reprise/création)	49
5.4.	Description des financements des installations jeunes enquêtés.....	52
5.4.1.	Les coûts des projets et la nature des investissements	52
5.4.2.	Les types de financements mobilisés : pratiques financières des jeunes.....	54
5.4.3.	Pluriactivité comme stratégie de financement des projets des jeunes.....	58
5.4.4.	Les stratégies des jeunes pour réduire les investissements en capital.....	59
5.4.5.	Le niveau de connaissance de ce qui existe en termes de financement	62
5.5.	Typologie des trajectoires de financement d'installation des jeunes.....	62
5.5.1.	Eléments à l'origine de la typologie	63
5.5.2.	Types de financements : des stratégies plus ou moins progressives.....	64
5.5.2.1.	Type 1 : Installation en une seule étape (3 jeunes/30).....	64
5.5.2.2.	Type 2 : Installation progressive avec une phase préalable d'investissement (3 jeunes/30) 66	
5.5.2.3.	Type 3 : Installation progressive avec une phase d'attente pour constituer un fonds de démarrage (3 jeunes/30)	67
5.5.2.4.	Type 4 : Installation progressive avec une phase test préalable de construction de l'outil de production (2 jeunes/30)	68
5.5.2.5.	Type 5 : Installation progressive avec une construction de l'outil de production petit à petit (19 jeunes/30)	69
5.6.	Effets des trajectoires de financement sur la durabilité des installations.....	71
5.6.1.	Facteurs explicatifs des types de financements des jeunes.....	71
5.6.1.1.	La trajectoire du jeune avant son installation.....	71
5.6.1.2.	Le type de système d'activités, la motivation et les compétences du jeunes	72
5.6.1.3.	La trajectoire du territoire d'installation du jeune	73
5.6.2.	Risques et défis des types et trajectoires de financement des jeunes	73
5.6.3.	Facteurs de succès et de durabilité : effets des types de financement sur la durabilité des installations	74
CHAPITRE VI : DISCUSSIONS DES RESULTATS		75
6.1.	Faciliter l'accès des jeunes aux financements adaptés: nécessité d'intégration des stratégies de financement des installations.....	75
6.2.	Des facteurs limitant autres que ceux des financements.....	76
6.3.	Des dispositifs d'accompagnement à l'installation des jeunes à repenser et à adapter aux réalités des installations	77



6.4. Limites de la méthode et du travail réalisé	78
CHAPITRE VII : PROPOSITIONS ET PERSPECTIVES	79
7.1. Capitaliser et valoriser les expériences d’installations des jeunes.....	79
7.2. Faciliter l’accès des jeunes issus des CFAR aux différents services financiers accessibles.....	80
7.3. Adapter de nouvelles modalités, autant en matière d’outils financiers que de solutions alternatives au financement des installations des jeunes.....	80
7.3.1. Rôle des outils, services et mécanismes financiers classiques et alternatifs.....	80
7.3.2. Rôles des politiques publiques, des collectivités et partenaires techniques et financiers	81
7.3.3. Rôles spécifiques du centre de formation agricole et rurale (CFAR SICHEM)	82
CONCLUSION.....	83
BIBLIOGRAPHIE	85
ANNEXES	87





REMERCIEMENTS

Ce mémoire est le fruit du soutien de certaines personnes, qui nous ont apporté leurs conseils et leurs expériences et témoigner de leur disponibilité lors de notre stage, et au cours de notre formation MIFAR.

Nous tenons à exprimer toute notre gratitude au réseau FAR pour l'opportunité qu'il nous a offerte à travers ce MASTER, précisément à Mme Marie BALSE.

Nous adressons nos remerciements et notre reconnaissance à Betty WAMPFLER, Professeure d'économie du développement à Montpellier SupAgro/Institut des Régions Chaudes, pour son encadrement, ses conseils précieux et sa grande disponibilité, ainsi qu'à Alassane SIDI IMOROU, Directeur exécutif de l'ONG GRADSE, Trésorier Général de l'APCFAR pour ses contributions et son accompagnement.

Aux professeurs l'ENSETP-UCAD – Sénégal, de l'ENA-Meknès – Maroc et de l'Institut Agro – France, pour la formation de qualité et leur disponibilité tout au long de ce Master.

Nos remerciements vont à ceux qui ont contribué à la réussite de notre stage, à savoir :

L'équipe du centre SICHEM, et en particulier Dr. ADINDJITA Madiranguaye Ferdinand, Directeur du centre SICHEM, à l'équipe du centre YMCA et du centre CIDAP, pour les facilités accordées durant la phase terrain. Votre disponibilité a été précieuse et a contribué à la collecte des données de cette étude.

Les jeunes agriculteurs hommes et femmes formés et insérés, pour leur disponibilité et leur accueil chaleureux et les expériences partagées lors des entretiens d'enquête.

Les responsables des structures et institutions d'appui à l'entrepreneuriat agricole des jeunes pour leur collaboration et leur disponibilité durant la phase terrain. Un merci particulier à l'APCFAR en la personne de M. Gérard ATOHOUN, Président de l'APCFAR, pour leur intérêt à cette étude, au projet FSRP – TOGO et TERSAA/ETD.

Mes remerciements vont également aux membres de l'équipe technique de COLEAD, en l'occurrence Victor BORO, Senior Project Manager pour leur soutien à notre candidature à ce Master.

Nous remercions tous les camarades de la 2ème promotion MIFAR, ainsi que tous ceux qui, de près ou de loin, nous ont soutenu et n'ont pas pu être nommés ici, en l'occurrence M. Kodjovi DETCHINLI.

Enfin, je suis infiniment reconnaissant envers ma famille, qui m'a toujours soutenu et a cru en mes aspirations professionnelles. Un merci à mon grand frère OPEKOU Mesmin pour son soutien moral.

Je suis particulièrement reconnaissant envers ma très chère épouse Akouvi TETE, et mes précieux enfants Bola OPEKOU, Fossoun OPEKOU et Alali OPEKOU. Que ce mémoire vous inspire à aller encore plus loin dans vos études.





RESUME

L'établissement d'une exploitation agricole est un processus complexe : le porteur de projet doit pouvoir rassembler des ressources nécessaires : le foncier, les fonds, la main-d'œuvre, du matériel et des informations pour créer une unité de production opérationnelle répondant à ses objectifs et attentes, comme dégagé un revenu et une intégration dans la communauté locale. Au Togo, les jeunes représentent plus de 75% de la population. L'agriculture est un secteur clé du développement et contribue à 40% de la richesse nationale. Le gouvernement reconnaît l'importance d'orienter les jeunes vers ce secteur pour contribuer à la résolution des problèmes d'emploi dans le pays. Un nombre croissant de jeunes se tourne vers cette forme d'entrepreneuriat, mais la priorité du pays est d'attirer davantage de jeunes vers les secteurs dynamiques de l'agriculture. Cela implique de les préparer aux métiers de l'entrepreneuriat agricole par le biais de formations professionnelles et de soutien financier à l'installation.

L'État togolais a entrepris des initiatives pour améliorer la formation professionnelle et faciliter l'insertion des jeunes dans le secteur agricole. Des mécanismes de soutien et de crédit agricole sont spécialement conçus pour accompagner les projets d'entreprises agricoles. Toutefois, les acteurs de la FAR au Togo soulignent que ces outils financiers sont souvent trop standardisés et ne correspondent pas suffisamment aux capacités d'investissement des jeunes, ni aux particularités des installations agricoles.

Les jeunes issus des CFAR et qui se lancent dans l'agriculture sont confrontés à de multiples défis au premier rang desquels l'accès au financement pour les facteurs de production. Nous avons cherché à comprendre les conditions d'installation des jeunes diplômés des CFAR au Togo. L'étude porte sur les financements mobilisés par ces jeunes pour leurs projets agricoles. Pour saisir la diversité de leurs situations d'installation, nous avons choisi de mener une étude qualitative auprès de 30 jeunes en cours d'installation, formés au centre SICHEM. Les projets des jeunes étudiés présentent des caractéristiques communes : il s'agit principalement de petites exploitations agricoles nécessitant un investissement initial en foncier et financier pour démarrer l'activité. Ces projets sont souvent initiés par des individus issus de milieux agricoles. Ces projets combinent généralement l'agriculture avec une diversification et des activités non agricoles. Les sources de financement sont diversifiées, incluant l'autofinancement grâce à la pluriactivité, les prêts et dons familiaux, les apports d'associés, les crédits bancaires, les subventions et les crédits informels comme les tontines. Les stratégies de financement se répartissent en deux catégories principales : celles favorisant une installation rapide (minoritaires) et majoritairement celles privilégiant une approche progressive. Étant donné leur importance, les modalités de financement progressif, qui reposent sur une diversité de sources de financement, notamment l'autofinancement, devraient être davantage considérées par les politiques, stratégies et services financiers soutenant l'entrepreneuriat agricole au Togo, afin de favoriser la création d'emplois décents pour les jeunes.

Mots-clés : Installation en agriculture, financements, CFAR, jeunes, installation progressive, investissements, stratégies de financement, Togo



ABSTRACT

Establishing a farm is a complex process: the project leader must gather resources such as land, funds, labor, equipment and information to create an operational production unit that meets their objectives and expectations, such as adequate income and integration into the local community. In Togo, young people represent more than 75% of the population. Agriculture is a key sector for development and contributes to 40% of national wealth. The government recognizes the importance of directing young people towards this sector to help solve the country's employment problems. An increasing number of young people are turning to this form of entrepreneurship, but the country's priority is to attract more young people to the dynamic sectors of agriculture. This involves preparing them for careers in agricultural entrepreneurship through vocational training and financial support.

The Togolese government has undertaken initiatives to improve vocational training and facilitate the integration of young people into the agricultural sector. Agricultural support and credit mechanisms are specifically designed to support agricultural business projects. However, FAR stakeholders in Togo point out that financial tools are often too standardized and do not sufficiently correspond to the investment capacities of young people or the specific features of agricultural installations.

Young people from CFARs who are starting out in agriculture face multiple challenges, including access to financing for production factors. We sought to understand the installation conditions of young CFAR graduates in Togo. The study focuses on the financing obtained by these young people for their agricultural projects. To understand the diversity of their situations, we opted for a qualitative study conducted with 30 young people in the process of setting up, trained at the SICHEM center. The projects of the young people studied have common characteristics: they are mainly small farms requiring land and initial investment, often initiated by individuals from agricultural backgrounds. These projects generally combine agriculture, diversification and non-agricultural activities. Financing sources are diversified, including self-financing through multiple activities, family loans and donations, contributions from partners, bank loans, subsidies and informal credits such as tontines. Financing strategies are divided into two main categories: those promoting rapid installation and those favoring a gradual approach. Given their importance, progressive financing modalities, which rely on a diversity of sources, including self-financing, should be given greater consideration by policies, strategies and financial services supporting agricultural entrepreneurship in Togo, in order to promote the creation of decent jobs for young people.

Keywords: Oneself establishing in agriculture, financing, CFAR, young people, gradual installation, investments, financing strategies, Togo



LISTE DES ACRONYMES

AFOP	Programme d'Appui à la rénovation et au développement de la Formation Professionnelle
AJSEF	Accès des Jeunes aux Services Financiers
AGRISEF	Accès des Agriculteurs aux Services Financiers
ANPE	Agence Nationale pour l'Emploi
ANPGF	Agence Nationale de Promotion et de Garantie de Financement des PME/PMI
ANVT	Agence Nationale du Volontariat au Togo
APCFAR	Association Professionnelle des Centres de Formation Agricole et Rurale
BIT	Bureau international du travail
CFAR	Centre de formation agricole et rurale
CIDAP	Centre International de Développement Agro – Pastoral
DEFA	Direction de l'entrepreneuriat et du financement agricoles Formation, de la Diffusion des Techniques et des Organisations Professionnelles Agricoles
DFDTOPA	Agricoles
EFTP	Etablissements de formation technique et professionnelle
ENSETP-UCAD	Ecole Normale Supérieure d'Enseignement Technique et Professionnel. Université Cheikh Anta Diop
ETD	Entreprises territoire et développement
FAIEJ	Fonds d'Appui aux Initiatives Économiques des Jeunes
FNUAP	Fonds des Nations unies pour la population
FNFI	Fonds national pour la finance inclusive
IFAD	Formation en Alternance pour le Développement
IMF	Institutions de Microfinance
ISMA	Institut Supérieur des Métiers Agricoles de l'Université de Kara
MAEDR	Ministère en charge de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural
MDBAJEJ	Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes
MIFA	Mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage des risques
MIFAR	Master International en Ingénierie de Formation Agricole et Rurale (MIFAR)
OIT	Organisation Internationale du Travail
PAEIJ-SP	Projet d'Appui à l'Employabilité et à l'Insertion des Jeunes dans les Secteurs Porteurs
PASA	Projet d'appui au secteur agricole
PNJ	Politique nationale de la jeunesse
PNPER	Projet National de Promotion de l'Entreprenariat Rural
PRADEB	Programme d'appui au développement à la base
PSNEJ	Plan Stratégique National pour l'emploi des Jeunes
Réseau-FAR	Réseau international Formation Agricole et Rurale (FAR)
SNFAR-TOGO	Stratégie nationale pour la formation agricole et rurale au Togo
TERSAA	Programme de Transition des Systèmes Agricoles et Alimentaires sur les territoires



LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Objectifs des rencontres par acteur impliqué dans l’installation agricole	28
Tableau 2: Nombres d’enquêtés par genre et par zone d’installation	30
Tableau 3: Caractéristiques des différents types d’installation (création/reprise)	51
Tableau 4: Regroupement des projets enquêtés selon le coût des investissements.....	53
Tableau 5: Stratégies des jeunes pour réduire les coûts d’investissement.....	61

LISTE DES GRAPHIQUES ET FIGURES

Figure 1: Grille d’analyse, auteur, adapté à partir de Wampfler B., 2014.....	24
Figure 2: Zones Agroécologiques du Togo.....	26
Figure 3: Répartition des ménages agricoles par type d’animaux élevés	26
Figure 4: Principales cultures suivant les zones agroécologie du Togo.....	27
Figure 5: Cartographie des acteurs impliqués dans l’installation des sortants du centre SICHEM, auteur à partir des données terrain	38
Figure 6: Répartition des jeunes par zone d’implantation de leur projet	38
Figure 7: Situation familiale des jeunes enquêtés.....	40
Figure 8: Niveau de scolarité des jeunes enquêtés	41
Figure 9: Systèmes d’activités des jeunes avant leur installation	43
Figure 10: Répartition des types d’installation des jeunes.....	45
Figure 11: Différenciation des porteurs de projet selon leurs systèmes production/activités.....	46
Figure 12: Différenciation des porteurs de projet selon le type d’installation (création/reprise).....	50
Figure 13: Influence du capital foncier sur les différentes formes d’installation (création/reprise) .	52
Figure 14: Distribution des types de financement mobilisés par les jeunes	57
Figure 15: Schéma type de trésorerie et sources de financement.....	58
Figure 16: Pluriactivités des jeunes enquêtés	59
Figure 17: Les types de trajectoire de financement des jeunes	64
Figure 18: Trajectoire de financement d’installation du type 1	65
Figure 19: Phases d’investissement de type 1 (données issues de trois cas représentatifs de ce type). Echelle : montant des investissements en % du total investi, temps : moyenne entre les mois et années de différents porteurs de projet de ce type.....	65
Figure 20: Trajectoire de financement d’installation du type 2	66
Figure 21: Phases d’investissement de type 2 (données issues de trois cas représentatifs de ce type). Echelle : montant des investissements en % du total investi, temps : moyenne entre les mois et années de différents porteurs de projet de ce type.....	67
Figure 22: Phases d’investissement de type 3 (données issues de trois cas représentatifs de ce type). Echelle : montant des investissements en % du total investi, temps : moyenne entre les mois et années de différents porteurs de projet de ce type.....	68
Figure 23: Trajectoire de financement d’installation du type 3	68
Figure 24: Trajectoire de financement d’installation du type 4	68
Figure 25: Phases d’investissement de type 4 (données issues de trois cas représentatifs de ce type). Echelle : montant des investissements en % du total investi, temps : moyenne entre les mois et années de différents porteurs de projet de ce type.....	69
Figure 26: Trajectoire de financement d’installation du type 5	70



Figure 27: Phases d'investissement de type 5 (données issues de trois cas représentatifs de ce type).
Echelle : montant des investissements en % du total investi, temps : moyenne entre les mois et années de différents porteurs de projet de ce type..... 70

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1: GLOSSAIRE	87
Annexe 2: Guide d'entretien semi-directif « jeunes sortants installés ou en cours d'installation et non installés (témoins) – enquête qualitative	90
Annexe 3: Récapitulatif chronologique de la trajectoire d'installation du jeune	93
Annexe 4: Guide d'entretien avec CFAR proposant un accompagnement post-formation aux jeunes sortants	94
Annexe 5: Guide d'entretien Institutions de financement.....	96
Annexe 6: Guide d'entretien Projets et programmes, Partenaires techniques et financier.....	97
Annexe 7: Aides et prêts accessibles pour les jeunes porteurs de projets d'installation en agriculture au Togo	98
Annexe 8: Trajectoires des jeunes ayant le niveau minimum de BEPC.....	101
Annexe 9: Trajectoires des jeunes au niveau BAC.....	102
Annexe 10: Trajectoire des jeunes ayant le niveau universitaire.....	104
Annexe 11: Carte de la situation des différents porteurs de projet d'installation rencontrés	107
Annexe 12: Activités non agricoles et motivations pour la production agricole des jeunes agriculteurs à temps partiel.....	108
Annexe 13: Type de production agricole, commercialisation et capitaux des jeunes porteurs de projet d'installation	109
Annexe 14: Caractéristiques majeurs des systèmes de cultures des jeunes	111
Annexe 15: Caractéristiques majeurs des systèmes d'élevage des jeunes.....	112
Annexe 16: Types de financement mobilisés par les jeunes.....	113
Annexe 17: Cartographie du réseau des SFD agréés et offrant de services financiers agricoles dans les zones couvertes par l'étude au Togo	117
Annexe 18: Caractéristiques des projets des jeunes rencontrés	118
Annexe 19: Quelques photos montrant les systèmes d'activités des jeunes.....	121





INTRODUCTION

La problématique de l'insertion professionnelle des jeunes est une préoccupation mondiale, particulièrement en Afrique sub-saharienne où le chômage et le sous-emploi des jeunes menacent la stabilité et la paix. La population mondiale est estimée à atteindre 10 milliards d'individus d'ici 2050, avec une croissance démographique significative en Afrique et en Asie. Le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) indique que l'Afrique abrite actuellement plus de 200 millions de jeunes de 15 à 24 ans, un chiffre qui devrait s'accroître considérablement dans les décennies à venir, en raison de la haute fécondité sur le continent. L'augmentation du nombre de jeunes en Afrique, dans un contexte de crise et d'incertitude comme celui d'aujourd'hui, exerce une pression inédite sur les ressources, les services sociaux et la demande d'emploi.

Au Togo, le secteur informel domine le marché de l'emploi et représente près de 70% des emplois. D'après le BIT, en 2020, 12,4 millions de jeunes étaient au chômage en Afrique. De plus, le Rapport 2020 sur l'emploi en Afrique de l'OIT estime à 20,7 % le taux de jeunes NEET¹ en Afrique pour la même année, signifiant qu'un jeune Africain sur cinq est sans emploi et ne participe à aucune formation ou étude. Dans ce contexte, la jeunesse pourrait être un moteur de croissance économique grâce à une main-d'œuvre dynamique, mais elle représente actuellement un défi pour le développement. Avec une population mondiale de 7 milliards, il est essentiel d'investir dans le capital humain, en particulier chez les jeunes, pour développer des stratégies durables et garantir une alimentation pour tous.

Au Togo, plus de 75% de la population est jeune et l'agriculture représente un secteur de développement clé, contribuant à 40% de la richesse nationale. Ces données suggèrent que l'entrepreneuriat agricole est un domaine prometteur et un important créateur d'emplois durables dans le pays. Un nombre croissant de jeunes se tournent vers cette forme d'entrepreneuriat. Cependant, il est essentiel pour le Togo d'attirer davantage de jeunes dans les secteurs agricoles dynamiques. Autrement dit, les politiques publiques doivent guider les jeunes vers les emplois décents en agriculture. Cela implique aussi de les préparer aux professions de l'entrepreneuriat agricole par le biais de formations professionnelles qui répondent aux défis actuels, qui sont enracinées localement, et qui incluent l'accompagnement des projets et la recherche de financements pour les jeunes.

L'accès au financement pour l'accompagnement de l'entrepreneuriat agricole chez les jeunes est particulièrement préoccupant, car en plus de leur difficulté à obtenir un emploi formel, ils rencontrent les plus grands obstacles à l'accès au crédit pour créer des emplois via leurs propres entreprises. Des mécanismes de soutien et d'octroi de crédits agricoles tels que le MIFA, le FAIEJ, le PAIJ-SP, le PNER, etc., ont été mis en place spécifiquement pour soutenir les projets d'entreprises agricoles des jeunes. Cependant, ces initiatives n'ont pas encore atteint les résultats attendus. D'un côté, la multiplicité confuse de projets et programmes visant l'employabilité des jeunes a engendré un antagonisme nuisible à l'efficacité des interventions, qui sont rarement coordonnées. De plus, les procédures

¹ Le niveau de jeunes non scolarisés, sans emploi ni formation (NEET)



d'accès au financement restent complexes dans le cadre de ces programmes. Quant aux centres de formation agricole et rurale, ils souffrent d'un manque flagrant de dispositifs d'accompagnement pour faciliter l'installation des jeunes. (Rengard F. et al., 2018).

Face à cette situation, les jeunes sortis des centres de formation agricole et rurale (CFAR) qui se lancent dans l'agriculture sont confrontés à un manque de moyens financiers et éprouvent souvent des difficultés à constituer un fonds pour démarrer leur activité. Peu d'entre eux parviennent à s'établir de manière durable et à créer leur propre emploi, en raison notamment de la difficulté d'accès aux financements. Les stratégies qu'ils développent pour obtenir ces ressources sont diverses. (Wampfler, 2017).

Nous avons entrepris cette étude pour mieux comprendre les conditions d'installation des jeunes issus des CFAR au Togo. Cette étude se concentre sur les financements mobilisés par les jeunes formés dans les CFAR et qui sont porteurs de projets d'installation en agriculture. Comment les jeunes issus des CFAR parviennent-ils à financer leur installation sans accompagnement post-formation ? Quelles stratégies utilisent-ils ? Quels facteurs expliquent leurs pratiques de financement ? L'effet des modes de financement sur la pérennité de leurs projets est-il significatif ?

Pour répondre à ces interrogations, trente entretiens semi-directifs ont été menés avec des jeunes sortis du CFAR SICHEM porteurs de projets d'installation, dans différentes zones du territoire togolais. Des entretiens et des recherches ont également été réalisés auprès des structures et organisations impliquées dans le soutien à l'entrepreneuriat agricole des jeunes et dans leur financement.

Cette étude vise à analyser la situation d'installation des jeunes issus des CFAR au Togo ainsi que les financements mobilisés pour leurs projets d'installation. Elle commence par présenter les informations essentielles pour comprendre le contexte de leur installation, puis détaille la problématique et les questions de recherche dans la première partie. Le cadre de l'étude, ainsi que la méthodologie utilisée pour répondre à ces questions sont exposés dans la deuxième partie. La troisième partie dévoile les résultats de l'étude et leur analyse, en se concentrant sur les spécificités du dispositif de formation du CFAR SICHEM en matière d'accompagnement des jeunes dans leurs projets d'installation et sur les caractéristiques des porteurs de projet et de leurs initiatives. Cette partie discute également des analyses des résultats et propose des recommandations et perspectives.



PARTIE I – PROBLEMATIQUE ET CADRE THEORIQUE

CHAPITRE I : PROBLEMATIQUE

1.1. Défis de l'installation des jeunes en agriculture au Togo

Le Togo, situé en Afrique de l'Ouest, est bordé par le Golfe de Guinée. Sa capitale, Lomé, se trouve dans le sud-ouest du pays. Avec un territoire de 58 000 km² réparti sur cinq régions, du littoral au sud jusqu'aux savanes au nord, le Togo bénéficie d'une grande variété de climats et de types de sols. Son économie, peu développée et diversifiée, repose principalement sur l'exploitation des ressources naturelles, en particulier l'agriculture, tant vivrière que commerciale, et l'industrie minière, notamment le phosphate.

Le pays a une population estimée d'environ 8 millions d'habitants dont 65% ont moins de 35 ans, avec un taux d'accroissement annuel de 2,30 %. (RGPH-5, 2022). En 2022, 57% de ces habitants vivent en milieu rural et 60 % de la population a moins de 25 ans. Les trois quarts de la population rurale vivent sous le seuil de pauvreté et plus de la moitié de la population dispose de moins de 2 USD par jour. L'incidence de la pauvreté monétaire est 43,8%, selon les données de l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages de 2022. Au Togo, 70% de la population active travaille dans le secteur primaire, qui contribue à environ 40% du PIB.

Depuis 2011, l'agriculture a stimulé la croissance économique grâce à l'amélioration de la production agricole familiale et à la revitalisation de l'agriculture commerciale, incluant le cacao, le café et le coton. En 2011, moins de 16% des jeunes issus de l'enseignement secondaire accédaient à l'EFTP, alors que le chômage et le sous-emploi forment l'un des principaux défis pour le développement des zones rurales.

1.1.1. L'emploi des jeunes au Togo

Les jeunes en situation précaire. Les jeunes en situation précaire représentent un défi majeur. Près de 60% de la population togolaise a moins de 25 ans. En raison des obstacles à l'accès, à la rétention et à la progression dans le système éducatif, beaucoup de jeunes n'atteignent qu'un niveau d'études bas. L'accès à l'éducation est encore plus limité en milieu rural et parmi les familles les plus démunies. Un grand nombre de jeunes ne sont ni employés, ni scolarisés, ni en formation (NEET), et la majorité de ceux qui travaillent occupent des emplois de faible qualité. En 2014, le Togo comptait 21,9% de jeunes NEET, dont 74,4% étaient inactifs car ne recherchant pas d'emploi. Ces jeunes ne participent pas à des activités productives et ne développent pas leurs compétences dans un cadre formel. Sur le marché du travail, la situation des jeunes est particulièrement précaire. En 2015, les taux de chômage et de sous-emploi étaient respectivement de 3,4% et 25,8%, soulignant la précarité des emplois qui affecte toutes les catégories de la population, en particulier les



jeunes, les femmes et les habitants des zones rurales. Globalement, l'emploi est dominé par le secteur informel, qui représente près de 70% des emplois. Le taux de chômage au sens large atteint 32 % et reste très important pour les diplômés de l'ETFP (24 %). Le marché du travail togolais doit donc intégrer des cohortes de plus en plus nombreuses.

Les jeunes et l'agriculture. L'économie togolaise est largement dominée par l'agriculture, le commerce et les activités de fabrication. La participation des jeunes à l'agriculture structurée reste limitée pour diverses raisons. L'absence de formation agricole durant le parcours scolaire contribue à leur désintérêt pour ce secteur. En outre, en milieu rural, les jeunes sont confrontés à un écart générationnel et à une hiérarchie communautaire rigide, ce qui engendre des difficultés d'accès à la terre et de représentation dans les instances décisionnelles comme les organisations de producteurs. Ils rencontrent également des obstacles communautaires, un manque d'opportunités d'emploi en zone rurale et sont attirés par les villes où ils délaissent l'agriculture, contribuent à l'exode rural et finissent par occuper des emplois urbains qui les privent de leur autonomie.

1.1.2. L'entrepreneuriat agricole comme piste de solution pour relever les défis de l'emploi des jeunes

Emploi et employabilité des jeunes en milieu rural. L'agri-entrepreneuriat constitue un pilier essentiel pour la création d'emplois pour les jeunes de diverses catégories socio-économiques au sein des différents segments des chaînes de valeur agricoles. En effet, au-delà de leur motivation à démarrer leurs propres affaires, les initiatives des jeunes sont souvent entravées par l'inadéquation entre la formation reçue et les besoins du marché, le déficit de compétences techniques pour exploiter les opportunités de la chaîne de valeur, le manque de compétences entrepreneuriales et de capacités financières, entre autres.

Pour lutter contre le chômage et le sous-emploi des jeunes, la stratégie gouvernementale consiste à garantir une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi. La stratégie de l'Etat vise donc à renforcer la formation technique adéquate en entrepreneuriat agricole, à pallier le manque de mesures d'accompagnement financier et technique, et à stimuler la créativité des jeunes. Cette stratégie s'est concrétisée, entre autres par :

- La création en 2010 d'un ministère spécifiquement consacré à la promotion de la jeunesse et à l'emploi des jeunes (le ministère du Développement à la base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes, MDBAJEJ) ;
- L'adoption de la Politique nationale de la jeunesse (PNJ) et le Plan stratégique national pour l'emploi des jeunes (PSNEJ) en 2014 ;
- La mise en œuvre d'un certain nombre de projets, programmes visant le renforcement de l'employabilité des jeunes diplômés, l'insertion socioprofessionnelle des jeunes et/ou la stimulation de l'emploi, la promotion de l'auto-emploi et de l'entrepreneuriat des jeunes, notamment le MIFA, le FAIEJ, le PAEIJ-SP, le PNPER, etc., qui sont spécifiquement orientés vers le soutien des projets d'entreprises agricoles des jeunes ;



- La mise en place d'instruments financiers et non financiers pour accompagner diverses initiatives entrepreneuriales des jeunes;
- La création des Instituts de Formation en Alternance pour le Développement (IFAD) offrant des formations en aquaculture et en élevage, ainsi que l'Institut Supérieur des Métiers Agricoles (ISMA) de l'Université de Kara, parmi d'autres initiatives visant à mécaniser et moderniser l'agriculture ;
- L'adhésion du Togo au Réseau-FAR en 2012 et la mise en œuvre de la SNFAR-TOGO (2016-2020) ;
- La création en 2014 de la Direction de la Formation, de la Diffusion des Techniques et des Organisations Professionnelles Agricoles (DFDOPA) ;
- La création en mai 2023 d'une nouvelle direction de l'entrepreneuriat et du financement agricoles (DEFA) par le ministère en charge de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural (MAEDR) suscitant espoir dans l'entrepreneuriat et du financement agricole au Togo.

Des jeunes motivés mais bloqués par les difficultés d'accès aux moyens de production et d'investissement.

Les jeunes qui demeurent en milieu rural font face à de nombreuses difficultés. L'accès au foncier, à la ressource en eau, aux financements, aux marchés et aux connaissances liés aux questions climatiques sont les principaux freins au lancement des jeunes dans les activités productives dans le secteur agricole. En particulier pour l'accès aux crédits, malgré l'existence de nombreux instruments de financement des projets des jeunes (AJSEF, FAIEJ, PAEIJEI-SP, PNPER, MIFA, etc.) et d'une agence de garantie (ANPGF), les jeunes agriculteurs des milieux ruraux sont encore confrontés aux conditions pénibles, limitant leur accès aux financements. Les exigences de garanties, les conditions et modalités de remboursement, les taux d'intérêt élevés, et les périodes de différés courtes, etc., sont encore d'actualité. Ce qui entraîne une démotivation des jeunes, l'abandon du secteur, les difficultés d'accès et de remboursement du crédit, le déplacement massif vers les pays voisins, la délinquance juvénile.

Se pose alors la question du financement adapté de l'installation durable des jeunes formés en agriculture. Dans cette étude, nous allons nous intéresser à la problématique de financement de l'installation des jeunes issus des CFAR au Togo et porteurs de projet d'installation en agriculture.

1.2. Justification du choix du thème et problématique

1.2.1. Un état des lieux menant à une problématique

Former les jeunes, les doter des matériels et équipements nécessaires au lancement de leur activité, et les accompagner dans la réalisation de leur projet professionnel font partie du processus d'insertion professionnelle.

« J'ai toujours voulu être indépendant et créer ma ferme agricole », confie Adompré, ce jeune père de famille de 24 ans qui souhaite créer une ferme d'élevage de porcins. Adompré fait



partie des 14 jeunes sélectionnés suite au processus d'appel à projets organisé par le Programme de Transition des Systèmes Agricoles et Alimentaires sur les territoires (TERSAA) dans les régions des Plateaux et Maritime au Togo. Un programme cofinancé par l'Agence Française de Développement et Air France et mis en œuvre par Acting For Life avec 8 partenaires locaux dont ETD, dans 5 pays (Colombie, Pérou, Togo, Bénin, Burkina Faso). Pour une durée de 36 mois, le programme a pour objectif d'améliorer la résilience des systèmes agricoles et alimentaires sur les territoires face au changement climatique pour une meilleure maîtrise de l'aval des filières à travers notamment les formations et l'accompagnement des jeunes à la gestion entrepreneuriale. Suite à sa sélection à l'issue de l'appel de projets, Adompré a bénéficié d'un coaching personnalisé par l'équipe du projet pour l'élaboration de son projet économique, avec à la clé une formation en entrepreneuriat agricole. Après validation de son projet, Adompré devrait recevoir une dotation en équipements et intrants, sous forme de kit d'installation en fonction de l'activité choisie, suivie d'un accompagnement technique et d'un suivi continu pendant les cycles de production.

Lors de nos enquêtes terrain dans le cadre de la mission d'évaluation à mi-parcours du programme TERSAA à laquelle nous avons pris part, nous avons observé que des facteurs externes au programme ont retardé la distribution des kits, obligeant certains jeunes à attendre toute une année pour les recevoir. D'autres ont pris l'initiative de démarrer leur projet professionnel avec leurs propres ressources, sans attendre les kits promis. Adompré est l'un d'eux ; il n'a pas attendu le kit d'installation du programme TERSAA et a lancé son activité immédiatement après sa formation, en utilisant l'épargne qu'il avait constituée grâce à son travail d'ouvrier agricole. Avec cet argent, il a acheté trois porcelets, construit un enclos avec des matériaux locaux comme le bambou, et prépare lui-même l'aliment de ses animaux avec des produits agricoles tels que le maïs, le soja et le manioc, cultivés sur un terrain appartenant à son grand frère. Ainsi, il a pu mettre en pratique sans délai les compétences acquises pendant sa formation.

À l'instar d'Adompré, des milliers de jeunes Africains à travers le continent, déterminés et regorgeant d'idées novatrices, ont opté pour l'entrepreneuriat agricole pour surmonter les obstacles liés à leur intégration socioéconomique et créer l'emploi de leurs rêves. Ils représentent une partie des 200 millions de jeunes Africains âgés de 15 à 24 ans, contribuant à faire de l'Afrique le continent le plus jeune du monde. Au Togo, on estime à environ 120 000 le nombre de jeunes qui entrent chaque année sur le marché du travail et à 116 000 ceux formés annuellement dans les centres de formation agricole et rurale. Toutefois, la majorité des jeunes formés pour s'installer se retrouvent dans une situation similaire à celle d'Adompré, sans soutien, ni accompagnement post-formation.

Par conséquent, de nombreux jeunes diplômés des centres de formation agricole et rurale sont confrontés quotidiennement à diverses contraintes, telles que le manque d'accès aux ressources productives nécessaires pour s'installer dans les zones rurales (Wampfler, 2017 ; Patat C. et al., 2018). Pour beaucoup, l'obtention de financements constitue un obstacle majeur à leur installation dans le secteur agricole (Wampfler, 2017 ; Patat C, et al., 2018).



Les recherches de Wampfler (2017) révèlent que ces jeunes sont souvent limités par des moyens financiers insuffisants et rencontrent des difficultés à constituer un capital de départ pour leurs activités en auto-emploi. De plus, lorsqu'ils cherchent à accéder aux services financiers, ils sont confrontés à des défis récurrents : (i) contraintes légales et réglementaires ; (ii) manque de produits financiers adaptés ; (iii) compétences financières limitées ; (iv) réticence des institutions financières à travailler avec des clients peu expérimentés et manquant de garanties, ce qui est fréquemment le cas pour les jeunes ruraux. Les études de Wampfler (2017) sur les parcours d'installation de jeunes diplômés (AFOP au Cameroun, CIDAP au Togo et Fekama à Madagascar) ont démontré que l'utilisation du crédit est rare et que l'accès aux banques et à la microfinance est compliqué pour les jeunes en phase d'installation. Les obstacles mentionnés incluent notamment les garanties excessives demandées par les institutions financières, des taux d'intérêt jugés trop élevés et une méfiance persistante des jeunes à l'égard des institutions financières rurales. Même avec l'aide des subventions de certains programmes FAR, les jeunes ont besoin de ressources financières supplémentaires pour développer leur exploitation et faire face aux imprévus.

Face à cette situation, de nombreux jeunes développent diverses stratégies d'adaptation pour surmonter les difficultés d'accès aux ressources productives, essentielles à la mise en place de leurs activités agricoles. Ces stratégies, souvent des arrangements informels initiés par les jeunes, restent malheureusement méconnues et sous-valorisées dans l'adaptation de l'offre de services financiers (Wampfler, 1996). Lapenu C., (2001) indique que les ménages agricoles développent des stratégies en l'absence de crédits bancaires pour financer leurs activités agricoles, incluant l'échelonnement et la minimisation des coûts d'investissement, le réinvestissement des revenus agricoles, l'utilisation des revenus non agricoles investis directement dans l'agriculture ou destinés à couvrir les dépenses quotidiennes, la création d'une épargne à long terme pour les investissements futurs, le recours au crédit informel et les dotations familiales (héritage, dot, etc.).

Dans le contexte de la Formation Agricole Rurale (FAR) au Togo, peu d'études se sont intéressées au financement de l'installation post-formation des jeunes. Devant ce constat, il nous a semblé nécessaire de documenter les modalités de financement des installations post-formation des jeunes issus des CFAR au Togo, afin de caractériser et d'analyser les stratégies adoptées par ces jeunes formés et porteurs de projet professionnel.

1.2.2. Enjeux de l'étude : mieux connaître pour améliorer l'accompagnement post formation des sortants des CFAR au Togo

Mieux comprendre les trajectoires et les pratiques financières des jeunes est essentiel pour améliorer l'accompagnement après la formation et pour élaborer des stratégies facilitant leur insertion et leur établissement professionnels en agriculture.

Pour les CFAR, une étude sur les stratégies de financement pour l'installation post-formation des jeunes est très pertinente : elle permet de mieux comprendre les types d'installations qu'ils soutiennent, afin d'ajuster et d'améliorer leur accompagnement et de promouvoir une



installation pérenne des porteurs de projet. Les CFAR, qui opèrent dans un territoire spécifique, collaborent avec les collectivités territoriales et d'autres organisations ou institutions financières autour de l'installation et de l'entrepreneuriat agricole des jeunes. Ces résultats pourraient être utilisés pour une réflexion collective sur la cohérence de leurs actions en faveur des projets des jeunes et sur les outils et stratégies à adapter.

Plus largement, cette étude peut bénéficier à tous les acteurs impliqués dans le domaine du soutien à l'employabilité des jeunes en agriculture. Réalisée sur leur territoire et incluant des enquêtes auprès des individus qu'ils soutiennent, elle leur permet de prendre du recul sur la thématique de l'employabilité des jeunes dans le secteur agricole et d'ajuster leurs pratiques en conséquence. Ces résultats pourraient servir à une réflexion collective sur la cohérence de leurs actions, l'adaptation ou la création de nouveaux outils, et le développement de synergies ou complémentarités. Le rôle des Institutions de Microfinance (IMF) pourrait alors consister à soutenir davantage les stratégies des jeunes en augmentant les flux financiers. Dans ce contexte, le financement de l'agriculture ne nécessite pas forcément un service dédié aux activités agricoles, mais peut faire partie d'une stratégie globale de financement des activités de l'unité familiale.

1.2.3. Problématique, objectifs et résultats de l'étude

1.2.3.1. Problématique

L'analyse de la situation évoquée a permis d'affiner et de préciser la question de recherche : il s'agit de décrire les méthodes de financement utilisées par les jeunes pour acquérir les ressources productives nécessaires au démarrage de leur activité agricole, de caractériser et d'analyser les stratégies déployées pour s'adapter aux ressources initialement disponibles.

L'étude s'articule autour de la problématique suivante :

Comment les jeunes diplômés des centres de formation agricole et rurale financent-ils le lancement de leur activité agricole ? Quelles stratégies mettent-ils en place pour surmonter les obstacles financiers ?

Cette problématique soulève d'autres interrogations qui définissent le cadre de l'étude :

- Quels profils caractérisent les jeunes porteurs de projet d'installation post-formation et quelles sont les spécificités, caractéristiques de leurs projets ?
- Comment financent-ils leur projet d'installation ? Quelles stratégies adoptent-ils ?
- Quelles sont les pratiques financières qu'ils déploient ?
- Quels facteurs expliquent les diverses pratiques et stratégies de financement ?
- Quels sont les risques et les défis associés à chaque stratégie de financement choisie ?
- Quels sont les éléments clés de succès et de pérennité des pratiques et stratégies de financement ?

1.2.3.2. Objectifs et résultats attendus de l'étude



Objectifs

L'objectif général de cette étude est de contribuer à une meilleure opérationnalité et la durabilité des dispositifs d'accompagnement post formation à l'installation des jeunes.

Plus spécifiquement, l'étude a pour but de :

- Caractériser les projets d'installation post-formation des jeunes issus des CFAR au Togo ;
- Examiner les modalités de financement des installations des jeunes issus des CFAR au Togo ;
- Analyser les stratégies mises en œuvre par les jeunes porteurs de projet d'installation agricole ;
- Évaluer les risques et les défis liés à chaque stratégie de financement, ainsi que les facteurs clés de succès et de pérennité ;
- Proposer des recommandations aux acteurs de la Formation Agricole et Rurale pour améliorer l'accompagnement post-formation des jeunes dans leur installation.

Résultats attendus

En définitive, le travail projeté vise à fournir des éclairages sur les stratégies de financement adoptées par les jeunes porteurs de projets d'installation issus des CFAR afin de prévenir ou de surmonter les difficultés potentielles.

Les principaux résultats escomptés sont les suivants :

Résultat 1 : les projets, les systèmes d'activités des jeunes sont caractérisés et les stratégies de financement de l'activité agricole sont analysées ;

Résultat 2 : Les facteurs de risques, les défis associés à chaque stratégie sont analysés, ainsi que les facteurs clés de succès et de mise à l'échelle ;

Résultat 3 : Des recommandations d'amélioration des dispositifs d'accompagnement pour favoriser l'installation post-formation des jeunes en agriculture sont formulées.

CHAPITRE II : CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE

2.1. Définitions de l'installation agricole

L'installation agricole peut être vue à l'échelle de l'individu comme un processus : celui que suit une ou des personnes, que nous appellerons des porteurs de projet d'installation, qui souhaitent exercer une activité agricole. A l'échelle du projet agricole, l'installation est l'étape de démarrage, de mise en place de l'activité agricole. Pour s'entendre sur ce que l'on appelle « installation agricole », il faut commencer par définir ce qu'est une activité agricole, une période d'installation et une installation progressive.

Activité agricole



Une activité agricole est la maîtrise et l'exploitation d'un cycle biologique animal ou végétal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle ainsi que des activités exercées par un exploitant agricole qui sont dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation. Au sein des activités agricoles on distingue :

- **les activités de production** : production de produits du sol, de l'élevage, de la pêche et transformation de ces produits ainsi que de leur vente ;
- **les activités de diversification** dans le prolongement de l'exploitation (visites, stages, pédagogiques) ou ayant pour support l'exploitation (camping à la ferme, ferme pédagogique, etc.). Les activités de diversification ne doivent pas représenter l'essentiel du revenu agricole et doivent être exercées sur une véritable exploitation.

Période d'installation

La définition des « bornes » de la période d'installation suscite des interrogations : Quel est le point de départ réel de l'installation ? - Quand le processus d'installation est-il achevé ? Ces questions sont essentielles, car elles renvoient à diverses définitions de l'activité et du métier d'agriculteur. Dans cette étude, nous avons choisi de concevoir l'installation de façon large au regard de la diversité des situations et des aspirations personnelles des porteurs de projets.

Au sujet de la durée après laquelle on considère qu'un projet était en place et donc à partir de laquelle le porteur de projet pourrait être enquêté, nous avons décidé de cibler des porteurs de projet en cours d'installation ou installés depuis quelques années, pour comprendre l'articulation des financements au cours de la construction de l'outil de production et dans son développement. Pour étudier les stratégies de financement mises en place par les jeunes, une durée de 2 à 3 ans après le début du projet a été fixée arbitrairement, tout en se gardant la possibilité d'élargir ou de réduire cette durée en fonction des porteurs de projet jugés intéressants à rencontrer.

Dans cette étude, nous considérerons que l'installation agricole est un processus d'acquisition de différents facteurs (compétences techniques, foncier, équipement, débouchés, statuts sociaux, fiscaux et juridiques, etc.), qui aboutit à la mise en place d'un projet agricole en vue de répondre aux besoins et attentes du porteur de projet.

Installation progressive

Beaucoup de jeunes porteurs de projet professionnel post-formation sont contraints de construire leur outil de production, partiellement ou totalement, ce qui allonge le processus d'acquisition. L'installation peut être rapide ou progressive.

L'installation progressive est une approche qui consiste à développer un projet agricole étape par étape, en construisant des outils économiques viables avec le minimum de capital. Cette méthode présente plusieurs avantages :



- Elle permet aux individus commençant avec peu de capital et souhaitant éviter l'endettement de bâtir leur projet selon leurs moyens financiers. Ceux qui lancent un projet préfèrent parfois ne pas s'endetter tant qu'ils ne sont pas sûrs de la réussite de leur entreprise (notamment la capacité à écouler la production), afin de garder une certaine liberté dans la réalisation et le temps pour le mettre en place. Ils peuvent également souhaiter conserver l'intégralité des revenus de leur activité sans avoir à rembourser des prêts.
- Elle offre une forme de "formation pratique" pour ceux qui ne viennent pas du milieu agricole ou qui n'ont pas suivi de formation agricole. Commencer avec un volume d'activités très réduit permet au porteur de projet de se familiariser avec sa production et de l'adapter à son terrain.
- Démarrer progressivement donne au porteur de projet la possibilité de s'assurer de l'écoulement de sa production au fur et à mesure qu'il trouve des marchés et que sa clientèle se forme. Il peut ainsi ajuster les volumes et le type de production en fonction de ses débouchés.

2.2. Une grille d'analyse pour une analyse d'ensemble

En 2014, Wampfler B., (2014) a élaboré une étude sur les enjeux et dispositifs d'accompagnement de l'insertion des jeunes dans les agricultures familiales. Cette étude a mis en évidence les leviers sur lesquels il faut agir pour une installation durable. Cette grille d'analyse, approfondie en 2017 (Wampfler B., Bergès L., 2017) afin de comprendre le processus d'installation des jeunes en agriculture pour mieux l'accompagner, a inspiré notre propre grille d'analyse.

Cette étude se penchera sur l'installation post-formation des jeunes dans le secteur agricole, en analysant trois niveaux déterminants pour une installation pérenne : (i) le porteur de projet, (ii) le projet professionnel, et (iii) l'environnement.

Concernant le porteur de projet, l'accent sera mis sur : (i) sa trajectoire, c'est-à-dire son origine (qu'il soit issu d'une famille agricole ou non, et du milieu où il souhaite s'installer), son parcours social, éducatif et économique, ainsi que sa situation familiale ; (ii) ses expériences et connaissances en tant qu'exploitant agricole, la manière dont il a intégré la formation, l'origine de son idée de s'installer dans l'agriculture ; (iii) ses relations avec son environnement organisationnel ; (iv) sa perception de son installation dans l'agriculture ; (v) ses motivations et intentions vis-à-vis du métier ; (vi) les compétences et expériences acquises durant sa formation au centre et les autres besoins de formation exprimés.

Nous examinerons également le patrimoine du jeune en lien avec son projet : sa composition, l'implication de sa famille en termes de foncier, d'équipements et de matériel, de financement et de main d'œuvre. Cela nous permettra de déterminer le degré d'autonomie du porteur de projet vis-à-vis de sa famille concernant les ressources, la gestion et la prise de décisions.



Le porteur de projet agricole qui s'installe doit notamment mobiliser des facteurs permettant au cycle de production de se dérouler dans de bonnes conditions :

- Compétences techniques : il doit être capable de maîtriser la/les production(s) ;
- Foncier : il doit pouvoir développer son activité sur une/des parcelle(s) de terre correspondant à ses besoins et ses capacités de production, en surface et qualité du sol, sur un mode de tenure foncière lui convenant (fermage, propriété, prêt, etc.) ;
- Bâtiments : il doit pouvoir construire ou disposer de bâtiments nécessaires à son activité (hangar, enclos, loges, espace de stockage, stabulation, atelier de transformation, etc.)
- Equipement, matériels : il nécessite des équipements indispensables à l'exercice de son activité dans des conditions de travail jugées satisfaisantes (tracteur, motoculteur, outils, machine à transformer, etc.) ;
- Matériel de culture et/ou cheptel : il doit faire l'acquisition des semences ou plants pour ses cultures (à chaque cycle de production), et/ou d'animaux d'élevage ;
- Intrants, approvisionnements nécessaires à l'activité : il doit pouvoir acquérir tous les approvisionnements nécessaires au cycle de production, lorsqu'il ne les produit pas (engrais, traitements, compléments alimentaires, soins vétérinaires, etc.)
- Mobiliser des facteurs assurant l'écoulement des productions, qui garantissent aux jeunes d'avoir des retours sur ses investissements, et permettant au cycle de production de se renouveler : (i) capacités d'écoulement de la production, à un prix rémunérateur ; (ii) capacités de trésorerie ;
- Être intégré dans des réseaux (associations, voisinage, communauté de communes, etc.) mis à profit par le jeune pour : (i) l'entraide et les conseils, l'échange de travail, le partage de matériel, (ii) trouver de l'équipement, du matériel à un bon prix, des terres, (iii) faciliter la commercialisation, etc.

Dans le cadre du projet professionnel des jeunes, nous examinerons les éléments suivants : (i) la nature du projet, c'est-à-dire le type d'activités économiques envisagées, ses objectifs, les produits ou services à offrir, les marchés visés, la gestion du projet (individuelle ou collective), l'origine de l'idée du projet, et les contributeurs à son émergence ; (ii) les ressources requises pour réaliser ce projet, telles que le terrain, le capital financier, la main-d'œuvre, etc. ; (iii) le type d'investissements ; (iv) si les compétences développées durant la formation correspondent aux exigences du projet, et si ce n'est pas le cas, quels compléments de compétences sont nécessaires et qui peut les apporter ; (v) les obstacles matériels, techniques, économiques et sociaux ; (vi) la faisabilité et la rentabilité du projet.

Concernant l'environnement de l'installation, notre cible inclut les acteurs de la formation, les structures d'encadrement, d'accès aux services essentiels et au soutien à l'agriculture, ainsi que les contraintes, les risques et les aspects socioculturels associés.

La figure suivante présente un cadre conceptuel adapté pour l'étude :



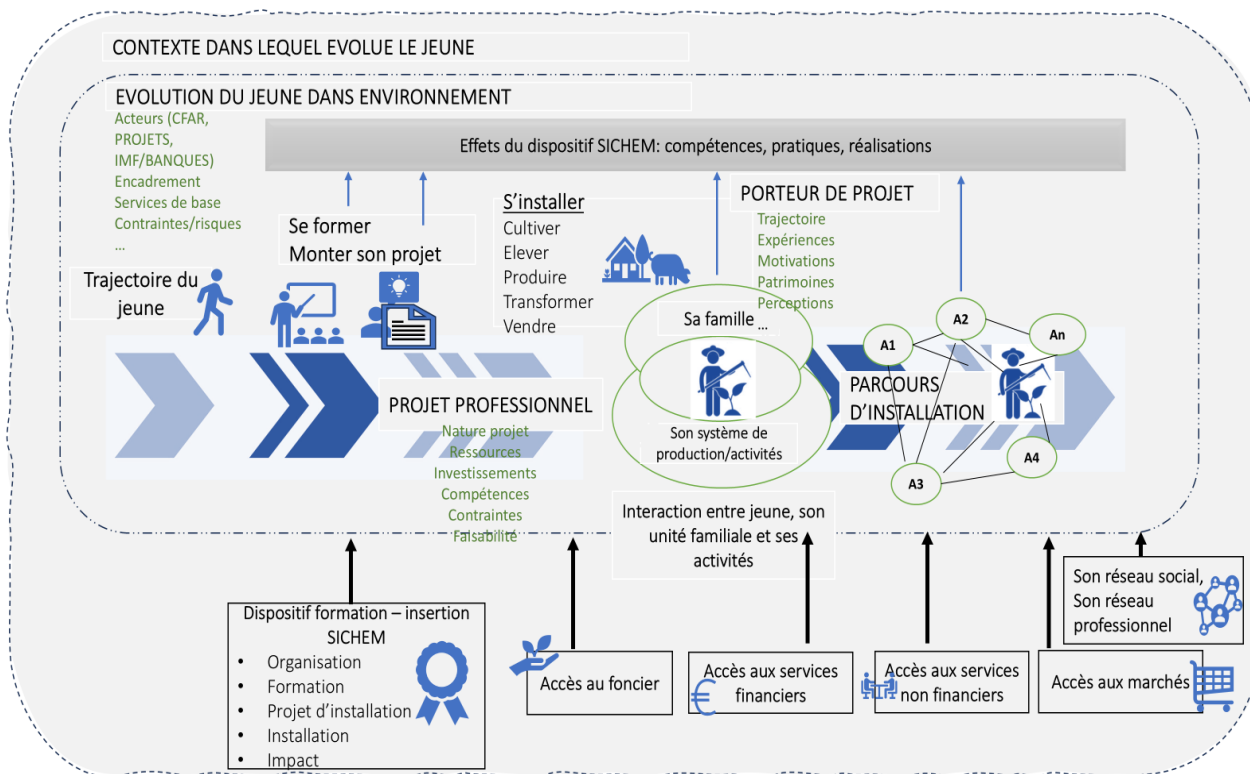


Figure 1: Grille d'analyse, auteur, adapté à partir de Wampfler B., 2014

Les acteurs et le déroulement des enquêtes sont décrits plus en détail dans la suite de la méthodologie développée ci-dessous et qui a permis de répondre à la problématique de l'étude.



PARTIE II - CADRE DE L'ÉTUDE ET METHODOLOGIE DE TRAVAIL

CHAPITRE III : CADRE DE L'ÉTUDE ET PRESENTATION DE LA ZONE

3.1. Cadre de l'étude

Cette étude est réalisée dans le contexte du Master International en Ingénierie de Formation Agricole et Rurale (MIFAR), promotion 2023/2024. Le MIFAR, un master professionnel, est coordonné par le Réseau international de la Formation Agricole et Rurale (Réseau - FAR) et soutenu par trois institutions académiques du Sud et du Nord, spécialisées en sciences de l'éducation et en développement agricole : l'ENSETP-UCAD au Sénégal, l'ENA-Meknès au Maroc et l'Institut Agro en France. Le programme vise à former des ingénieur(e)s en formation agricole et rurale, à renforcer les capacités des professionnels de la FAR pour rénover les dispositifs et pratiques de formation, en s'appuyant sur l'expérience des apprenants, la dynamique du Réseau FAR et l'expertise des institutions partenaires. Il ambitionne aussi d'influencer de manière durable les dispositifs de FAR dans les pays membres, en favorisant la mise en œuvre de changements visant l'amélioration de la qualité, l'élargissement de l'échelle et la pérennité des dispositifs. Le MIFAR est destiné exclusivement aux professionnels actifs de la FAR (formateurs, directeurs d'établissements, coordonnateurs de formation, etc.), issus des pays membres du Réseau, et travaillant dans des structures agricoles et rurales, qu'elles soient publiques ou privées.

3.2. Présentation générale de la zone d'étude

L'étude est réalisée au Togo, un petit pays situé en Afrique de l'Ouest, limité à l'est par le Bénin, au nord par le Burkina Faso, à l'ouest par le Ghana et au sud par le golfe de Guinée. Avec comme capitale Lomé, le Togo couvre une superficie de 56 600 Km² couvrant cinq régions, depuis la Région Maritime au Sud, jusqu'à la Région des Savanes sur une distance d'environ 600 km plus au Nord. Cette situation particulière induit une grande diversité de climats et de sols. Son économie est peu développée et diversifiée ; elle dépend largement de l'exploitation de ses ressources naturelles ; notamment de l'agriculture vivrière et commerciale et de l'industrie minière (phosphate).

Le Togo compte près de 8 millions d'habitants (+2,30 % par an) dont 57% vit en zone rurale ; 60% de la population togolaise est âgée de moins de 25 ans. En 2022, les trois quarts de la population rurale vivent sous le seuil de pauvreté et plus de la moitié de la population dispose de moins de 2 USD par jour. Depuis 2011, l'agriculture contribue à la croissance de l'économie en raison d'une amélioration de la production de l'agriculture familiale et de la relance du secteur de l'agriculture de rente (cacao, café, coton).



Au niveau national, 51,1% de la population agricole active sont de sexe féminin et marquée par une extrême jeunesse, 47% ont moins de 15 ans et 51% sont âgés de 15 à 69 ans (4^e RNA, 2011-2014).

La production de l'agriculture familiale au Togo est estimée à environ 3 millions de tonnes pour une superficie de 1.300.000 hectares (céréales, légumineuses, tubercules). Elle forme 70% du PIB agricole, alors que seulement 40% des terres cultivables sont actuellement exploitées.

L'essentiel de la croissance constatée (2.5%) résulte de l'accroissement des superficies cultivées et très marginalement d'un gain de productivité. En dépit d'une autosuffisance en production végétale, le Togo ne couvrant toutefois pas ses besoins en riz ; un grand nombre de familles rurales est régulièrement confronté à des épisodes d'insécurité alimentaire en période de soudure.

Au niveau national, 76% des parcelles consacrées aux cultures vivrières ont moins de 0,50 hectares, 15% ont entre 0,5 et 1 ha et 5% entre 1 et 2 ha. Seulement 1% des parcelles cultivées ont plus de 10 hectares. La taille moyenne des exploitations agricoles varie du simple au double, de la région Maritime à la région des Savanes : Maritime : 2,73 ha ; Plateaux : 4,35 ha ; Centrale : 4,63 ha ; Kara : 4,09 ha ; Savanes : 4,08 ha.

Au niveau des activités agricoles, 70,1% des ménages agricoles associent l'agriculture (production végétale) à

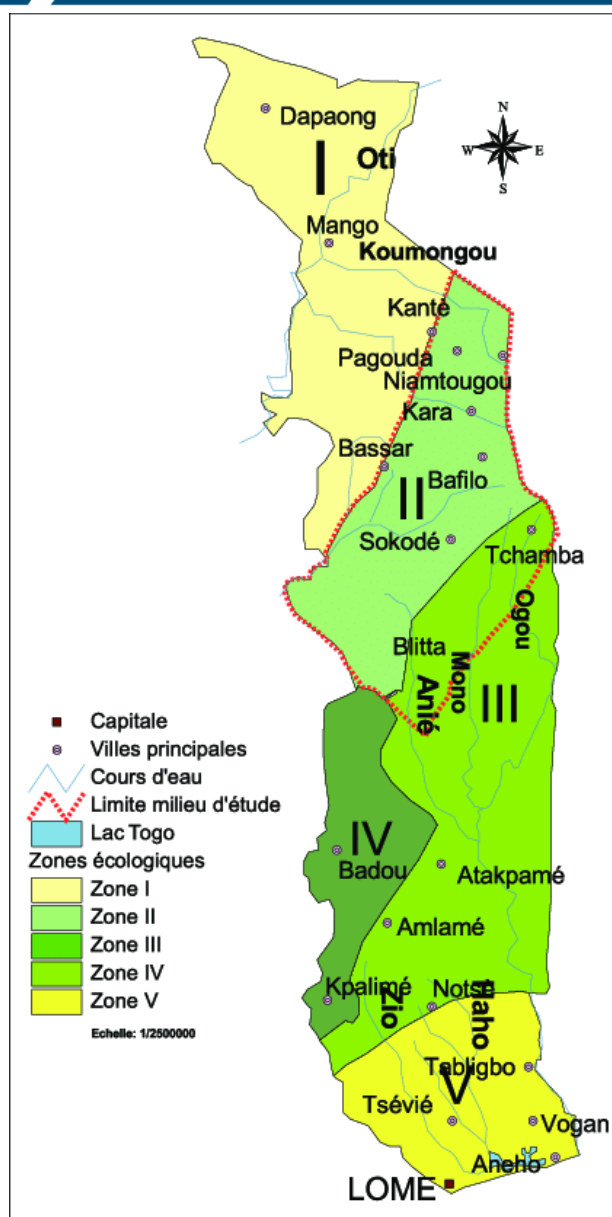


Figure 2: Zones Agroécologiques du Togo

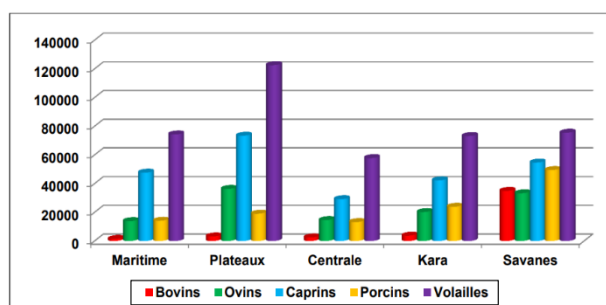


Figure 3: Répartition des ménages agricoles par type d'animaux élevés



l'élevage, 14,3% pratiquent l'agriculture uniquement et 10,4% l'agriculture, l'élevage et la sylviculture.

Le Togo compte cinq régions : les régions Maritime, Plateau, Centrale, Kara et Savanes. Les zones couvertes par l'étude sont respectivement dans l'ordre d'importance suivant le nombre de jeunes enquêtés : la région Maritime (17 projets), la région des Plateaux (12 projets) et la région des Savanes (1 projet).

Zones agroécologiques	Principales cultures – élevage
Littoral (région Maritime)	Vivrières : maïs, manioc, igname, arachide et niébé, etc. Maraîchères (littoral et vallée du Zio). Rente : coton
Forestière (grande partie Ouest région des Plateaux)	Vivrières : céréales (maïs, riz, sorgho, fonio), tubercules (Igname, manioc), légumineuses à graines (niébé, arachide). Fruitières : mangue, avocat, banane. Rente : café, cacao, coton, palmier à huile
Savanes humide (région Centrale et Est Région Plateaux)	Vivrières : manioc, igname, maïs, sorgho. Rente : anacarde, palmier à huile, banane et coton
Savanes sèches (extrême Nord)	Vivrières : maïs, sorgho, mil, riz, igname, niébé, soja Maraîchères : oignon, tomate, pastèque, carotte, gombo, Oseille. Fruitières : mangue, papaye, anacarde. Rente : coton et arachide.

Figure 4: Principales cultures suivant les zones agroécologie du Togo

CHAPITRE IV : METHODOLOGIE DE TRAVAIL

Pour comprendre la diversité des stratégies de financement adoptées par les jeunes, ainsi que le profil des exploitations et les systèmes d'activités de ces derniers, nous avons utilisé une approche qualitative et compréhensive. L'analyse qualitative a pour objectif de comprendre un processus dans toute sa diversité et sa complexité, tandis que l'analyse compréhensive cherche à comprendre le point de vue des acteurs sur leur propre situation. Cela implique de décrire et d'expliquer comment ces jeunes mettent en place et financent leurs projets. Pour parvenir à répondre à ces interrogations et à atteindre les objectifs fixés, une démarche méthodologique en trois phases a été adoptée.

4.1. Phase de cadrage

Cette phase a consisté en une exploration des questions de recherche à travers l'analyse de données secondaires, ce qui a aidé à définir la problématique de l'installation des jeunes agriculteurs en Afrique, en se concentrant particulièrement sur l'accès au financement. Elle a été ensuite consacrée à la formulation de la problématique de recherche, qui a reçu l'approbation des superviseurs du mémoire. Par la suite, une réunion de coordination avec les superviseurs a permis de valider la méthodologie et le protocole du mémoire.

4.2. Phase des travaux de préparation

Cette phase a consisté à la cartographie des acteurs liés à l'étude, à la constitution de l'échantillon pour les travaux sur le terrain et à l'élaboration des guides d'entretien.

4.2.1. Cartographie des acteurs de l'insertion professionnelle des jeunes au Togo



Pour aborder la problématique, l'étude s'est concentrée sur les entretiens avec les jeunes sortants du CFAR SICHEM et qui ont validé un projet professionnel post-formation. Il était également essentiel de cartographier les autres acteurs soutenant l'employabilité des jeunes dans l'agriculture, afin de saisir l'environnement dans lequel ces jeunes évoluent et les opportunités d'accompagnement, de soutien et de financement disponibles. Comprendre les options de financement était crucial avant d'interroger les jeunes sur leur connaissance des opportunités existantes et leurs choix de financement.

Lors de la séance avec les encadrants, il a été décidé de limiter le travail à un centre avec comme cible une vingtaine au moins de jeunes à enquêter. Il a été aussi décidé de travailler en deux temps : d'abord avec les jeunes qui se sont déjà installés, ou en cours d'installation, ce qui a orienté les critères d'échantillon présentés dans la partie suivante. Ensuite, de travailler sur le dispositif du CFAR choisi, à travers ses différentes composantes (dispositif formation – insertion – suivi impact, etc.) et des autres acteurs externes au dispositif FAR.

Dans cette optique, une recherche documentaire a été menée, impliquant des personnes-ressources clés, ce qui a permis d'identifier les dispositifs mobilisables selon les besoins, les individus et les projets. Cette analyse a été enrichie par des échanges avec les acteurs identifiés, qui appuient l'installation des jeunes dans l'agriculture et son financement : projets/programmes, mécanismes et fonds d'appui à l'emploi des jeunes, banques, microfinances, etc. Cela a facilité l'évaluation du degré de connaissance des jeunes entrepreneurs sur les possibilités de financement à leur disposition.

En fonction des acteurs enquêtés, les objectifs des échanges ont porté sur les questions présentées dans le tableau 1.

Tableau 1: Objectifs des rencontres par acteur impliqué dans l'installation agricole

Acteurs	Questions ciblées
Projets et programmes Partenaires techniques et financier	Dresser les initiatives d'appui à l'installation des jeunes en agriculture : quel est le type d'accompagnement proposé ? existe-t-il des soutiens financiers pour les jeunes ? Pour quelles conditions ?
Le CFAR SICHEM proposant un accompagnement post- formation aux jeunes sortants	Quel est le type d'accompagnement proposé ? Quels sont les conseils en termes de financement par rapport aux besoins/ressources des porteurs de projet ? Quels sont les appuis fournis pour les aider à acquérir des financements ?
Institutions de financement (Banques, IMF)	Quels types d'outils financiers accessibles sont proposés ? Quelles sont les conditions auxquelles ces personnes doivent répondre pour y avoir accès ? Comment les demandes des jeunes en installation agricole sont-elles gérées ? quelles sont les difficultés ?
Les sortants installés ou en cours d'installation et non installés (témoins)	Caractériser leur profil, leurs parcours de vie, examiner leurs projets, recueillir les informations sur leur installation, leurs activités, leurs pratiques, les difficultés qu'ils rencontrent, leurs doléances et les approches de solutions développées...



4.2.2. Elaboration des guides d'entretien

Etant donné les grandes différences entre ces acteurs, chaque entretien a fait l'objet d'une préparation de listes de questions particulières sous forme de guide d'entretien semi-directif (Annexes : 4, 5, 6).

Les jeunes diplômés du Centre SICHEM, déjà installés ou en cours d'installation, sont l'objet de cette étude. Afin de répondre aux interrogations soulevées par la problématique de recherche, nous avons opté pour la réalisation d'entretiens semi-directifs avec ces derniers, les questionnant sur leur installation et les modalités de financement. À cette fin, un guide d'entretien a été conçu (Annexes 2, 3).

La structure de l'entretien avec les jeunes comportait quatre sections : (i) le jeune, sa famille, son parcours, son projet et sa situation actuelle ; (ii) l'activité agricole actuelle du jeune, son système de production et d'activités ; (iii) les diverses difficultés rencontrées par les jeunes, les stratégies mises en œuvre pour y faire face, ainsi que les ressources mobilisées pour développer ces stratégies ; (iv) les interactions du jeune avec les services financiers et les autres acteurs de son environnement.

4.2.3. Échantillonnage

La démarche étant qualitative, l'échantillon n'a pas été conçu en termes statistiques, mais sélectionné pour refléter la diversité des installations. L'échantillonnage de jeunes s'est basé sur une liste fournie par le centre SICHEM, en tenant compte des critères établis avant la sélection.

Le premier critère était l'ancienneté : il concernait les jeunes ayant terminé leur formation, avec ou sans projet d'installation validé. Le jeune devait avoir commencé ou achevé son installation et réalisé au moins un cycle de production.

Le deuxième critère portait sur la nature du projet ou du système de production du jeune. Plusieurs types de systèmes de production (végétale, animale, transformation, etc.) et d'activités devaient être représentés pour identifier d'éventuelles stratégies variées selon les systèmes.

Le dernier critère était la disponibilité et l'accessibilité du jeune pour l'entretien. Le jeune devait être disponible pour l'enquête et accessible (contact téléphonique, accessibilité physique du lieu d'installation).

À partir de la liste fournie par le Centre SICHEM, un contact téléphonique a été établi avec chaque jeune pour présenter l'étude, gagner sa confiance et l'inviter à remplir un pré-questionnaire (via Google Forms). Les résultats de ce pré-questionnaire ont aidé à créer une pré-typologie des jeunes (en respectant les critères définis), auprès desquels des informations plus détaillées ont été recueillies via des entretiens semi-directifs.

L'échantillon s'est développé progressivement au cours des entretiens, visant à enrichir la diversité des situations en tenant compte des caractéristiques des individus précédemment rencontrés. Cette diversité recherchée incluait : le type de production, les modalités de



financement (montants, types), la forme d'installation (nouvelle création, reprise, seul ou en collaboration, rapide ou progressif), etc.

Tableau 2: Nombres d'enquêtés par genre et par zone d'installation

Zones agroécologiques	Région Maritime	Ouest région des Plateaux	Est Région Plateaux)	Savanes sèches (extrême Nord)	TOTAL
Nombre hommes	17	7	4	1	29
Nombre femmes	0	0	1	0	1
TOTAL	17	7	5	1	30

Source : Enquêtes de terrain

4.3. Phase de déroulement des enquêtes

Cette phase a impliqué les activités suivantes :

- Élaboration du calendrier des travaux de terrain ;
- Prise de contact avec le CFAR SICHEM et préparation de la phase de terrain avec les responsables du centre ;
- Constitution de l'échantillon réel des jeunes à enquêter ;
- Enquête auprès des jeunes échantillonnés.

Le calendrier détaillant les travaux effectués pour l'étude s'est étendu de juillet à novembre 2024. La phase de terrain a eu lieu entre juillet et octobre, l'analyse et la rédaction du mémoire se sont déroulées entre novembre et début décembre.

Des entretiens semi-directifs ont été réalisés avec 30 jeunes issus du centre SICHEM qui ont commencé leur installation dans le secteur agricole (Tab. 2). Les enquêtes ont eu lieu dans les différentes exploitations des jeunes. Parfois, les entretiens se sont tenus en présence du conjoint ou de la famille, notamment la mère. La durée des entretiens variait entre une et deux heures. Ces visites sur le terrain ont permis d'obtenir un aperçu du système de production et de confirmer les propos des jeunes. L'observation directe a été primordiale. Outre la visite, le comportement des jeunes et leurs pratiques ont été observés, ce qui a pu éclaircir certaines de leurs réponses. Leurs propos ont aussi été significatifs. Par conséquent, les déclarations clés des jeunes, qui expriment leurs sentiments sur leur installation et les idées et valeurs qu'ils promeuvent, ont été conservées et utilisées dans les sections suivantes pour étayer et illustrer les arguments présentés. Chaque entretien a été documenté par des notes et des enregistrements, qui ont ensuite été transcrits pour réorganiser et synthétiser les données collectées.

Un entretien semi-directif a aussi été mené avec le Directeur du centre SICHEM. Des représentants de diverses structures impliquées dans l'accompagnement à l'entrepreneuriat agricole des jeunes ont été consultés. La liste des acteurs rencontrés a été établie à partir des informations données par les jeunes et complétées par les données documentaires. Les entretiens menés avec les organisations impliquées dans le processus d'installation agricole



ont permis de saisir le contexte local et la situation des jeunes. Ces enquêtes ont aussi facilité la compréhension du rôle, de l'organisation et de la coordination des activités de ces entités.

4.4. Phase de traitement, analyse des données et rédaction du rapport de mémoire

4.4.1. Traitement et analyse des données

Après la transcription de tous les entretiens réalisés, les données manquantes ont été complétées via des entretiens téléphoniques. Il a été ensuite procédé à la définition de la méthode de traitement des données, ce qui a conduit à l'élaboration de grilles d'analyse et de synthèse.

Une retranscription et une réorganisation des informations collectées (notes, enregistrements, observations) ont été effectuées, suivies d'un traitement selon une grille établie (une fiche par jeune). Les témoignages clés ou "dires " des jeunes, reflétant leurs impressions sur leur situation, ainsi que les idées et valeurs qu'ils promeuvent, ont été préservés. Le traitement des données s'est articulé autour des thèmes majeurs suivants :

- La localisation des jeunes porteurs de projet ;
- Le parcours du jeune avant son installation ;
- Les caractéristiques principales du système de production ou d'activité actuel des jeunes ;
- Les spécificités des installations des jeunes rencontrés ;
- Le financement des projets des jeunes interrogés ;
- L'évaluation par les jeunes de leur situation actuelle et les évolutions désirées dans leur système d'activités, etc.

Ces informations ont par la suite été synthétisées dans un tableau Excel, facilitant la comparaison des résultats par thème :

- Caractéristiques des installations des jeunes rencontrés (type de production, âge, situation familiale, année de début d'installation, statut social, origine agricole, superficie et mode de tenure foncière, types de systèmes de production, nature des installations, etc.)
- Description du financement des projets des jeunes interrogés (coût des projets, nature des investissements, types de financements utilisés, stratégies de réduction des investissements en capital, etc.)
- Typologie des parcours de financement des installations des jeunes interrogés (éléments justificatifs, la typologie, types de financements, effets des types de financement, etc.)

4.4.2. Rédaction du rapport de mémoire

Cette dernière activité a porté sur la rédaction du rapport de mémoire. Les travaux de rédaction sont conduits sous la direction des encadrants pédagogiques.



CHAPITRE V : RESULTATS DE L'ETUDE

5.1. Contexte d'installation des jeunes sortis du centre SICHEM

5.1.1. Le dispositif de formation - insertion post-formation des jeunes du centre SICHEM

L'étude a été réalisée avec une méthodologie combinant l'analyse du dispositif avec une observation des processus d'installation des jeunes. Cette partie est une synthèse sur le déroulement du dispositif de formation-insertion et articulé autour de cinq éléments à savoir :

- L'historique du centre ;
- Le public cible de l'offre de formation ;
- La formation agricole ;
- L'élaboration du projet d'installation des jeunes en agriculture ;
- L'accompagnement à l'installation des jeunes en agriculture.

5.1.1.1. L'historique du centre CFPA - SICHEM

SICHEM est une organisation paysanne qui œuvre pour l'autopromotion, la production, la formation et le soutien au développement durable. Fondée en 1989 par des jeunes sans emploi, elle est devenue un groupement agricole et un centre de formation et de diffusion des connaissances et pratiques dans la préfecture de Zio, région Maritime du Togo. Elle inclut également un centre d'accueil et une ferme-école. Le Centre est situé à Kpomé Dzogbla Kopé dans la préfecture de Zio (Sud-Est) de la région Maritime. Il s'agit d'une zone fondamentalement rurale.

Actuellement, SICHEM possède cinq domaines d'activités alignés avec sa vision : i) la construction en terre stabilisée et la formation des jeunes ; ii) le développement rural et des communautés villageoises (AGRO-DR) ; iii) l'éducation de qualité ; iv) le centre d'accueil ; et v) le Centre de Formation et de Production Agroécologique (CFPA), qui est la ferme-école.

En 2015, en partenariat avec Fondacio, le programme de formation s'est structuré en un programme de formation en Entrepreneurat Agricole. En 2019, ce programme s'est divisé en deux formations distinctes : le Programme d'Incubation des Jeunes en Entrepreneurat Agricole (PIJEA) et le Programme de Renforcement et de Réorientation en Entrepreneurat Agricole (PREA). SICHEM ambitionne de devenir un centre d'excellence en Entrepreneurat Agricole dans la sous-région, porté par la vision d'une Afrique résiliente avec des individus épanouis, capables de transformer leur environnement et leurs conditions de vie pour un développement harmonieux et intégral. Le centre fait la promotion de l'agroécologie en vue de contribuer au respect de l'environnement, et la préservation de la santé humaine.

5.1.1.2. Le public cible



Les formations du CFPA SICHEM s'adressent à des personnes (hommes/femmes) désireuses de :

- Devenir des entrepreneurs agricoles, acteurs du développement de leur milieu ;
- Devenir des techniciens polyvalents, capables de maîtriser les gestes de production des métiers, partout en Afrique ;
- Recevoir ou approfondir leurs connaissances en entrepreneuriat agricole ;
- Devenir des gestionnaires de projets.

5.1.1.3. La formation agricole

Le Centre propose deux programmes de formation :

- Un Programme d'Incubation des Jeunes en Entrepreneuriat Agricole (PIJEA), qui est une formation de base non diplômante de neuf mois visant à former des entrepreneurs agricoles dans les chaînes de valeur, parcours « Entrepreneur agricole" ;
- Un Programme de Renforcement et de Réorientation en Entrepreneuriat Agricole (PRREA), qui est également une formation de base non diplômante en agriculture générale d'une durée de dix-huit mois, parcours "Technicien agricole".

Outre ces deux programmes principaux, le centre propose également des formations modulaires de courte durée (de deux jours à trois mois) et des stages de renforcement de capacités/formation personnalisée sur demande (d'une semaine à un mois).

Le Centre s'étend sur une superficie de 10 hectares et dispose d'infrastructures, d'équipements matériels/outils et de divers espaces dédiés à la formation.

L'approche pédagogique est axée sur la pratique et le professionnalisme, avec une formation structurée autour de trois types de modules.

Modules de type 1 : Formation humaine

Ces modules visent à forger et former l'individu. Ils se concentrent sur l'accompagnement, la foi et l'engagement, aidant les jeunes étudiants à découvrir leurs talents.

Modules de type 2 : Formation entrepreneuriale

Les modules entrepreneuriaux offrent aux apprenants les connaissances, compétences et attitudes nécessaires pour exceller dans leur carrière entrepreneuriale. Ils équipent les étudiants pour lancer des projets pertinents et réalistes ayant un impact durable sur leur environnement.

Modules de type 3 : Formation technique et pratique

Ces formations préparent les étudiants aux domaines de la production végétale, de la production et nutrition animale, de l'aquaculture et de la transformation, afin d'ajouter de la valeur aux produits locaux.



Le centre offre sept ateliers pédagogiques : Maraîchage-Compostage, Volailles, Porcins, Lapins, Petits ruminants, Transformation agroalimentaire, et Artemisia. Les formations se déroulent au sein du centre et dans ces ateliers.

Depuis 2016, les statistiques sont les suivantes :

- 205 élèves recrutés, dont 37 femmes (18%) ;
- 178 ont achevé la formation (taux d'achèvement de 95%) ;
- 10 ont abandonné avant la fin (taux d'abandon de 5%) ;
- 17 sont actuellement en formation (2024) ;
- 134 diplômés ont lancé des projets à travers le Togo.

Le centre recrute des jeunes d'au moins 18 ans, avec un niveau d'études de BAC ou de BEPC, plus une expérience de vie pour le parcours Entrepreneurat agricole, et de niveau BEPC ou supérieur pour le parcours de Technicien agricole. Ces jeunes proviennent de tout le Togo.

À la fin de la formation, un certificat est délivré aux participants. Ce sont des diplômes internes non reconnus officiellement par l'État. Pour le parcours Technicien agricole, le centre prépare les élèves de 2ème et 3ème année aux examens d'État CAP (Agropastoral) et BT (Agropastoral), reconnus au Togo.

Les apprenants alternent entre six mois d'ateliers pédagogiques (tronc commun) et trois mois de spécialisation pour l'élaboration de leur projet professionnel. L'équipe pédagogique comprend des formateurs permanents internes et des enseignants temporaires ou vacataires (externes) pour couvrir tous les modules.

5.1.1.4. L'élaboration du projet d'installation des jeunes en agriculture

Dès le sixième mois et durant la phase de spécialisation, les apprenants sont guidés dans l'élaboration de leur projet professionnel. Le document intitulé "Synthèse des Acquis de la Formation (SAF)" rédigé par l'apprenant est une exigence académique présentée devant un jury en fin de parcours. Ce document se divise en deux sections : i) la première récapitule les compétences générales et personnelles de l'étudiant, incluant le savoir, le savoir-faire, le savoir-être et les expériences acquises pendant la formation, et ii) la seconde décrit le projet professionnel de l'étudiant après la formation. Ces projets peuvent être individuels ou réalisés en groupe (souvent en binôme). Le projet est présenté selon un modèle prédéfini comprenant une étude de faisabilité qui englobe : l'étude de marché, l'étude technique et l'étude financière.

La conception du projet est systémique et varie selon la filière, souvent centrée sur une unique activité de production/agriculture ou autour d'une activité principale (élevage) avec une activité secondaire (cultures).

L'accompagnement personnalisé est fourni par une équipe d'encadreurs comprenant un directeur, un responsable pédagogique et un responsable de soutien à l'élaboration du projet. Les formateurs ont une grande influence sur le choix des productions à travers les pratiques au sein des unités/ateliers pédagogiques.



5.1.1.5. L'accompagnement à l'installation des jeunes en agriculture

En raison d'un manque de ressources, tant humaines que financières, le centre n'a pas mis en place un système formel d'accompagnement post-formation. Néanmoins, après neuf mois de formation, il propose aux étudiants des accompagnements optionnels et sur mesure pour la réalisation de leurs projets. Ces services, dirigés par le directeur du centre, reposent sur un suivi collectif via une plateforme WhatsApp dédiée à chaque promotion et sur un suivi individuel par des appels téléphoniques réguliers.

Le centre ne fournit pas d'assistance financière pour l'installation des diplômés, faute de moyens. Cependant, il convient de mentionner qu'en 2020, le centre a offert un kit de matériel d'installation (d'une valeur de 180 000 FCFA par kit) à six jeunes filles à la fin de leur formation, dans le cadre du projet PISCCA-19_06 qui vise à soutenir la formation professionnelle des jeunes, et en particulier des femmes, en entrepreneuriat agricole au Togo, avec le soutien de l'ambassade de France au Togo.

En conclusion, il convient de noter que le centre ne dispose pas de mécanisme de suivi et d'évaluation pour les diplômés en cours d'installation ou déjà installés, en raison d'un budget limité et d'un manque de personnel. Cette étude a permis de mener des enquêtes auprès d'un échantillon de diplômés et de créer une première base de données sur leurs conditions d'installation. Il est donc nécessaire pour le centre de réaliser une cartographie complète de tous les apprenants diplômés. Les effets du dispositif SICHEM sur les jeunes seront présentés dans la suite de ce document.

5.1.2. Les autres dispositifs d'accompagnement à l'installation des jeunes en agriculture

Cette section aborde les mécanismes et services de financement disponibles dans le secteur agricole, ainsi que les défis associés. Initialement, nous avons réalisé une revue documentaire sur les services financiers accessibles aux jeunes s'établissant dans l'agriculture, puis nous avons enrichi ces informations par des discussions ciblées avec les institutions financières et les dispositifs fréquemment utilisés par les jeunes interrogés.

De nombreux mécanismes de financement sont disponibles pour soutenir les entrepreneurs dans le secteur agricole. Parmi eux, on trouve :

- Des stratégies nationales, projets et programmes gouvernementaux ou de partenaires techniques et financiers (PTF) tels que PASA, PNPER, FNFI, AGRISEF, PAEIJ-SP, PAIAJ, FSRP, etc.
- Des dispositifs de financement les plus stables mis en place par le gouvernement incluent l'ANPGF, le FAIEJ, le MIFA, le PRADEB, l'ANPE, l'ANVT, etc.

Les objectifs principaux des mécanismes publics sont la promotion de l'entrepreneuriat, le renforcement de l'apprentissage, le soutien à la création de PME, la facilitation de l'accès au financement et les subventions.

Ces entités financent principalement des filières lucratives telles que le cacao, le café, le soja, l'anacarde, le sésame, le coton, le piment, l'ananas, etc., et dans une moindre mesure, le



maïs, le sorgho, les cultures maraîchères, l'élevage et les unités de transformation agroalimentaire.

Une deuxième catégorie est constituée des banques telles qu'ORABANK et des institutions de microfinance (IMF) comme FUCEC, COOPEC SIFA, COOPEC AD, DEKAWOWO, COOPEC ILEMA, FECECAV, COECEC, etc. Les activités agricoles financées comprennent, entre autres, la production de cultures telles que le maïs et le soja, la conservation et la commercialisation de produits agricoles comme le maïs, le soja et la noix de cajou, l'élevage d'animaux tels que les moutons, les bœufs et la volaille, la transformation agroalimentaire, la distribution d'intrants agricoles tels que les engrais et les semences, etc.

Au-delà de ces mécanismes traditionnels, des ONG et des investisseurs privés contribuent également au financement du secteur agricole, représentant même la majorité des fonds disponibles, y compris l'auto-financement par les agriculteurs. On peut citer, entre autres :

- L'ONG Entreprises de Territoire et Développement (ETD), notamment via leur projet TERSAA
- Des écoles-entreprises telles que CIDAP, AREJ, CARTO ;
- La diaspora ;
- Les producteurs et entreprises agricoles et agroalimentaires qui s'auto-financent grâce à l'intégration d'un modèle d'agriculture contractuelle ;
- Des institutions internationales comme la FAO, le PAM, le PNUD ;
- La coopération allemande via des projets et programmes de la GIZ, la KfW (ProFoPEJ, ETFPA, FNAFPP et PAPE qui visent le renforcement des capacités ;
- Et d'autres.

Les programmes et projets d'emploi pour les jeunes ciblent principalement ceux âgés de 15 à 35 ans. Toutefois, compte tenu du contexte socioéconomique du Togo, ces initiatives visent également des adultes de 35 à 40 ans. Les principaux bénéficiaires sont, dans l'ordre : (i) les jeunes diplômés sans emploi, (ii) les jeunes ayant quitté l'école, (iii) les jeunes artisans, (iv) les jeunes avec des idées de projets commerciaux ou d'entreprises, et (v) les jeunes sans qualifications professionnelles initiales.

Le tableau en annexe 7 résume les différents services financiers et non financiers que les jeunes sortants des CFAR et porteurs de projet d'installation peuvent solliciter.

Parmi les mécanismes existants, les dispositifs d'accompagnement que les jeunes rencontrés ont sollicités pour financer les facteurs de production incluent :

- Le Programme FSRP (Programme de résilience des systèmes alimentaires en Afrique de l'Ouest) du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et du Développement Rural ;
- Le projet National pour la Promotion de l'Entrepreneuriat Rural (PNPER) ;
- Le projet TERSAA (Transition des Systèmes Agricoles et Alimentaires sur les territoires) de l'ONG ETD ;
- L'Agence Nationale de la Sécurité Alimentaire (ANSAT) du Togo, qui offre un service de crédit intrants en nature pour les filières céréalières (maïs et riz) ;
- Des banques et institutions de microfinance (IMF) : FECECAV, COOPEC SIFA, FINAM, FUCEC TOGO, COOPEC AD, COPAD (annexe 16).



L'analyse des instruments de financement destinés aux jeunes révèle certaines difficultés et lacunes qui doivent être prises en compte pour améliorer et mieux adapter les services offerts aux besoins réels de cette population.

Difficultés rencontrées par les acteurs des mécanismes de financement et les projets, programmes pour l'insertion des jeunes promus par l'Etat :

- Les difficultés de recrutement des jeunes incluent le ciblage précis des jeunes motivés, l'identification d'une idée de projet viable, et un nombre réduit de candidatures féminines, avec souvent une faible motivation lors du processus de recrutement.
- Les ressources financières sont insuffisantes pour étendre les initiatives développées et améliorer le soutien aux jeunes.
- L'engagement des jeunes dans l'agriculture est faible, et la plupart des aides ne visent pas spécifiquement les jeunes formés dans les centres de formation agricole.
- Le niveau d'éducation limité de certains jeunes ne leur permet pas de concevoir un plan d'affaires adéquat.
- Des jeunes souhaitent obtenir un financement direct sans engager d'activités préalables.
- L'accès au foncier reste un obstacle majeur pour les jeunes porteurs de projets agricoles.
- La variabilité climatique affecte les activités des jeunes entrepreneurs, compromettant la rentabilité de leurs investissements.
- La concurrence entre les acteurs et le manque de coordination entravent la création d'une synergie efficace.

Au niveau des services financiers traditionnels tels que les banques et les institutions de microfinance, les difficultés incluent notamment :

- Les risques associés au secteur agricole notamment la mauvaise pluviométrie, les maladies et les attaques d'insectes, qui affectent les rendements des cultures et donc la rentabilité et la solvabilité des activités agricoles.
- Les incertitudes du calendrier agricole pour les demandeurs de crédit qui incluent la rareté de la main-d'œuvre, les contraintes de disponibilité du matériel et des intrants, ainsi que les pertes de production dues aux inondations, incendies et au phénomène de transhumance.
- Les risques économiques à savoir les fluctuations des prix de vente des produits agricoles, la mévente de ces produits et l'accès difficile aux zones rurales en raison de l'état précaire des pistes rurales.
- Les risques comportementaux liés à la mauvaise foi des entrepreneurs dans le remboursement des crédits, le détournement des objectifs du crédit, les abus de confiance et les difficultés de remboursement dues aux aléas climatiques, aux catastrophes naturelles et aux dommages liés à la transhumance. De plus, une faible culture de solidarité entre les membres rend les cautions solidaires inefficaces.



- Enfin, la capacité financière limitée et le manque de ressources humaines pour le suivi du recouvrement constituent également un risque.

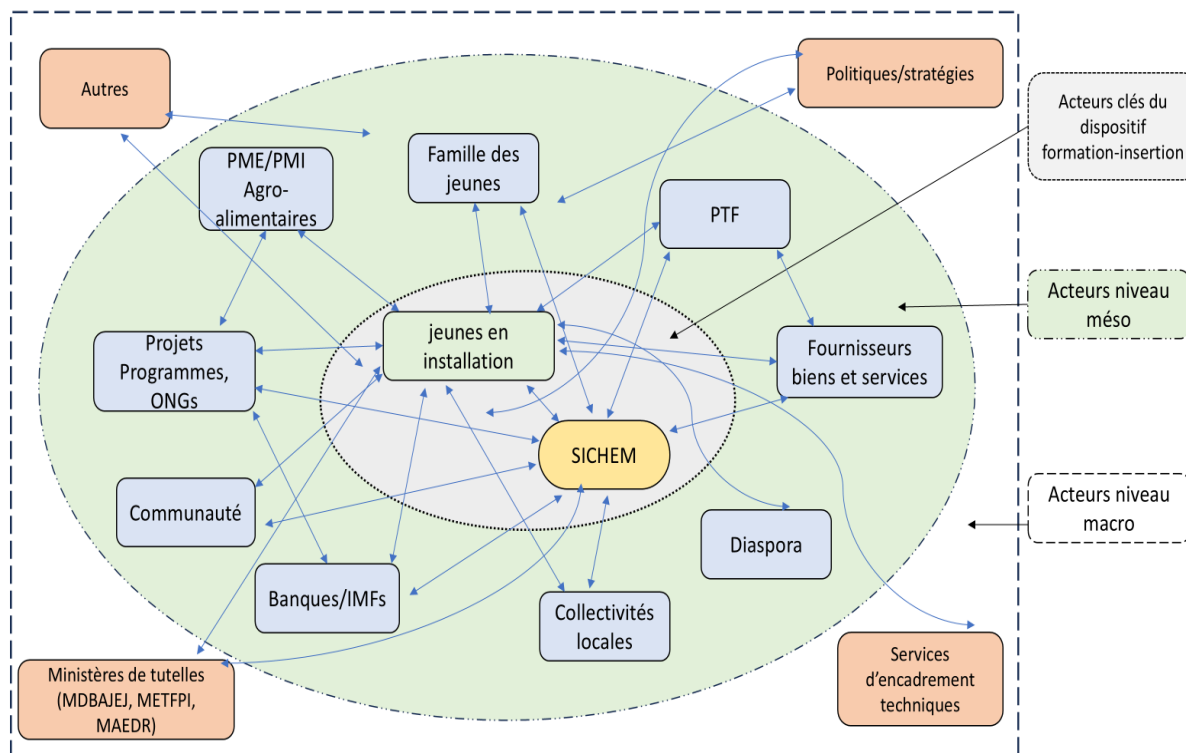


Figure 5: Cartographie des acteurs impliqués dans l'installation des sortants du centre SICHEM, auteur à partir des données terrain

5.2. Les jeunes sortants porteurs de projets d'installation rencontrés

5.2.1. Localisation des jeunes porteurs de projets rencontrés

Les jeunes rencontrés se trouvent dans quatre zones agroécologiques du pays, comme le montre la figure 6 ci-dessous.

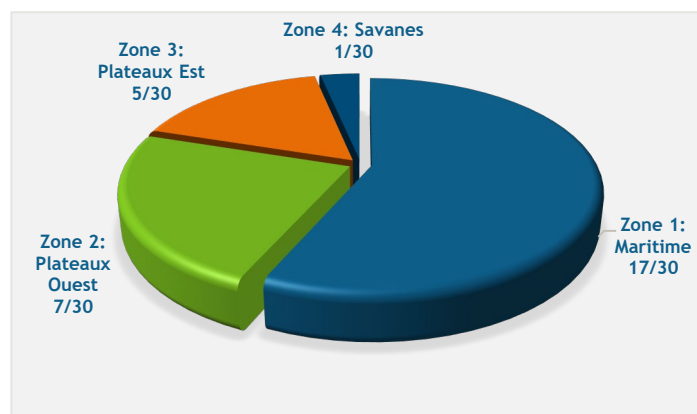


Figure 6: Répartition des jeunes par zone d'implantation de leur projet



Sur les trente jeunes rencontrés, 17/30 sont situés dans la région maritime, 12/30 dans la région des Plateaux, avec 7 dans les Plateaux Ouest et 5 dans les Plateaux Est, et 1 seul projet sur 30 se trouve dans les Savanes à Dapaong. Dans la région Maritime, sur les 17 projets, 9 sont concentrés dans la préfecture de Zio, zone d'implantation du centre SICHEM. La zone d'implantation du centre, principalement rurale et dotée d'un fort potentiel, notamment de vastes étendues de terres fertiles et d'une population majoritairement jeune, pourrait expliquer cette concentration.

5.2.2. Caractérisation rapide de l'échantillon de jeunes étudiés

Cette section vise à décrire les divers parcours de vie des jeunes avant leur installation. Les jeunes interrogés ont suivi des chemins de vie variés et complexes qui ont façonné leur compréhension du monde et leur ont permis d'acquérir des compétences, des ressources et des réseaux à différents niveaux et de diverses manières. Il est essentiel de saisir ces éléments pour expliquer comment ces parcours influencent, ou non, le processus d'installation des jeunes.

L'échantillon étudié comprend 29 hommes et une femme, âgés de 21 à 44 ans, issus de diverses régions du pays : 10 de la région Maritime, 15 des Plateaux, 3 de la région de la Kara, et un respectivement des régions Centrale et des Savanes. La majorité provient de familles agricoles, à l'exception de quatre dont les parents ne le sont pas. Cinq sont devenus orphelins, (quatre ayant perdu leur père et un ayant perdu ses deux parents), à différents stades de leur éducation – un au primaire, trois au collège et un au lycée.

Le niveau d'éducation est assez élevé : parmi les 30 personnes interrogées, 11 ont abandonné l'école au secondaire après avoir obtenu leur BEPC, 15 ont poursuivi jusqu'à l'obtention du baccalauréat et seulement 4 ont cessé leurs études après avoir décroché une licence universitaire. Les motifs d'arrêt des études sont variés : manque de soutien financier des parents, âge avancé, décès d'un membre de la famille ou manque de motivation, entre autres.

Après leurs études, certains déménagent en ville, dans la capitale, pour trouver du travail. Un jeune a opté pour l'exode vers le Bénin afin de se lancer dans le commerce de carburant illicite avant de retourner dans son village pour poursuivre les études. Avant de rejoindre la formation agricole au centre SICHEM, ces jeunes étaient commerçants, artisans, chauffeurs de taxi-moto, pépiniéristes, apprentis conducteurs, employés (agents de sécurité, enseignants, agents commerciaux, ouvriers agricoles), ou avaient lancé leur propre activité agricole. D'autres ont suivi des formations professionnelles telles que la fabrication de savon, la construction de toilettes non vidangeables, la production de plants en pépinière, etc. Enfin, certains ont directement commencé leur formation agricole.

Quelles ont été les motivations de ces jeunes pour rejoindre la formation agricole au centre SICHEM ? Pour beaucoup, l'avancée de leur âge les a poussés à vouloir entrer rapidement dans la vie active et fonder une famille. D'autres, faute de soutien pour continuer leurs études avaient besoin de créer leur propre emploi et de devenir financièrement indépendants. Ils sont convaincus que l'agriculture pourrait être une solution pour améliorer



leur condition de vie. De plus, venant majoritairement du milieu agricole, ils ont un attrait et une passion pour ce secteur, pratiquant l'agriculture depuis leur enfance aux côtés de leurs parents. La formation agricole leur offrirait l'opportunité de se perfectionner et de mieux gérer leur exploitation.

Nous avons identifié plusieurs facteurs qui distinguent les jeunes, y compris la situation familiale, l'origine agricole, le niveau d'éducation et le système d'activités avant leur établissement en agriculture.

5.2.2.1. Situation de famille des jeunes enquêtés

La structure familiale affecte non seulement les capacités productives et les contraintes de chaque jeune, notamment en termes de nombre de personnes à charge et de main-d'œuvre disponible, mais aussi la capacité à mobiliser des facteurs de production tels que le foncier (terre familiale comme mode de tenure des jeunes) et le capital initial (souvent une aide financière du père, de la mère ou d'autres membres de la famille). 20/30 des jeunes enquêtés vivent seuls, 3/30 en couple sans enfants et 7/30 en couple avec enfants.

La situation matrimoniale influence souvent la position du jeune au sein de la famille. Quatre sur vingt avec statut célibataire vivent encore sous la responsabilité parentale (principalement de leur mère), trois vivent de manière indépendante mais dans le domicile familial, tandis que 23/30 jeunes sont autonomes de leurs familles. Les jeunes qui vivent toujours avec leurs parents dépendent donc financièrement de leurs parents et ont une autonomie décisionnelle limitée concernant les investissements et le financement des activités. En revanche, les jeunes en couple, avec ou sans enfants, mobilisent leur famille comme capital humain pour la mise en œuvre des activités d'installation (main-d'œuvre familiale).

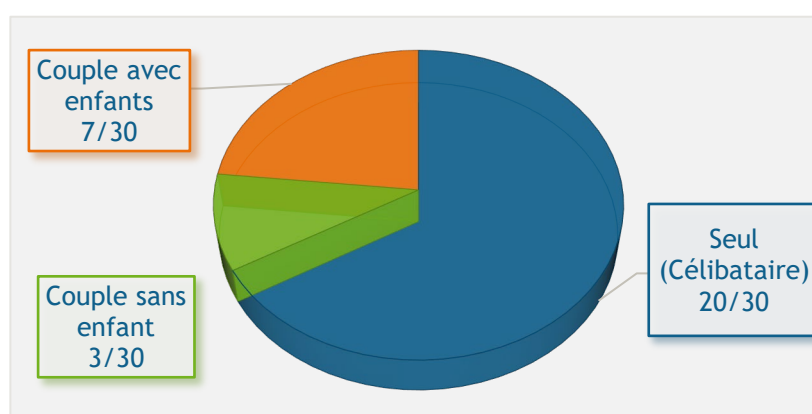


Figure 7: Situation familiale des jeunes enquêtés

5.2.2.2. Origine agricole des jeunes enquêtés

L'origine familiale des jeunes interrogés influence leur perception et leurs idées sur l'agriculture, ainsi que leur engagement, leur motivation et l'expérience qu'ils ont acquise dans la pratique agricole. Parmi les trente jeunes enquêtés, seulement quatre ont des



parents qui ne sont pas agriculteurs. Ces jeunes ont tous obtenu une licence avant de choisir une formation en agriculture. Pour eux, accumuler de l'expérience est essentiel avant de s'établir définitivement dans le secteur agricole.

« Pour réunir mon installation, je pense qu'il me fallait faire un stage pour me perfectionner avant de se lancer. » Jeune porteur de projet (P15).

« C'est toujours conseillé d'avoir un mentor, demander de conseils aux aînés qui sont déjà installés, s'inspirer de leurs expériences. » Jeune porteur de projet (P12).

5.2.2.3. Niveau de scolarité des jeunes enquêtés

L'étude des parcours de vie des jeunes issus du centre de formation SICHEM a révélé trois trajectoires principales en fonction du niveau d'éducation : (i) la trajectoire typique des jeunes ayant obtenu le BEPC avant de rejoindre la formation en agriculture ; (ii) la trajectoire des jeunes ayant obtenu le BAC ; (iii) la trajectoire des jeunes diplômés de l'université (Licence).

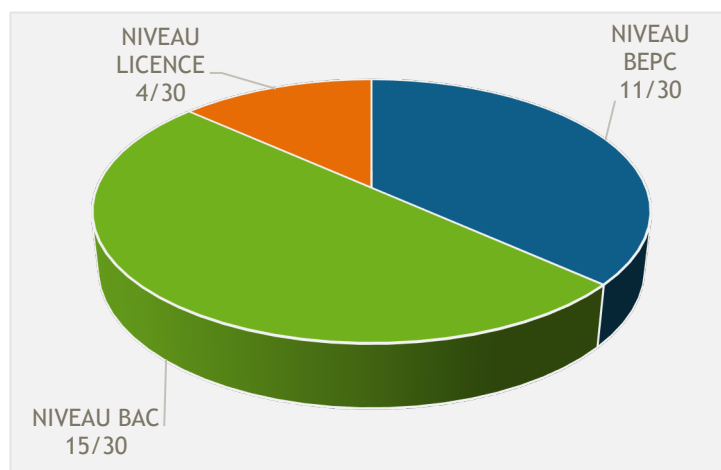


Figure 8: Niveau de scolarité des jeunes enquêtés

Les caractéristiques saillantes de chaque type de trajectoire sont ci-dessous présentées (annexes : 8, 9, 10).

a. Trajectoire d'un jeune niveau BEPC et plus

Au total 11/30 jeunes ont le niveau BEPC et sont dans les tranches d'âges entre 21 et 44 ans. La seule femme (plus âgée) fait partie de ce groupe de jeunes. Ces jeunes, soit aident leurs parents dans les activités agricoles et de ménages, surtout pendant les week-ends, soit font de diverses activités (champs, élevage, ouvrier, conduite de bœufs, ouvrier agricole, agent sécurité, taxi moto, petit commerce, pépiniériste, etc.) pour sécuriser leur revenu ou accompagner leurs parents financièrement ou encore pour financer une partie des frais de leur formation agropastorale. Après leur diplôme de brevet d'études du premier cycle (BEPC), ces jeunes abandonnent l'école pour de raisons diverses (manque de soutien financier des parents, âge trop avancé, soucieux d'entreprendre rapidement une activité économique pour subvenir aux besoins de la famille après le décès du père, etc.). Parmi eux



quatre (dont la fille) entrent au Lycée et abandonnent après l'échec au BAC pour suivre la formation en agropastorale au centre SICHEM.

b. Trajectoire d'un jeune niveau BAC et plus

Ils représentent la grande partie des jeunes enquêtés, soit 15 jeunes, tous des hommes et sont dans des tranches d'âge entre 21 et 34 ans. Tout comme les premiers, ces jeunes aident leurs parents dans les tâches agricoles et domestiques, particulièrement pendant les week-ends, ou s'engagent dans diverses activités telles que l'agriculture, l'élevage, le travail agricole, la production et la vente de charbon de bois, etc., afin de sécuriser leurs revenus, soutenir financièrement leurs parents ou contribuer au paiement de leurs frais de formation agropastorale. Après leur diplôme de baccalauréat, ces jeunes abandonnent l'école pour de raisons diverses (manque de soutien financier des parents, âge trop avancé, soucieux d'entreprendre rapidement une activité économique pour subvenir aux besoins de la famille après le décès du père, etc.). Ils mettent en place des activités diverses tout en suivant des formations continues avant d'intégrer la formation agricole. Parmi eux seulement quatre sont mariés et mènent une vie de couple avec ou sans enfants. Un jeune de cette catégorie s'est distingué par son parcours remarquable. Il est le porteur du projet P10.

Le parcours du jeune porteur du projet P10 est unique.

Célibataire et âgé de 30 ans, il vit avec ses parents à Attitogon/Lacs où il a décroché son BEPC à 16 ans suite à un échec. Conscient de son âge avancé, il a abandonné les études pour se lancer dans l'agriculture pendant un an. Ne trouvant pas cette activité rentable, il s'est rendu au Bénin en 2014 pour se lancer dans la vente de carburant frelaté. Après un an, ses marchandises ont été saisies par les autorités béninoises pour activités illicites, ce qui l'a forcé à cesser et à retourner dans son village pour reprendre ses études au Lycée d'Attitogon. Suite à un échec au BAC, il est parti à Lomé pour retenter sa chance et a réussi à l'obtenir en 2021. Passionné d'agriculture, il envisageait d'étudier l'agronomie à l'Université de Lomé, mais s'est découragé à cause de son âge. Il a alors travaillé dans la zone franche industrielle de Lomé pendant un an. Avec les économies accumulées et sur les conseils de son frère aîné, il a choisi de suivre une formation agricole au centre SICHEM en 2022.

c. Trajectoire des jeunes niveau universitaire (Licence)

Cette dernière catégorie représente la plus faible proportion des jeunes rencontrés, soit 4/30 jeunes, tous des hommes et sont dans des tranches d'âge entre 27 et 34 ans. Un seul de cette catégorie est marié et vit en couple avec des enfants. La plupart de ces jeunes jusqu'à 24 ans vivent avec leurs parents et les aident dans les activités agricoles et de maison. Trois jeunes sur quatre sont issus de familles non agricoles. Ce qui pourrait justifier en partie le fait que ces derniers ont poursuivi leurs études à l'université après leur baccalauréat. Un parmi ceux-ci, aide son père pendant les vacances dans son travail de topographe. Après leur diplôme de Licence, ces derniers suivent une formation continue, soit mettent en œuvre diverses activités (conducteur de taxi moto, travail comme apprenti conducteur, agent commercial, etc.), soit encore débudent immédiatement leur formation agricole. Ceux qui font des activités avant la formation agricole arrivent à épargner sécuriser leur revenu ou



pour financer une partie des frais de leur formation agropastorale. Un jeune de cette catégorie a un statut de salarié comme activité principale et l'agriculture comme activité secondaire qu'il développe pendant les week-ends.

5.2.2.4. Systèmes d'activités des jeunes en amont de leur installation

Les typologies par systèmes d'activités des jeunes avant leur installation permettent de comprendre la combinaison des activités et leurs interactions et complémentarités dans la mobilisation des facteurs de production, en particulier l'accès au foncier, au financement et à la formation.

La grande majorité des jeunes rencontrés s'engagent dans l'agriculture dès leur plus jeune âge et jusqu'à l'âge adulte, tout en aidant leurs parents dans les tâches ménagères. Dès le collège, certains commencent à développer leurs propres initiatives, qu'elles soient agricoles, en créant leur propre champ ou élevage, ou non agricoles, comme le travail agricole salarié, le petit commerce, ou la conduite de taxi moto, etc., afin de subvenir à leurs besoins de consommation, de couvrir les frais de scolarité ou de contribuer aux dépenses familiales.

L'analyse des trajectoires de jeunes enquêtés montre quatre catégories de jeunes comme indiqué sur la figure ci-dessous.

Pour ces jeunes qui s'engagent dans des activités avant et pendant leur formation agricole, sécuriser leur revenu, garantir leur sécurité alimentaire et constituer une épargne pour soutenir leurs parents ou contribuer aux frais de leurs études et formations agricole sont leurs principales motivations. En procédant ainsi, ils accumulent de l'expérience de vie et développent des compétences en gestion et en développement d'exploitations agricoles, ce qui a une influence positive sur la réussite de leur installation- formation.

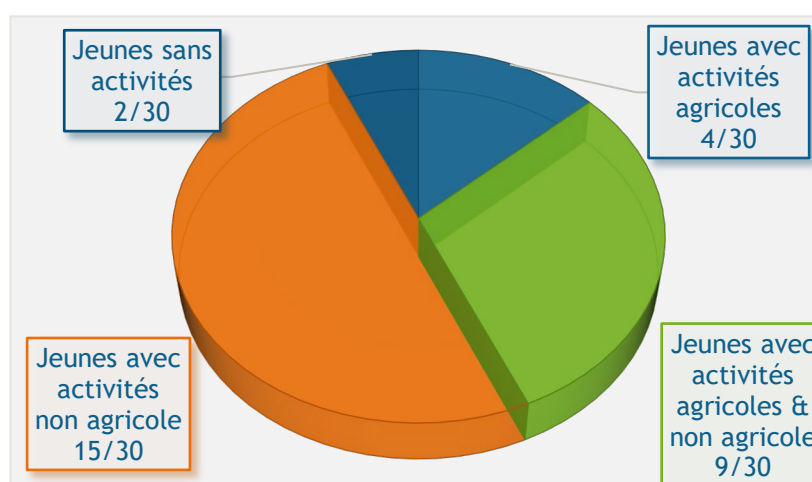


Figure 9: Systèmes d'activités des jeunes avant leur installation

5.3. Caractéristiques des installations des jeunes porteurs de projets rencontrés



La carte en annexe 11 présente la situation géographique des différents projets étudiés.

Le tableau en annexe 18 présente les caractéristiques des jeunes porteurs de projet rencontrés en termes de : productions, année du début de l'installation, durée depuis installation, surface et mode de tenure foncière, coût du projet, etc.

L'analyse des projets a révélé que les jeunes se retrouvent dans diverses situations d'installation, en fonction des caractéristiques clés, dessinant ainsi une typologie. Cette dernière aidera à mieux saisir les différences entre ces situations. Quelles en sont les causes ? Et quel est le rapport avec les pratiques ou stratégies de financement utilisées ?

5.3.1. Durée depuis le début du projet

Pour l'année marquant le démarrage de l'installation, l'année mentionnée correspond aux premiers investissements du projet, que ce soit en termes de travail (préparation des terres, défrichage, aménagement, etc.) ou de capital (acquisitions initiales pour le projet : terrain, bâtiments, équipement, etc.). La durée écoulée depuis le début du projet illustre la manière dont l'exploitation se développe sur le long terme, depuis le démarrage jusqu'à la date de l'enquête. La période écoulée depuis l'installation reflète des réalités très variées :

Pour certains jeunes, l'acquisition des moyens de production a été un processus rapide. En effet, 27/30 jeunes rencontrés ont pu démarrer immédiatement leur activité agricole. Douze d'entre eux disposent déjà d'un système de production rentable un à deux ans après le démarrage des activités. La durée de l'installation varie selon qu'on se place du point de vue du projet ou de celui du porteur de projet. Pour le projet, la période d'installation commence avec la deuxième intervention sur le nouveau site, tandis que pour l'individu, elle débute avec la première intervention. C'est le cas par exemple de trois jeunes qui ont perdu leur capital productif en raison d'un foncier non sécurisé, la terre leur ayant été retirée par le propriétaire et tentent de se relancer. Parmi les 27 cas étudiés de ce type d'installation, huit se sont associés, souvent avec un membre de la famille (un frère aîné, un oncle ou un tuteur) ou un autre jeune de leur promotion, apportant des capitaux supplémentaires. Dans la plupart de ces cas, l'associé fournit le capital physique, foncier et financier, tandis que la contribution du jeune se limite à sa force de travail (main-d'œuvre et compétences techniques). Les familles (frère/sœur aîné(e), père, mère, oncle/tante, conjoint) ou une connaissance (dans le cas de deux jeunes soutenus par des membres de la diaspora) appuient souvent le projet du jeune en fournissant des terres, ainsi qu'une aide financière et matérielle. Certains jeunes avaient anticipé leur installation, économisant grâce à des activités para ou extra-agricoles, ou bénéficiant d'une subvention de projet (TERSAA, PNER, AGORA, etc.). Par exemple, la jeune P20 a commencé la construction de sa première porcherie avec l'aide financière de son époux pendant qu'elle était en formation. Un autre jeune, P2, a financé l'achat d'un terrain et commencé la construction (poulailler, logements) avec les revenus d'emplois salariés (agent de sécurité, ouvrier en pâtisserie) avant même de commencer sa formation agricole.



Pour d'autres, le processus de construction de l'outil de production a été lent, nécessitant la constitution d'un fonds de démarrage, la mise en place de l'activité et la génération de revenus. 3/30 jeunes n'ont pas pu commencer leur activité immédiatement après leur formation. Cette catégorie inclut les jeunes qui, en l'absence de soutien, doivent travailler dans des emplois para ou extra-agricoles rémunérés (comme ouvrier agricole ou prestataire de soins vétérinaires) pour économiser avant de lancer leur projet. Dans ce cas, tous les jeunes ont accédé à la terre par location rémunérée, à l'exception d'un (P26) qui est finalement devenu propriétaire. Deux d'entre eux (P11 et P16) ont perdu par la suite leur capital productif à cause d'un foncier non sécurisé, la terre ayant été reprise par le propriétaire.

« Après avoir terminé ma formation en 2020, je manquais de ressources pour commencer immédiatement. J'ai donc choisi de travailler quelque temps. J'ai occupé un poste de responsable de production dans une ferme d'élevage de poulets de chair. En parallèle, je fournissais des services vétérinaires (castration, vaccination, etc.) à d'autres exploitations. J'ai réussi à économiser 630 000 FCFA que j'ai déposés sur mon compte bancaire à la Poste pour financer mon installation. Malgré une demande de crédit infructueuse, j'ai lancé mon projet d'élevage de porcs avec ces économies en 2022. Jeune porteur de projet (P11) ».

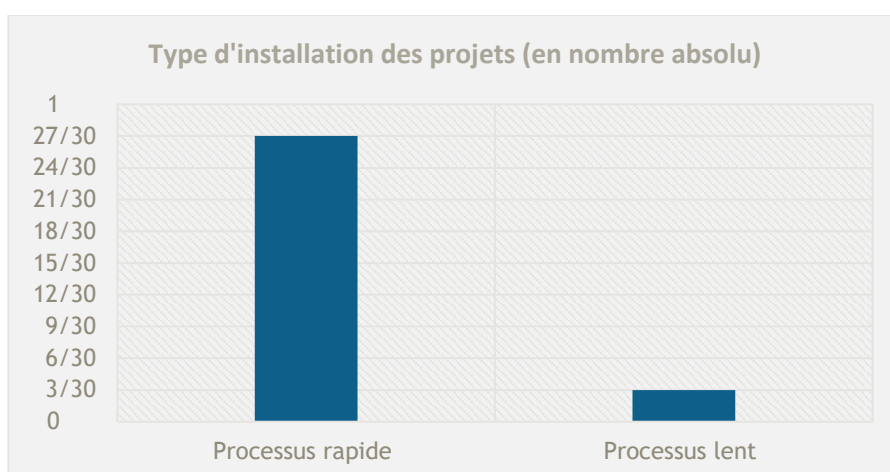


Figure 10: Répartition des types d'installation des jeunes

5.3.2. Les types de systèmes de production/d'activités des projets des jeunes

Cette section donne un aperçu de la description succincte des systèmes de production et des activités développés par les jeunes. La figure suivante illustre la distribution des jeunes porteurs de projet d'installation selon la nature de leurs productions. (Voir annexes : 14, 15 pour informations détaillées sur les systèmes de cultures et d'élevage).



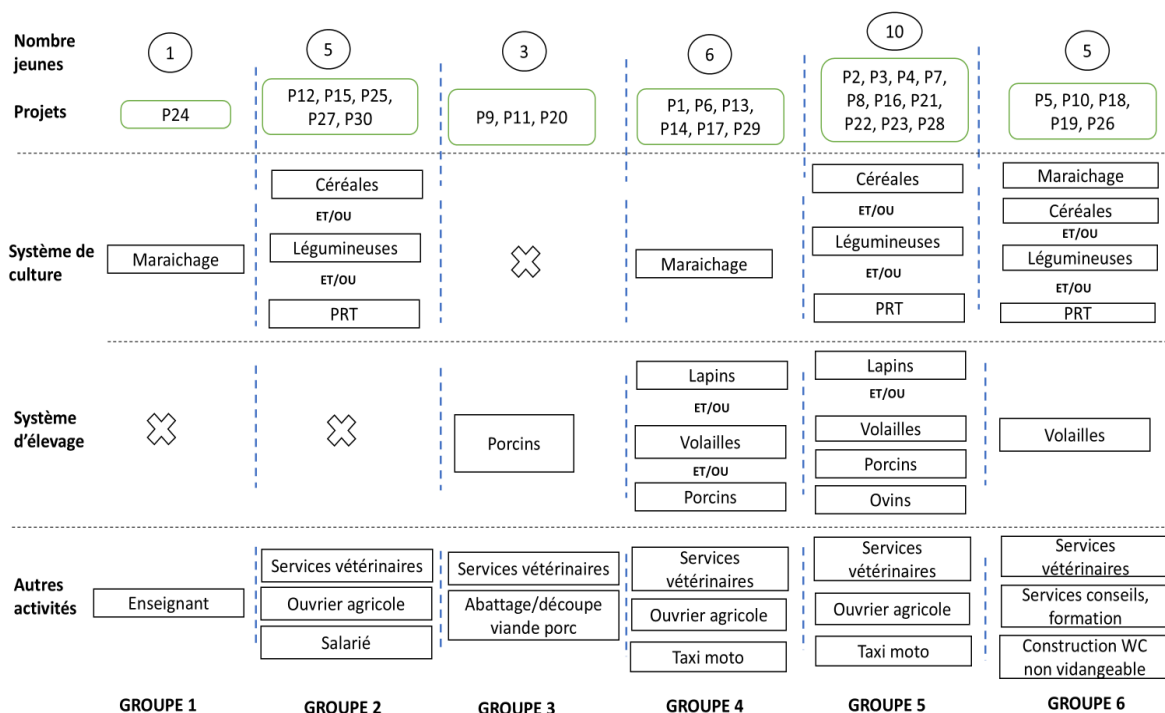


Figure 11: Différenciation des porteurs de projet selon leurs systèmes production/activités

L'analyse des activités entreprises par les jeunes révèle six catégories distinctes, basées sur leurs systèmes de production et d'activités.

Le premier groupe est composé de jeunes qui développent un système agricole axé exclusivement sur le maraîchage. C'est le cas du jeune porteur (P24), qui pratique le maraîchage à temps partiel, en complément de son travail d'enseignant dans une école privée, une activité extra-agricole à temps plein, afin d'assurer sa subsistance. Ce jeune fait partie de ceux en situation de précarité (voir point c. ci-bas).

La deuxième catégorie comprend les projets basés uniquement sur un système de production axé principalement sur les cultures vivrières (céréales, légumineuses, PRT²). Ils sont cinq et mènent des activités para-agricoles et extra-agricoles à temps partiel (services vétérinaires, travail agricole, et emplois salariés) pour augmenter et sécuriser leurs revenus, ainsi que pour financer leur exploitation agricole. Parmi eux, deux systèmes se distinguent : le premier (P25) ne s'engage dans aucune activité non-agricole et se trouve dans une situation financière difficile, ayant démarré avec un prêt d'une connaissance vivant en Europe. Le second (P15) occupe un emploi salarié à temps plein dans une entreprise de logistique spécialisée dans la fourniture d'aliments pour animaux, emploi qu'il utilise comme moyen de constituer un capital pour se dédier entièrement à l'agriculture par la suite.

² PRT= Plantes à racines et à tubercules (manioc, igname, patate douce, etc.)



Le groupe 3 est composé de jeunes qui se consacrent principalement à l'élevage porcin dans leur système de production. Cette catégorie de trois jeunes, tout comme le cas précédent, combine principalement des activités para-agricoles telles que les soins vétérinaires, l'abattage, la découpe et la vente de viande de porc. L'un d'eux, P9, a lancé une activité d'abattage, de découpe et de vente de viande de porc (charcuterie traditionnelle) pour sécuriser son marché face aux problèmes de mévente et aux prix peu attractifs pratiqués par les clients. Les deux autres proposent des services vétérinaires aux éleveurs de leur région.

Un quatrième groupe est composé de jeunes qui combinent maraîchage et élevage. Ils sont six et se concentrent principalement sur l'élevage (de lapins, volailles ou porcs) et secondairement sur le maraîchage. Ils mènent aussi des activités connexes et extra-agricoles telles que les services vétérinaires, le travail agricole ou la conduite de taxi-moto. Un cas se distingue : le jeune (P17) qui ne s'adonne qu'à son exploitation, dépendant entièrement de son frère aîné (associé au projet) pour le financement des capitaux productifs (terres, bâtiments, équipements, besoin en fonds de roulement). Le jeune (P6) s'occupe du maraîchage de sa mère, et les revenus partagés de cette activité financent les besoins en fonds de roulement pour l'élevage. Le jeune (P14) pratique occasionnellement la conduite de taxi-moto et travaille comme gérant dans un auberge pour accroître ou sécuriser ses revenus. Enfin, le jeune (P17) propose des services vétérinaires tout en gérant l'élevage bovin de son frère aîné, ce qui lui permet d'accéder à la terre (location en échange de services).

Le groupe 5 est majoritaire, composé de dix jeunes qui allient cultures vivrières (céréales, légumineuses, PRT, arboriculture) et élevage. Outre l'élevage de volailles, lapins et porcs, l'un d'eux pratique l'élevage ovin traditionnel à domicile. Leur mode de tenure foncière inclut l'achat (propriété), le foncier familial, la donation ou le prêt (par la famille ou des connaissances), la location rémunérée (fermage) ou l'utilisation de terres héritées. Les surfaces cultivées varient de 300m² à 10 hectares, avec une moyenne de 2,4 hectares. Les systèmes les plus diversifiés sont établis sur de grandes étendues (5 à 10 hectares), comme celui d'un jeune qui combine fruitiers (papaye), céréales (maïs, riz), PRT (patate douce, manioc), légumineuses (arachide, niébé) et élevage de poulets de chair de race Goliath sur 10 hectares appartenant à son père. Trois jeunes (P2, P3 et P8) offrent des services vétérinaires aux fermes, deux (P7, P28) sont fleuristes et pépiniéristes, et deux autres se consacrent à la commercialisation de produits agricoles (vente de volailles locales et collecte de soja/sésame). Un individu produit et vend du charbon de bois. Ces activités non-agricoles sont exercées à temps partiel. L'un des dix ne mène aucune activité non-agricole, dépendant entièrement de son père pour le financement de ses projets agricoles. Un autre se consacre au commerce de l'eau de boisson "Pure Water", une reconversion après l'échec de son élevage de poulets, financé par son frère vivant en Europe.

Le groupe 6 se distingue par des superficies allant de 600 m² à 7 hectares, avec une moyenne de 27840 m² (2,7 hectares), ce qui est supérieur à celle du groupe précédent. Les systèmes de production y sont variés, les jeunes combinant maraîchage, cultures vivrières et élevage. Ils se spécialisent dans l'élevage de volailles (poulets de chair, races locales, pintades, dindons, canards) et associent cela à la culture de céréales (maïs) ou de tubercules (manioc, igname), ainsi qu'à la culture de fruitiers (avocats) et au maraîchage. Les systèmes les plus



diversifiés se trouvent sur les plus grandes surfaces (5 à 7 hectares). Généralement, le maïs et le manioc sont cultivés pour nourrir les volailles. Cinq jeunes ont adopté ce système. L'un d'eux propose des services de construction de WC non vidangeables en tant qu'activité non agricole sur demande. Une autre fabrique et vend des paniers, tandis que deux autres offrent des services vétérinaires et le dernier fournit des conseils et des formations en apiculture.

L'analyse des projets portés par les jeunes met en lumière deux catégories de projets en considérant le niveau de mobilisation du capital d'investissement initial : les projets ayant démarré avec peu d'investissement et sur de petites surfaces, et ceux ayant mobilisé un capital de départ plus conséquent.

5.3.3. Projets ayant mobilisé peu d'investissement et sur de petites surfaces

Une grande partie de ces installations est dédiée aux projets de maraîchage et d'élevage de lapins. Ces activités, adaptées aux petites surfaces, requièrent de faibles investissements de démarrage. 12/30 projets portent sur le maraîchage et 3/30 sur l'élevage lapin. La majorité des projets de maraîchage sont de type pluvial, minimisant ainsi les coûts d'investissement. L'élevage de lapins, ne nécessitant pas beaucoup d'espace, peut démarrer avec seulement quelques clapiers. Plusieurs facteurs expliquent le choix des jeunes.

L'accès limité au foncier et les faibles moyens financiers disponibles ne permettent pas de gros investissements initiaux dans l'outil de production. Souvent, ils disposent d'un capital de départ réduit et d'un accès restreint au foncier. C'est le cas du projet (P13) qui, après une expérience en maraîchage sur 300 m², a été expulsé du terrain. Le projet s'est reconverti dans l'élevage de lapins sur la dalle de la maison familiale (environ 50 m²).

« Après ma formation, je n'avais pas les moyens de lancer mon projet d'élevage de poules pondeuses, car l'investissement était trop onéreux. Orphelin de père, c'est ma mère seule qui nous soutient. J'ai alors négocié un terrain non bâti avec le voisin pour commencer le maraîchage. Mais après une saison, le propriétaire a repris son terrain pour des travaux construction. Avec l'accord de ma mère, j'ai commencé l'élevage de lapins sur la dalle de notre maison » (P13).

Certains justifient leur choix par la nécessité de réaliser un test de production pour acquérir de l'expérience en gestion avant de l'étendre à plus grande échelle. La production maraîchère, souvent adoptée par des jeunes issus de familles non agricoles, s'y prête bien.

D'autres pratiquent le maraîchage en activité secondaire de transition tout en conservant un emploi, afin de maintenir leurs connaissances et d'accumuler suffisamment de fonds pour lancer un projet d'élevage. Un jeune enseignant, par exemple, a loué une parcelle de 900 m² pour cultiver des légumes.

« Avant la formation j'étais enseignant dans une école privée. Après avoir validé ma formation sur un projet d'élevage porcin, j'ai repris mon poste d'enseignant dans une école



privée, faute de fonds pour démarrer. En parallèle, je cultive des légumes sur un lopin de terre loué pour ne pas perdre la main, le temps d'économiser pour financer mon projet » (P24).

Certains projets analysés optent pour le maraîchage en tant qu'activité complémentaire pour appuyer l'activité principale, souvent l'élevage de volailles. Avec un cycle de production court, les revenus générés du maraîchage contribuent au financement des besoins de consommation et évitent ainsi de puiser dans la trésorerie de l'activité principale.

Les caractéristiques de ces systèmes, qui nécessitent peu de capital initial ou une faible superficie, reflètent souvent les choix des initiateurs de projet. Pour d'autres il s'agit de stratégies adaptées à leurs ressources disponibles.

5.3.4. Des systèmes de production nécessitant un capital un peu plus important

Outre les projets de maraîchage et d'élevage de lapins, avec ou sans diversification, il existe des activités telles que l'élevage porcin et la volaille (poulets de chair, pondeuses, pintades, etc.) qui nécessitent des investissements conséquents pour les infrastructures (porcheries, poulaillers, bâtiments de stockage, logements), l'accès à l'eau, un foncier sécurisé, ainsi que l'approvisionnement en aliments et produits vétérinaires. Ces projets ont été réalisés grâce au soutien familial ou d'un proche (accès au foncier et assistance financière) ou par le biais de subventions.

5.3.5. Les types d'installation (reprise/création)

La différenciation des porteurs de projet en fonction du mode d'installation (reprise hors cadre familial ou création d'activité) influence grandement le parcours d'installation : les durées pour établir un outil de production opérationnel et générer des revenus ne sont pas identiques. Les coûts des projets, le temps de travail, etc., varient également.

L'analyse des processus d'installation des jeunes que nous avons interrogés révèle deux types d'installation, que nous avons dénommés de "création" et de "reprise" (Tab. 3). Une reprise d'exploitation permet une installation rapide si le repreneur maintient la production existante. Dans ce cas de figure, l'outil de production est opérationnel dès l'acquisition, bien que de légères modifications puissent s'avérer nécessaires. En revanche, dans le cas d'une création, le porteur de projet doit tout mettre en place : il démarre une nouvelle exploitation. La création est souvent choisie pour concrétiser un projet nouveau. Après avoir acquis le foncier, il doit préparer le terrain pour son activité, acquérir du matériel, de l'équipement, construire des bâtiments, et mettre en place ses cultures et/ou son élevage. La création se distingue de la reprise car elle exige davantage de travail et de temps pour établir une exploitation agricole.

La figure suivante illustre la distribution des porteurs de projet selon leur type d'installation.



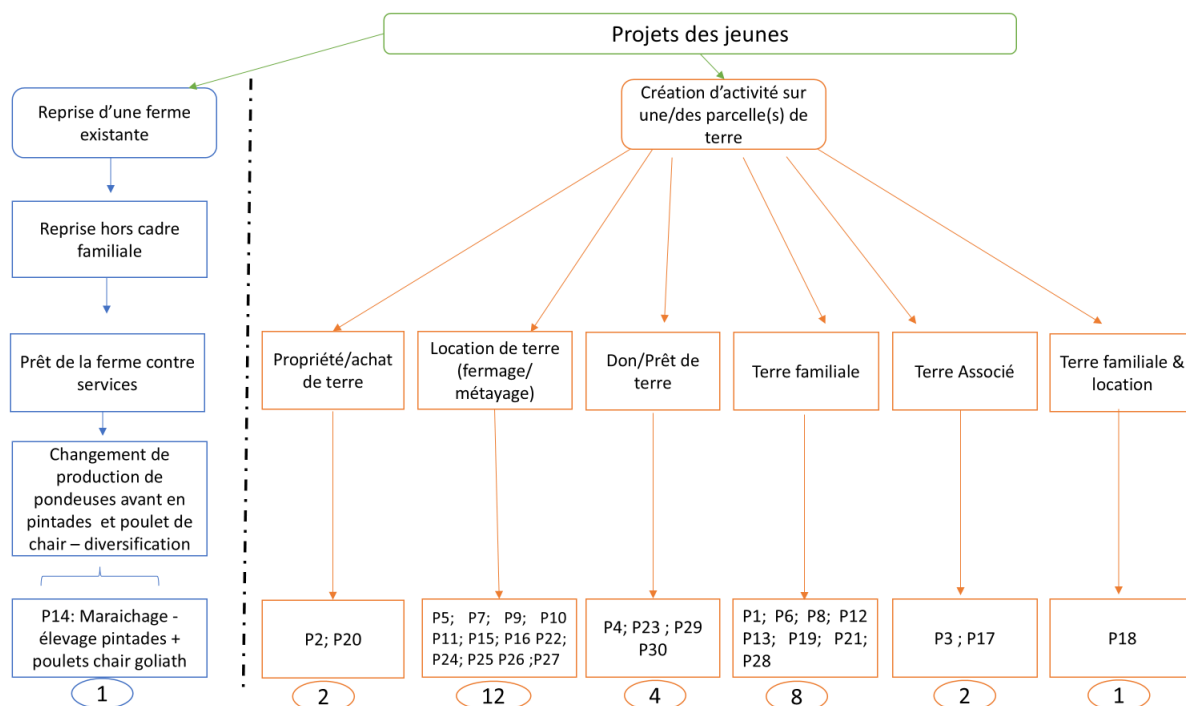


Figure 12: Différenciation des porteurs de projet selon le type d'installation (création/reprise)

Parmi les trente porteurs de projet rencontrés, vingt-neuf ont lancé de nouvelles activités tandis qu'un seul a repris une exploitation existante.

a. La reprise d'exploitation

Dans le cas de reprise d'exploitation étudiée, un jeune (P14), faute de moyens pour lancer son projet, a repris une ferme d'élevage de poudeuses abandonnée par une dame pour cause de mauvaise gestion. La ferme, qui s'étend sur quatre lots de terre clôturés (2400 m²), comprend des bâtiments tels qu'un poulailler, une poussinière, un forage, un magasin et des logements. La propriétaire a transféré la ferme sous un contrat de location-services, incluant la gestion de son troupeau d'ovins et de caprins. Pour aider le jeune, elle lui a avancé neuf cent mille francs CFA sous forme de prêt remboursable, ce qui a permis des améliorations et l'achat d'équipements nécessaires tels que la réfection du poulailler, l'acquisition d'une couveuse, la réparation de la pompe, l'achat d'un groupe électrogène pour le forage, ainsi que l'achat de pintadeaux, de poussins, etc., et une partie du besoin en fonds de roulement pour les stocks d'aliments et de produits vétérinaires. Le jeune prend toutes les décisions et gère les revenus, mais la propriétaire peut parfois influencer les décisions d'investissement.

b. La création d'exploitation

Vingt-neuf projets sont concernés par ce type d'installation. Les modes d'accès au foncier varient : terrain familial, terrain d'un associé du projet, location rémunérée (fermage) ou en



échange d'une part des produits (métayage), don ou prêt souvent en contrepartie de services, achat, ou une combinaison de location et de terrain familial. (Figure 13).

Parmi ces projets, dix sont établis sur un terrain familial (propriété du père ou du grand-frère) ou en association avec un membre de la famille autre que le père (oncle ou grand-frère), qui fournit la majorité des capitaux complémentaires (foncier, outils/moyens de production, etc.). Le jeune apporte principalement sa force de travail (compétences et effort physique). Douze projets sont installés sur des terres louées, dont la plupart n'ont pas sécurisé le foncier. Ces projets impliquent généralement des systèmes de production maraîchère qui nécessitent peu d'investissement et de surface. Parmi les jeunes qui louent des terres ou y accèdent par donation ou prêt, certains cherchent à éviter un investissement conséquent, préférant économiser pour acquérir leur propre terrain plus tard et devenir autonomes. En cours de route, quelques-uns ayant loué des terres ou démarré leur activité sur des terrains prêtés ont perdu leur capital productif, le propriétaire ayant repris son terrain. Trois jeunes ont subi la perte de leur capital productif (P11, P14, P26).

« J'ai rencontré un problème foncier : le propriétaire a repris sa parcelle pour des travaux de construction, m'obligeant à cesser l'élevage de volailles. J'ai donc décidé d'acheter mon propre terrain et de relancer la production maraîchère pour reconstituer un fonds et financer la reprise de l'élevage » (P26).

Dans l'ensemble, les jeunes qui optent pour la création d'activité ont une certaine autonomie dans la prise des décisions concernant l'exploitation. Les jeunes qui ne sont pas propriétaire foncier (jeunes sans terre) sont dans une situation de précarité.

Tableau 3: Caractéristiques des différents types d'installation (création/reprise)

Paramètres	Création d'exploitation	Reprise d'exploitation
Nombre	29	1
Pratique de l'agriculture à temps partiel/plein	Majoritaire (27 /29 jeunes avec ce type d'installation)	Le jeune pratique l'agriculture à temps partiel et est employé dans une auberge également (4/7jours)
Degré de modification en référence à l'exploitation antérieure	Nouvelle exploitation en création	Changement faible
Caractéristique principale de l'organisation de l'exploitation	Parmi ces installations 8 projets sont installés avec un associé	Le jeune est le nouveau chef d'exploitation, cependant il n'est pas définitivement propriétaire. Prêt contre services
Autonomie décisionnelle	Forte : le jeune prend l'ensemble des décisions concernant l'exploitation	Faible à moyen : le propriétaire influence le choix des investissements



Indépendance en termes de capitaux	Faible à forte : certains jeunes sont détenteurs des moyens de production (terre achetée, louée ou héritée), pour d'autres la famille ou l'associé reste la principale source de financement des moyens de production (terre, construction, outils). Dans tous les cas le jeune investit l'essentiel de la force de travail	Moyenne : le propriétaire possède l'essentiel des moyens de production (terre, investissements initial (constructions, forage, etc.)), mais le jeune dispose de quelques moyens de production propres (réparation et aménagement des constructions, outils et matériels propres)
Répartition du revenu	Le jeune gère les revenus Partage des revenus entre associés.	Le jeune gère les revenus
Mode accès à la terre	Terre familiale (8); Propriété/ achat (2); Terre associé (2); Location (12); Prêt/don (4); Location et Terre familiale (1)	Prêt/don

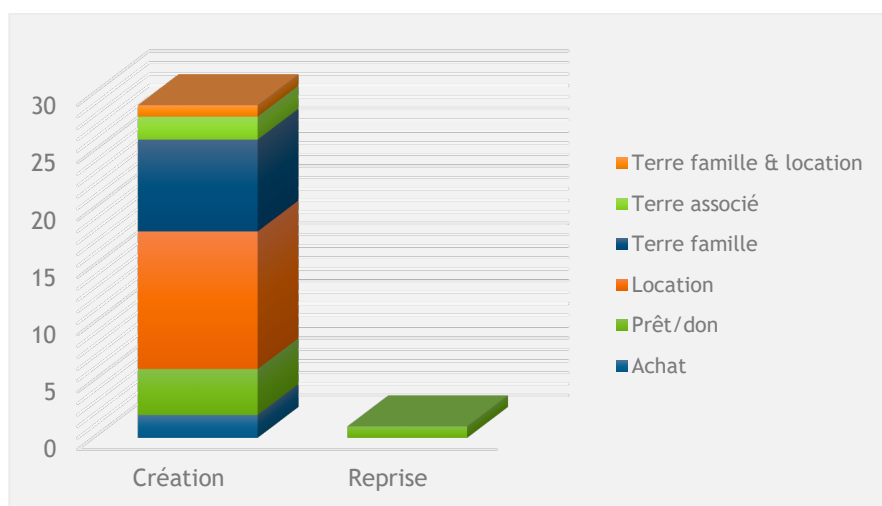


Figure 13: Influence du capital foncier sur les différentes formes d'installation (création/reprise)

5.4. Description des financements des installations jeunes enquêtés

5.4.1. Les coûts des projets et la nature des investissements

Le tableau 4 indique que les coûts des projets effectivement réalisés varient de 200 000 FCFA à 5 000 000 FCFA, équivalant à 305€ et 7622€. Cependant, ces montants sont difficiles à comparer et ne prennent pas en compte le coût du terrain. De plus, la valeur de l'investissement a été évaluée à un instant précis de la mise en œuvre du projet, lors de l'entrevue. Étant donné que les cas étudiés ne sont pas tous au même stade de développement, les valeurs ne sont pas définitives et sont susceptibles d'évoluer. La plupart du temps, ces montants ne représentent pas les coûts réels des projets approuvés en fin de



formation. Ils ont été ajustés selon les ressources disponibles pour le démarrage par le jeune. Certains ont dû commencer par une activité à rentabilité rapide et à faible investissement pour économiser et démarrer l'activité validée dans leur projet professionnel. Malgré ces limites comparatives, la répartition des projets selon leur coût de mise en œuvre (Tab. 4) révèle que la majorité des projets examinés ont coûté moins de 1 000 000 FCFA, soit 1525€.

Le tableau 4 montre que les projets avec un écart le moins significatif entre le projet professionnel approuvé et celui effectivement réalisé sont ceux qui ont coûté le plus cher. Il s'agit des projets de la catégorie 3 (P3, P4, P9, P17, P18, P20, P23). Pour ces projets, le capital de départ a été crucial. Certains ont bénéficié d'un soutien financier important de la famille (le père pour le projet P18, une sœur religieuse pour le projet P9, le tuteur pour le projet P4) ou d'autres membres associés aux projets (le grand frère pour les projets P17 et P23, l'oncle pour le projet P3). Dans le cas du projet P17, par exemple, le principal associé a réussi à mobiliser l'intégralité du financement nécessaire grâce à des crédits obtenus auprès de FINAM et de FUCEC. Étant employé dans le secteur de la microfinance, il a su tirer parti de son réseau professionnel pour rassembler ces fonds. Seule la femme du projet P20 a reçu un soutien financier initial de son époux, puis d'une subvention du projet PNPER. Il est important de noter que les projets incluant le maraîchage, l'élevage de lapins et la culture de céréales sur de petites surfaces ont été les moins onéreux en termes d'investissement.

La nature des investissements nécessaires varie en fonction des spécificités de chaque projet. Par exemple, pour un élevage de poulets de chair, souvent développé par les jeunes entrepreneurs, il faut envisager les investissements suivants :

- Foncier, à moins que les terres ne soient louées, prêtées ou déjà propriété de la famille,
- Constructions telles que le poulailler, un local de stockage, et des logements si l'élevage est situé en dehors du domicile familial,
- Matériel de culture comprenant des plants, du terreau, des semences, de l'engrais, de la paille, des godets, des bâches plastiques, et du fumier,
- Équipement d'élevage, incluant des abreuvoirs, des mangeoires, etc.,
- Achat d'animaux, notamment des poussins d'un jour,
- Fonds de roulement pour l'achat d'aliments et de produits vétérinaires.

Tableau 4: Regroupement des projets enquêtés selon le coût des investissements

Projets	P24	200 000	Maraichage
Catégorie 1	P25	250 000	Céréale (maïs)/Plante à tubercule (igname)
	P27	300 000	Céréales (maïs)/Plantes à tubercules (igname)
	P8	500 000	Céréales (maïs)/Elevage porcins+canards
	P21	500 000	Céréale (maïs)/Légumineuse (niébé)/Plante à racine (manioc)/Elevage traditionnel ovin
	P13	500 000	Maraichage/Elevage lapin
	P10	500 000	Maraichage/Céréale (maïs)/Elevage volailles (coquelet + Goliath)
	P22	500 000	Céréale (maïs)/Légumineuse (soja)/Elevage poulet chair Goliath



	P29	600 000	Maraichage/Elevage volailles (poulet local) /porcin
	P30	600 000	Céréales (maïs, riz, sorgho) /Légumineuses (soja, niébé) /Plantes à tubercules (igname)
	P19	600 000	Elevage poulet chair Goliath/Céréale (maïs)/Maraichage
	P5	700 000	Maraichage/Céréale (maïs)/PRT (manioc)/Elevage poulet chair Goliath
	P7	750 000	Maraichage/Céréales (maïs)/PRT (manioc)/Poulet race locale
	P28	800 000	Céréales (maïs)/Légumineuses (soja)/Elevage volailles (poulet local amélioré)
Projets Catégorie 2	P12	1 000 000	Céréale (maïs)/Plante à tubercule (igname)
	P15	1 000 000	Maraichage/Céréale (maïs jaune)
	P16	1 000 000	Légumineuse (soja, arachide, sésame) /Elevage lapin+poulet de race locale
	P6	1 050 000	Maraichage/Elevage volailles (poulet chair Goliath+ coquelet)
	P14	1 200 000	Maraichage/Elevage volailles (pintades + poulet chair goliath)
	P11	1 500 000	Elevage porcin race améliorée
	P26	1 700 000	Maraichage/Céréale (maïs)/Elevage volailles (poulet de chair, dindons ; canards)
	P1	1 763 000	Maraichage/Elevage lapin/pondeuses
	P2	1 894 400	Légumineuse (niébé)/Elevage poulet chair Goliath
	Projets Catégorie 3	P4	2 233 750
P9		2 500 000	Elevage porcin race améliorée
P18		2 500 000	Fruitier (avocat)/PTR (igname, manioc) /Maraichage/Volailles (poulet race locale, poulet race améliorée, pintade)
P23		2 500 000	Céréale (maïs)/Elevage poulet chair Goliath
P3		3 000 000	Céréales (maïs)/PRT (manioc)/Elevage porcin race améliorée
P20		4 000 000	Elevage porcin race améliorée
P17		5 000 000	Maraichage/Elevage volailles (poulet chair Goliath+pintade)

5.4.2. Les types de financements mobilisés : pratiques financières des jeunes

De nombreux jeunes ont mobilisé divers types de financements pour obtenir les facteurs de production nécessaires à leurs activités agricoles. L'étude des parcours d'accumulation de ces facteurs met en évidence le rôle clé de l'autofinancement. En effet, 27 sur 30 jeunes ont opté pour cette méthode. La majorité a financé leurs projets avec les revenus de leur précédente activité, qu'elle soit agricole ou autre, avant de lancer leur activité agricole, ou avec les revenus complémentaires issus des activités en parallèle durant la mise en place de leur outil de production, ou encore avec les revenus de l'activité agricole elle-même, permettant ainsi de couvrir d'autres dépenses telles que les investissements et le besoin en fonds de roulement.

« A la sortie de la formation, je n'ai pas eu la chance d'être soutenu. Je suis donc retourné à mon ancien travail comme enseignant dans une école privée, j'ai pu épargner un peu et j'ai démarré avec la production maraichère. Je pense que le centre SICHEM devrait assister les jeunes après leur formation pour leur permettre de démarrer leur installation. » (P24).



« Certains jeunes ont eu le soutien de leurs parents, cela a facilité leur installation. Nous n'avons pas eu de soutien. C'est notre courage et curiosité qui nous guide. Nous avons donc entrepris une activité de fabrication et vente de charbon de bois, qui nous aide à commencer notre activité agricole. Petit à petit, nous aussi allons arriver à destination. » (P22).

Pour ces jeunes, l'autofinancement est un moyen d'éviter l'endettement lors du lancement de leur activité agricole. Un des principes clés appris lors de la formation est de ne jamais commencer une entreprise avec de l'argent emprunté. Il est préférable de démarrer modestement avec les ressources disponibles et d'avoir une base solide avant de considérer un crédit.

Les autres méthodes de financements mobilisées par les jeunes sont :

Le financement basé sur les dons de la famille ou des connaissances, qu'ils soient en argent ou en nature, implique les parents (père, tante/oncle, frère/sœur,), ou le conjoint ou encore les amis, les connaissances, les orphelinats, etc. Quinze jeunes bénéficient de ce type de financement. Pour eux, le soutien familial ou d'une connaissance a facilité l'accès au foncier, la mise à disposition de fonds pour les investissements initiaux (construction, matériel, achat d'animaux, etc.) et le besoin en fonds de roulement pour l'approvisionnement en aliments, l'achat d'intrants et de produits vétérinaires (annexe 16).

« J'avais prévu démarrer avec mes propres ressources, en travaillant pendant 2 ans pour économiser et financer mon installation. Mais je n'ai pas pu épargner assez et c'est mon grand frère qui m'a finalement aidé ». (P26). « J'ai eu la chance d'être aidé par mon frère, mais je n'ai su gérer. Démarré avec 1000 têtes était trop ambitieux, il fallait démarrer avec les 200 têtes comme prévu dans mon projet initial validé pour apprendre et ensuite augmenter progressivement. » (P23). « J'ai beaucoup profité de la formation reçue. Je m'auto-emploie, je suis devenue un auxiliaire de services vétérinaires, je fais des prestations services vétérinaires. Je suis fier de ma situation aujourd'hui, je travaille pour moi. Dans mon parcours l'aide mon mari a été déterminante pour réussir dans mon projet ». (P20).

Les prêts familiaux (père, grand frère, tante, etc.) ou d'un ami/connaissance représentent le troisième type de financement utilisé par les jeunes. Six jeunes ont eu recours à ce mode de financement. Pour celui qui a reçu un prêt d'un parent direct (père), cela consistait en un don de fonds pour les investissements initiaux et en un prêt de fonds de roulement à rembourser dès que l'activité commence à générer des revenus. Par exemple, un jeune (P25) a bénéficié d'un prêt de 250 000 FCFA d'une femme vivant en Europe, ce qui lui a permis de lancer sa production de maïs et d'igname.

Le crédit bancaire se classe quatrième, avec cinq jeunes ayant choisi ce mode de financement. Pour cette catégorie de projets, le financement repose sur des crédits obtenus auprès des institutions de microfinance (système financier décentralisé). Quatre d'entre eux ont réussi à réunir la garantie financière demandée par la microfinance grâce aux revenus économisés de leurs activités non agricoles (antérieures ou parallèles) ou de l'activité



agricole. Cela illustre l'importance de la pluriactivité dans la mobilisation des ressources pour les projets des jeunes. Par exemple, le jeune (P28) a utilisé l'épargne accumulée grâce à son travail de pépiniériste et de jardinier pour constituer une garantie de 150 000 FCFA, ce qui lui a permis d'obtenir un crédit de 300 000 FCFA auprès de la microfinance FECECAV. Ce prêt a financé l'achat de poussins d'un jour, de nourriture et de produits vétérinaires pour son élevage de poulets de chair. Le remboursement du crédit a été effectué en cinq mois, avec un intérêt annuel de 10%. Dans l'ensemble, les jeunes perçoivent souvent les stratégies de prêts pour démarrer une activité agricole comme un risque à éviter au début de leur installation.

Certains jeunes ont utilisé le mode de financement par subvention. Cinq d'entre eux ont bénéficié d'une subvention pour leurs projets, soit sous forme d'aide financière, soit en équipements pour démarrer leur activité. Les initiatives qui ont appuyé ces jeunes incluent le projet TERSAA de l'ONG ETD, le projet PNPER, le projet AGORA, ainsi que la Jeune Chambre Internationale, section Togo (JCI Togo). *« Le début n'était pas facile, il a fallu démarrer quelque chose pour que TERSAA/ETD me vienne en aide, confie le jeune porteur du projet P29 »*. Effectivement, ce jeune a reçu une subvention de 450 000 FCFA, ce qui a financé la construction d'une porcherie, l'acquisition de matériel d'élevage et l'achat de jeunes animaux. La jeune femme, porteuse du projet numéro 20 et propriétaire foncier (par achat), a également bénéficié d'un soutien financier du projet PNPER s'élevant à 2 160 000 FCFA, répartis entre 1 000 000 FCFA de subvention pour l'investissement et 1 160 000 FCFA de crédit bancaire (FUCEC) pour le fonds de roulement. Cet investissement a financé la construction de sa seconde porcherie et la rénovation de la première.

Trois autres jeunes ont réussi à financer leur projet en s'associant avec un proche, généralement un grand frère, un oncle ou un autre jeune de leur promotion. Ces jeunes ont fait preuve d'une autonomie décisionnelle allant de faible à moyenne, n'étant pas détenteur des moyens de production tels que la terre, les bâtiments ou les outils, et ne contribuant qu'avec leur force de travail essentielle, à savoir leurs compétences et leur main-d'œuvre.

« Je suis ne pas totalement satisfait de ma situation actuelle car je ne suis pas autonome, ni indépendant dans la prise de décision sur les investissements à réaliser et la mise en place de l'activité. Comme c'est mon frère qui finance tout, cela n'évolue pas comme j'aurais souhaité, il finance quand il veut et cela a un impact sur l'évolution normale des activités ». (P17). *« Pour réussir, il faut un soutien, un accompagnement, je n'aurais pas pu m'installer sans le soutien de mon père. Aujourd'hui je suis sur la bonne voie. Aussi, s'associer avec quelqu'un, permet également de mieux faire face aux difficultés, on réfléchit à deux pour trouver des solutions, on risque ensemble, et on gagne ensemble »* (P18).

Enfin, deux autres jeunes (P7 et P30) ont respectivement sollicité des emprunts auprès de tontines financières (P7) et de crédits fournisseurs. La tontine est une association de personnes qui se regroupent pour épargner ensemble et parfois pour accorder des crédits au sein du groupe. Les membres de la tontine partagent un lien commun, comme habiter le même quartier ou appartenir à la même famille. Ils se réunissent selon une fréquence



hebdomadaire, mensuelle ou annuelle, qui diffère selon les tontines. Ce système informel peut également impliquer des individus extérieurs ou des fournisseurs. Le service informel peut aussi être en liaison avec une personne lambda ou avec les fournisseurs. Un jeune a bénéficié d'un crédit intrants du riz (semences, engrais, herbicides) de l'ANSAT dans le cadre d'une agriculture contractuelle. Ce jeune a aussi reçu un kit dotation d'intrants pour la production de riz (engrais, herbicides, semences) de la part de TERSAA/ETD.

Chaque jeune interrogé a fait appel à diverses sources de financement. Les types de financement choisis pour acquérir les moyens de production dépendent des objectifs de l'installation, des principes et valeurs du jeune, ainsi que de ses besoins et ressources disponibles au moment de l'investissement. Ces options de financement impliquent différents niveaux d'engagement pour le jeune. L'annexe 16 détaille les financements obtenus par chaque individu. En fonction de l'état d'avancement du projet, de la confiance du jeune en son activité (en termes de capacités de production et de vente) et de sa capacité à rembourser (solvabilité), il peut être plus ou moins disposé à s'engager financièrement et à s'endetter pour son activité. Par conséquent, les types de financement évoluent au fil du processus d'installation. Pour un investissement donné, il est possible de combiner différents financements. La nature de l'investissement influence le choix du financement sollicité.

« J'apprécie ma situation actuelle, car j'ai pu démarrer avec quelque chose, Il reste à agrandir l'activité. Je compte faire l'épargne auprès d'une microfinance pour bénéficier d'un crédit pour agrandir le champ et démarrer l'élevage » (P27).

« Je me demande comment j'ai pu faire pour arriver là où je suis actuellement. Je suis très fier et suis à présent prêt pour demander un crédit bancaire et renforcer mes activités » (P19).

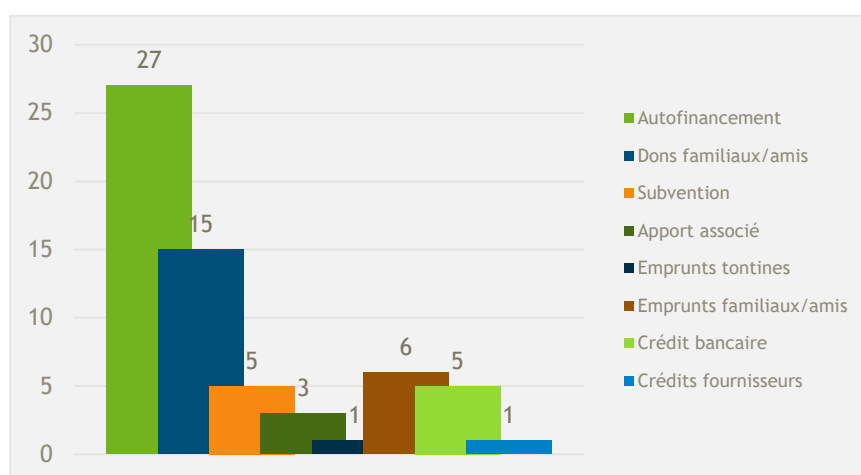


Figure 14: Distribution des types de financement mobilisés par les jeunes

En conclusion, les systèmes d'activités des jeunes enquêtés ne sont pas spécialisés dans une production agricole spécifique, mais combinent plutôt une variété de sources de revenus au sein d'une même unité économique. Des flux financiers s'établissent entre ces différentes activités, permettant ainsi la gestion de la trésorerie et l'investissement au sein de l'unité de



production. Ce schéma illustre les divers flux de trésorerie parmi les activités et expose les différentes pratiques financières adoptées par les jeunes.

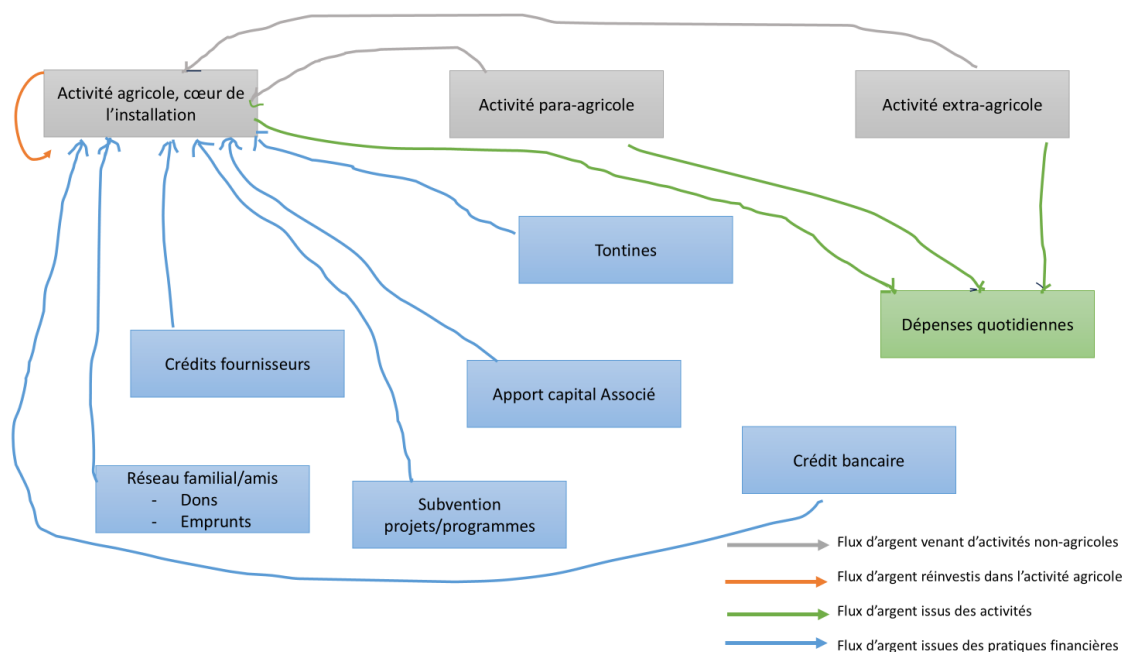


Figure 15: Schéma type de trésorerie et sources de financement

5.4.3. Pluriactivité comme stratégie de financement des projets des jeunes

De nombreux jeunes sont ou ont été engagés dans des activités pluriactives. Cette pluriactivité varie, allant du formel à l'informel, du travail à temps plein au temps partiel, et peut être une activité principale ou secondaire. L'étude réalisée auprès des jeunes de SICHEM révèle qu'ils utilisent différentes formes et fonctions de pluriactivité pour obtenir leurs moyens de production. Quatre catégories ont été identifiées en fonction de la nature de la pluriactivité exercée par les jeunes. (Figure 16).

Groupe 1 : jeunes impliqués dans des activités para-agricoles. Il y a 12 jeunes qui développent des activités para-agricoles afin de financer leurs moyens de production. Ces activités incluent principalement les services vétérinaires, le conseil et la formation pour les éleveurs, la collecte et la vente de produits agricoles, le travail comme ouvrier agricole dans une exploitation, etc. Ces activités sont généralement entreprises avant l'installation, au démarrage ou pendant l'installation, la plupart du temps à temps partiel.

Groupe 2 : jeunes engagés dans des activités extra-agricoles. Cette catégorie comprend sept jeunes dont les activités incluent : la construction de WC non vidangeables, le travail en entreprise, la conduite de taxi-moto, et l'emploi dans des bars ou auberges, entre autres.

Groupe 3 : jeunes qui combinent des activités para-agricoles et extra-agricoles. Ils sont deux à adopter cette approche mixte. Dans ce groupe, l'un des jeunes utilise son activité non



agricole comme activité principale, ce qui finance son activité agricole pratiquée à temps partiel.

Groupe 4 : Le dernier groupe est composé de jeunes sans activités secondaires, au nombre de neuf, qui n'ont pas développé de stratégies de diversification pour appuyer leur installation. La plupart d'entre eux ont bénéficié du soutien familial (père, frère aîné, connaissance) pour financer leur installation.

Les diverses activités entreprises par ces jeunes avant, lors du lancement ou durant leur processus d'installation ont significativement contribué à l'accroissement et à la sécurisation de leurs revenus, à la satisfaction de leurs besoins personnels et au financement de leurs projets agricoles. Les revenus dégagés par les autres activités sont utilisés pour couvrir les dépenses quotidiennes, ou réinvestis dans l'agriculture, ce qui permet de consacrer les revenus agricoles à l'investissement, alors que les bénéfices de l'activité agricole sont entièrement réinvestis.

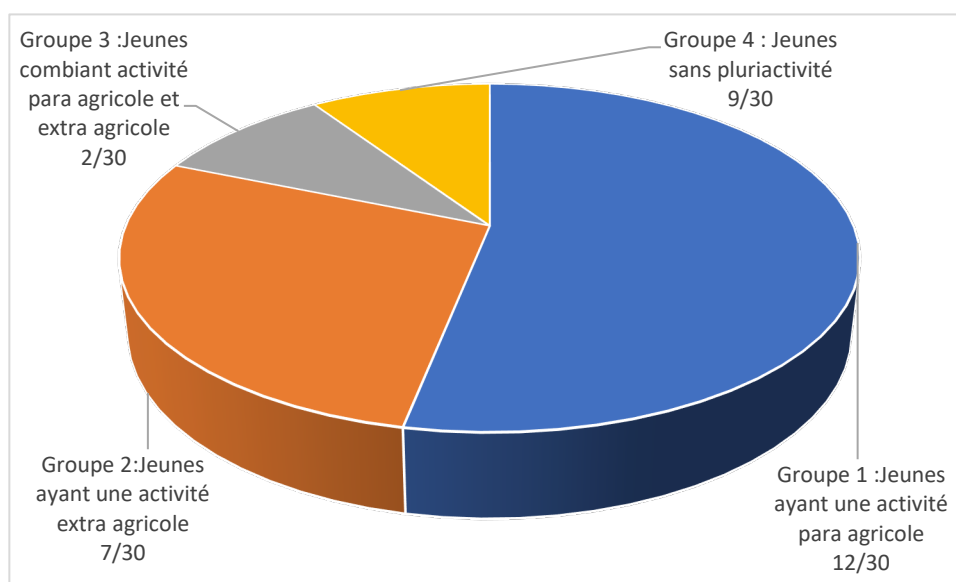


Figure 16: Pluriactivités des jeunes enquêtés

5.4.4. Les stratégies des jeunes pour réduire les investissements en capital

Les projets des jeunes examinés affichent des coûts variés. Confrontés à des contraintes financières, certains ont développée différentes stratégies afin de diminuer les coûts d'investissement et faciliter leur établissement. Les stratégies diffèrent selon la nature du capital productif, qu'il s'agisse de capital physique, y compris immobilier (foncier, équipements, bâtiments, matériel, etc.), de capital humain ou de capital social (Tab. 5).

Concernant l'accès au foncier, certains jeunes optent pour le fermage (location rémunérée) ou le métayage (partage de la production) afin de diminuer les coûts initiaux. D'autres se





tourment vers leur réseau familial pour obtenir des terres (don ou prêt de terre ou maison familiale) ou s'établissent dans des villages éloignés de Lomé où les conditions d'accès sont plus abordables (prix de location ou d'achat réduits). Deux jeunes exploitent des terres du domaine ou de la réserve publique. Un autre a choisi de reprendre une ferme existante pour limiter les investissements initiaux (P14).

En ce qui concerne l'équipement et les matériels de production, les stratégies adoptées incluent notamment :

- L'échelonnement des coûts d'investissement sur une période, permettant aux jeunes de commencer avec des installations de petite capacité qu'ils peuvent agrandir ou améliorer progressivement, sans devoir acquérir immédiatement tous les équipements essentiels. Ils peuvent ainsi investir graduellement dans du matériel plus sophistiqué au fur et à mesure de leur installation.
- La réduction des coûts d'investissement et des matériels, par exemple, pour la construction de structures telles que des poulaillers ou des porcheries, les jeunes utilisent des matériaux locaux comme le bois ou le bambou, qui sont disponibles localement et moins coûteux. D'autres choisissent d'acheter des outils agricoles (houe, daba, machette) à bas prix ou d'utiliser des matériaux recyclés (comme des bidons en plastique usagés) pour confectionner des abreuvoirs et des mangeoires.

Pour constituer un cheptel, les jeunes confrontés à des contraintes financières initiales tendent à acquérir des animaux jeunes (porcs, lapins) à moindre coût. Cependant, cela nécessite de les nourrir plus longtemps avant qu'ils ne commencent à produire, ce qui peut accroître les frais d'exploitation, tels que la nourriture et les soins vétérinaires. Par exemple, pour diminuer les coûts liés à l'acquisition d'animaux, un jeune éleveur n'a acheté que deux truies et a opté pour la saillie chez un autre éleveur, ce qui lui a aussi permis de réduire les frais d'aliments. Concernant l'élevage de volailles, la majorité des jeunes préfèrent commencer avec un petit nombre d'animaux (100 à 250 têtes par exemple) et augmenter progressivement en élevant plusieurs bandes successivement. Cependant, cette stratégie pourrait influencer la rentabilité du cheptel, le point d'équilibre théorique étant estimé à un minimum de 500 têtes.

Les jeunes adoptent diverses stratégies pour minimiser le besoin en fonds de roulement, en fonction de la nature des dépenses. Afin de diminuer les coûts d'alimentation du bétail, ils préparent eux-mêmes la nourriture en utilisant des ingrédients locaux ou ceux produits sur leur propre ferme, tels que le maïs, le soja et le manioc. Certains pratiquent l'élevage en liberté pour les poules locales afin de réduire la consommation de nourriture. Pour obtenir des produits vétérinaires, les jeunes appliquent les compétences acquises lors de leur formation en administrant eux-mêmes les soins vétérinaires. D'autres préfèrent élever des animaux de races plus robustes, à croissance rapide et nécessitant moins de soins vétérinaires, comme le poulet de chair de la race améliorée Goliath. L'utilisation de la phytothérapie (fruit de papaye par exemple) à des fins préventives ou l'emploi de produits vétérinaires en faible dose contribue également à réduire les frais liés aux produits vétérinaires.



Les jeunes font appel à des stratégies diverses pour accéder aux intrants agricoles : certains réutilisent des semences reconduites (graines, tubercules, boutures, etc.) ou achètent des semences non certifiées sur les marchés à moindre coût afin de diminuer les frais d'exploitation. D'autres ne font pas usage d'engrais ou en utilisent en petites quantités. Il y a ceux qui privilégient l'agriculture écologique, en employant le fumier de leurs propres élevages ou des pesticides naturels (extraits de plantes) plutôt que des pesticides chimiques. Deux jeunes se sont tournés vers la méthode du "zéro labour", qui élimine le besoin d'engrais, d'herbicides et de désherbage, réduisant ainsi les coûts de main-d'œuvre. Le jeune porteur du projet P30 a recouru à des crédits fournisseurs de l'ANSAT pour les intrants riz remboursable en nature à la récolte. Certains jeunes recourent à des réseaux d'amis ou professionnels, tels que des coopératives, pour bénéficier de l'entraide, ou s'appuient sur leur propre force de travail ainsi que celle de leur conjointe. Ceux qui doivent engager une main-d'œuvre agricole rémunérée négocient souvent des modalités de paiement différé, effectif après la récolte et la vente des produits.

Tableau 5: Stratégies des jeunes pour réduire les coûts d'investissement

Facteurs de production	Stratégies de réduction
Capital investissements	
Accès au foncier	Exploitation du domaine ou réserve publique à bas prix (P30) Recours au réseau familial pour accéder au foncier : terre familiale ou maison familiale Installation au village (prix bas) Recours du métayage comme mode de tenure foncière (location contre partage de récolte) pour réduction dépenses Reprise d'une ferme pour réduire les couts d'investissement (P14)
Capital physique (équipements, constructions)	Minimisation du cout de construction : utilisation de matériaux locaux (bois, bambous) Echelonnement des investissements à réaliser dans le temps
Matériel élevage et ou de culture	Achat d'outillage aratoires (houe, daba, coupe, coupe) à prix bas Utilisation de matériaux recyclés (bidon usagé en plastique) pour fabriquer les abreuvoirs et mangeoires Echelonnement des coûts d'achat de matériels (tous les matériels n'ont pas été acquis, exemple de brouette, ...)
Achat des animaux du cheptel	Achat d'animaux jeunes (porcins, lapereaux) à bas prix Démarrage avec un nombre réduit et en bandes successives pour les volailles (réduction de charges)
Besoins en fonds de roulement	
Aliments pour le cheptel	Compose lui-même l'aliment avec des ingrédients achetés localement ou produit lui-même (maïs, soja, manioc (minimisation du cout) Elevage en divagation pour les poules locales pour réduire la consommation en aliments
Produits vétérinaires	Lui-même pratique les soins vétérinaires + castration



	Choix de race plus résistant, à croissance rapide et moins exigeant en soins vétérinaires (poulet Goliath)
	Recours à la phytothérapie à titre préventif pour réduire les frais de produits vétérinaires et utilisation fumier d'animaux, faible utilisation de produits vétérinaires
Intrants agricoles	Recours à de crédits fournisseurs intrants et d'éventuels crédits dans le cadre de l'agriculture contractuelle (P30)
	Utilisation de reconduites (semences, semenceaux, boutures, etc.) Achat semences non certifiées au marché (à bas prix) pour réduire les charges d'exploitation
	Utilisation des extraits végétaux pour le traiter les cultures ; utilisation du fumier
	D'autres optent pour la technique de "zéro labour" qui ne nécessite pas d'utilisation d'engrais, ni d'herbicide
Charges d'exploitation et main d'œuvre	Recours à l'entraide (réseau d'amis/coopérative)
	Utilisation de sa propre force de travail et de sa femme
	Technique de "zéro labour et de semis direct pour réduire les charges en main d'œuvre
	Négociation avec les ouvriers pour paiement en différés de la main d'œuvre rémunérée (P7)
	Production écologique sans pesticides/ utilisation de pesticides naturels (extraits de végétaux)

5.4.5. Le niveau de connaissance de ce qui existe en termes de financement

L'analyse du niveau de connaissance des jeunes sur les opportunités de financement du secteur agricole, montre que 18 jeunes sur les 30 n'ont pas connaissances des mécanismes, produits et services financiers existants. Pour ces jeunes, cette situation est liée au fait qu'ils n'ont pas bénéficié d'un accompagnement post-formation de la part de centre SICHEM.

« Le manque de fonds de démarrage est également un problème. Il est crucial de mettre en place un soutien sous forme de dons ou d'aides "coup de pouce". Un accompagnement continu, tel que le suivi et le conseil, est essentiel lors de l'installation des jeunes. Le centre devrait établir des partenariats avec des institutions et des mécanismes de financement pour aider les jeunes à se connecter avec ces entités et faciliter leur accès au financement ». (P18).

5.5. Typologie des trajectoires de financement d'installation des jeunes

Suite à l'analyse des caractéristiques et des stratégies des projets examinés, il s'est révélé que les jeunes rencontrent diverses situations lors de leur installation, dessinant ainsi une typologie. Cette dernière aidera à mieux saisir la diversité de ces contextes d'installation. Quels facteurs expliquent ces situations ? Quels sont les risques et défis liés ? Et quels sont les facteurs clés de succès et de durabilité ?



5.5.1. Éléments à l'origine de la typologie

L'analyse des diverses trajectoires de financement de projets des jeunes s'est appuyée sur des caractéristiques étudiées auparavant, notamment :

- La durée s'étendant des premiers investissements à la mise en fonction de l'outil de production, même si le projet continue d'évoluer, de s'adapter aux besoins, aux opportunités et aux imprévus. Chaque installation est unique et une multitude de facteurs, prédictibles ou non, influencent cette durée ;
- Les durées entre chaque phase d'investissement, et donc les moments de réalisation des investissements au cours de la trajectoire. Certaines périodes entre les phases d'investissement pendant l'installation sont spécifiques à certaines trajectoires : i) Phase d'acquisition de capacité agricole avant de tenter une installation, en menant des activités pour économiser ; ii) Phase de test, pour découvrir l'activité, le temps de maîtriser la production ; iii) Phase de réalisation des investissements initiaux et de lancement de l'activité agricole ; iv) Phase de consolidation de l'appareil de production (comme dans le cas du projet P20, par exemple) ;
- La nature des investissements effectués à chaque étape (acquisition de terrain, aménagement, construction, cheptel, équipement, outils de culture/élevage, etc.), et leur coût, qu'il soit monétaire ou en termes de travail, pour limiter les dépenses de cet investissement (stratégies de réduction des coûts d'investissement...) ;
- La nature des financements mobilisés pour couvrir les investissements :
- Le coût total du projet (hors acquisition de terrain) effectivement engagé ;
- Le nombre de financements mobilisés en fonction des investissements nécessaires à chaque étape, et au total sur la durée du projet, par rapport au coût total du projet.

Toutes ces caractéristiques de financement sont influencées par divers facteurs :

- La connaissance des systèmes d'activités et leur fonctionnement est cruciale. Comprendre ces systèmes permet d'identifier les évolutions possibles des exploitations, leurs potentialités et contraintes, tout en différenciant les problèmes de trésorerie et d'équipement.
- Le type d'accès au foncier, qu'il s'agisse de propriété, fermage, prêt ou terres familiales, ainsi que la création ou la reprise, sont déterminants. La rapidité et l'intensité des processus d'accumulation des facteurs de production dépendent avant tout de la dotation initiale en foncier des exploitations.
- Le mode d'insertion sociale et professionnel de l'individu joue également un rôle crucial.
- Analyser les besoins de trésorerie et les dépenses non productives donne une indication des besoins financiers à satisfaire.
- Les capacités matérielles des jeunes avant ou au démarrage de leur installation, ainsi que leur niveau de connaissance des opportunités de financement disponibles, sont également à considérer.



- Les éléments favorables et les contraintes liés à la réalisation du projet sont autant de facteurs qui affectent le coût total du projet, sa durée (rapidité ou progressivité) des investissements, ainsi que la nature et le nombre de financements nécessaires.

5.5.2. Types de financements : des stratégies plus ou moins progressives

L'analyse des parcours individuels en tenant compte des différents facteurs décrits précédemment a conduit à l'élaboration de la typologie illustrée dans la figure ci-après.

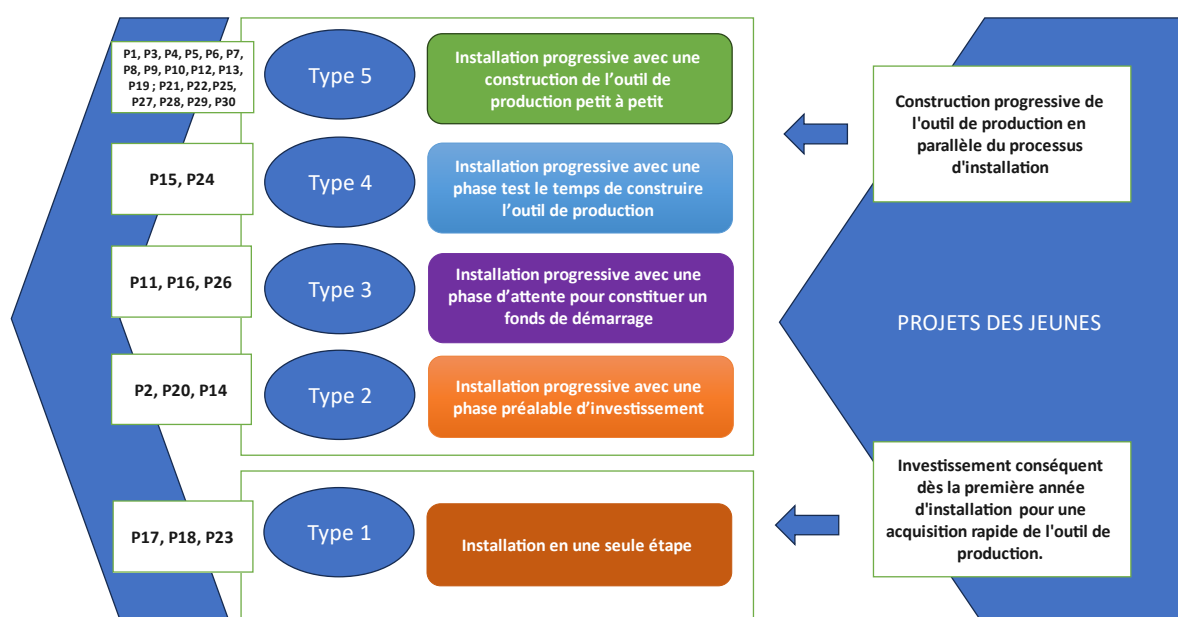


Figure 17: Les types de trajectoire de financement des jeunes

5.5.2.1. Type 1 : Installation en une seule étape (3 jeunes/30)

Les jeunes, regroupés dans cette catégorie (figure 18), qui se lancent dans des activités agricoles en création, ont acquis en une seule fois les différents facteurs de production. Ils sont trois jeunes qui ont réussi à construire l'outil de production dès le début de leur installation. L'un d'eux (P17) a reçu une contribution significative de son frère aîné qui s'est associé à son projet en investissant dans l'acquisition du foncier, les bâtiments, l'équipement, le matériel et l'achat de poussins. Le capital de roulement nécessaire pour l'achat d'aliments et de produits vétérinaires a été financé par un crédit bancaire garanti par l'associé.



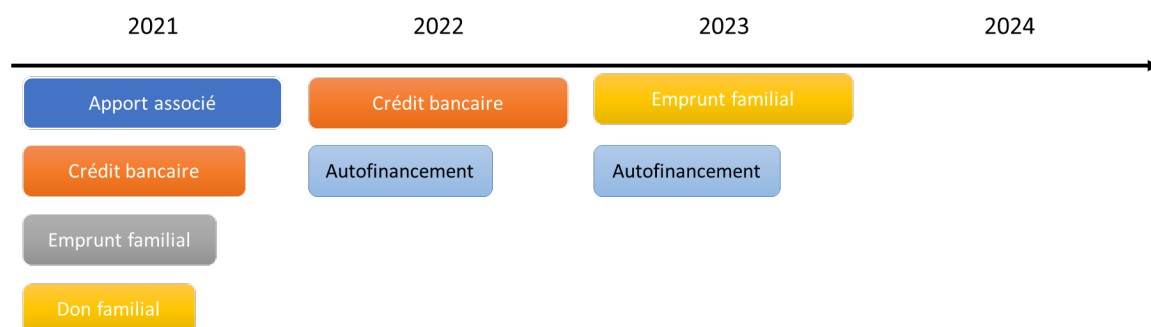


Figure 18: Trajectoire de financement d'installation du type 1

Ce groupe comprend également des personnes disposant des moyens nécessaires pour investir et acquérir d'un seul coup les facteurs de production (P18 et P23). Le premier (P18) a bénéficié d'une dotation significative de la part de son père, incluant des terres, du capital d'investissement et un fonds de roulement. Ce dernier lui a été accordé sous forme de prêt, remboursable à la vente des volailles. Le second a quant à lui été entièrement financé par son frère résidant en Europe, via un prêt qu'il devra rembourser dès que l'activité commencera à générer des revenus.

Après l'échec de son premier élevage de poulets de chair de race améliorée, le jeune porteur du projet P18 entreprend une seconde installation, cette fois en élevage de poulets de race locale, un type d'élevage moyen coûteux en termes d'investissement. Le jeune du projet (P23) a également perdu son capital initial et s'est orienté vers le petit commerce d'eau de boisson "Pure water", tout en tentant une seconde expérience dans la culture du maïs afin d'économiser suffisamment pour reprendre l'élevage. Dans

ces deux situations, la perte du capital est due à une mauvaise gestion : le premier (P18) n'a pas correctement budgétisé les coûts des aliments et des soins vétérinaires, et face à une hausse des prix sur le marché, le fonds de roulement n'était pas suffisant pour nourrir les volailles jusqu'à maturité. Le second (P23) a échoué à maintenir la santé des volailles par manque de fonds de roulement conséquent, et son frère, après avoir investi 2 500 000 FCFA, a jugé ce montant trop élevé pour investir davantage. En conséquence, il a subi de lourdes pertes lorsque ses volailles ont été décimées par une maladie.

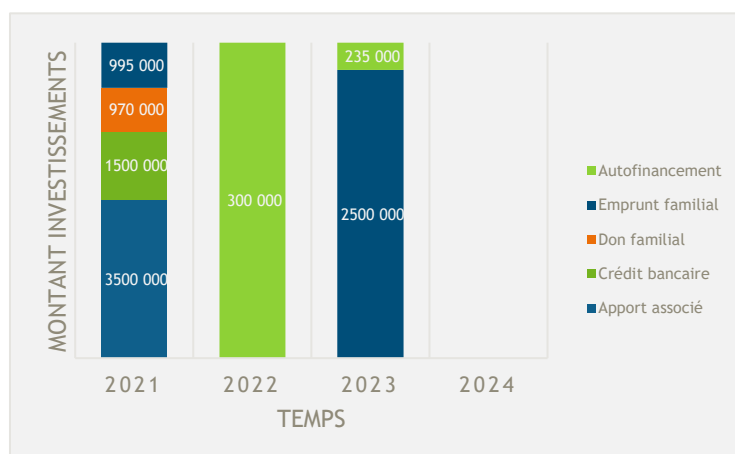


Figure 19: Phases d'investissement de type 1 (données issues de trois cas représentatifs de ce type). Echelle : montant des investissements en % du total investi, temps : moyenne entre les mois et années de différents porteurs de projet de ce type



Les investissements réalisés en une seule étape peuvent se faire par endettement pour ceux qui disposent de garanties et d'une capacité de remboursement adéquate, ou par apport personnel pour ceux qui possèdent un capital initial significatif (via une dotation, un don, etc.). La figure 19 illustre les phases d'investissement et les types de financements couramment utilisés par les jeunes dans ce mode d'installation. Pour les jeunes qui contractent un emprunt afin d'investir d'un seul coup, les revenus générés par l'activité contribuent partiellement au remboursement du prêt.

La majeure partie des investissements se réalise en une seule étape au début de l'installation selon l'année de démarrage de chacun. Une seconde phase peut être observée l'année qui suit la phase d'investissements initiale, une fois que le projet commence à dégager des revenus suffisants. Cette deuxième phase peut servir à couvrir les besoins en fonds de roulement ou à agrandir le cheptel ou encore pour diversifier dans les cultures (maïs, soja) afin de nourrir les animaux.

Pour minimiser les risques au démarrage de leur installation, il est crucial que le jeune s'assure de sa capacité à produire et à vendre ses produits. Il pourrait donc être plus sage de prendre le temps nécessaire au lieu d'investir immédiatement dans un équipement de production sans avoir préalablement maîtrisé la production et la commercialisation, en particulier dans l'élevage de volailles qui exige beaucoup de soins et d'aliments. En outre, les jeunes en situation de création d'activités agricoles ont souvent des capacités limitées d'autofinancement et de remboursement, rendant difficile un investissement en une seule fois. Par exemple, le jeune du projet (P23) pourrait commencer avec un élevage de 500 volailles avant d'augmenter à 1000. Ainsi, il aurait acquis de l'expérience et généré un fonds de roulement suffisant pour éviter les écueils qu'il a rencontrés.

5.5.2.2. Type 2 : Installation progressive avec une phase préalable d'investissement (3 jeunes/30)

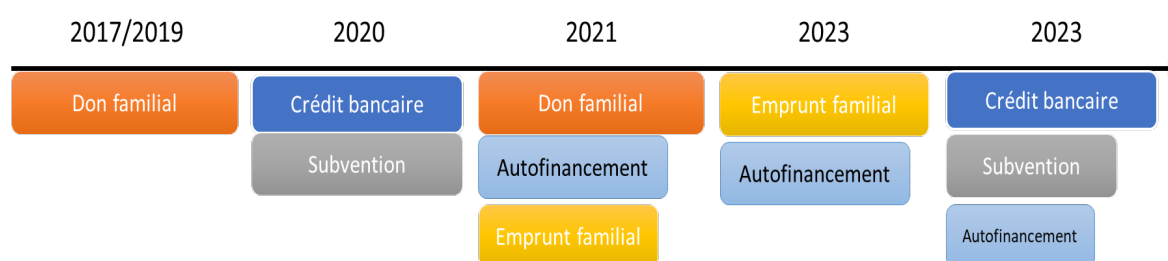


Figure 20: Trajectoire de financement d'installation du type 2

Très similaire au type 1, ce mode d'investissement est lié à la création d'une activité agricole. Nous avons cependant un seul exemple de reprise d'exploitation (P14) dans cette catégorie. Les deux jeunes en phase de création d'activités (P2, P20) ont anticipé les investissements nécessaires à la construction de leur outil de production pendant leur formation. Pour eux, l'étape préalable était essentielle, car ils avaient déjà une idée de leur projet avant de se former pour acquérir les compétences requises pour sa réalisation. Pour le projet P20, alors



que la personne était en formation, son mari a commencé les premiers investissements pour son installation en construisant sa première porcherie. De son côté, le jeune du projet P2 a financé l'achat d'un terrain et entamé les constructions (poulailler, logement, local de stockage) avec les revenus de ses emplois salariés (agent de sécurité, ouvrier en pâtisserie) avant même de débiter sa formation en agriculture.

La troisième personne (P14) a bénéficié des investissements préexistants de la propriétaire de la ferme qu'il a reprise. Ces investissements sont donc considérés comme anticipés avant le démarrage officiel de son élevage de pintades, financé par un prêt accordé par l'ancien propriétaire.

Malheureusement, il a perdu son capital initial en raison de problèmes de gestion sanitaire qui ont décimé son élevage. Il s'est alors orienté vers l'élevage de poulets locaux et la culture de tomates hors saison, tout en travaillant quatre jours par semaine dans une auberge pour subvenir à ses besoins quotidiens et financer son activité agricole.

Dans ce type, un premier pic correspond aux investissements préalables à l'installation officielle sur la structure existante. Le second pic correspond aux investissements complémentaires (finitions, aménagements, agrandissements) ou que soit pour la création ou pour la reprise. Eventuellement, une troisième phase pourrait être observée pour le développement de l'exploitation ou une autre activité de diversification comme le cas du jeune (P14) qui a démarré la production de tomate sur une surface de 600m².

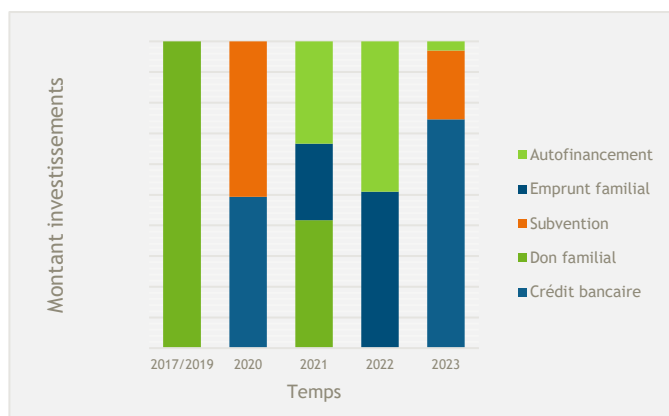


Figure 21: Phases d'investissement de type 2 (données issues de trois cas représentatifs de ce type). Echelle : montant des investissements en % du total investi, temps : moyenne entre les mois et années de différents porteurs de projet de ce type.

5.5.2.3. Type 3 : Installation progressive avec une phase d'attente pour constituer un fonds de démarrage (3 jeunes/30)

Ce modèle représente aussi une installation progressive avec une étape préalable. Dans ce cas, l'étape préliminaire n'est pas toujours désirée par le jeune qui, après sa formation, manque de soutien pour commencer immédiatement son activité.

Ces jeunes, au nombre de trois (P11, P16, P26), sont contraints de travailler dans des emplois para-agricoles ou extra-agricoles rémunérés (tels qu'ouvrier agricole ou prestataire de services vétérinaires) afin d'économiser suffisamment pour s'installer de manière officielle.



Dans la figure 23, la période d'attente indiquée correspond à l'année 2021, avec un délai d'attente variant d'un à deux ans pour les jeunes. Ces derniers, restreints financièrement au début, n'ont pas pensé à sécuriser le terrain loué avant de procéder à des investissements initiaux. Ils ont subi la jalousie de leur propriétaire foncier qui, témoin de la réussite de leur activité, leur a repris la terre. Faute de temps et de ressources pour investir dans un nouveau site, ils ont ainsi perdu leur capital productif.

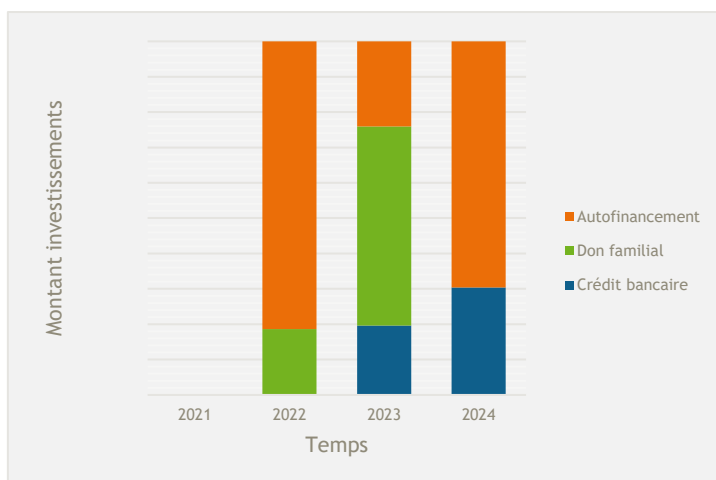


Figure 22: Phases d'investissement de type 3 (données issues de trois cas représentatifs de ce type). Echelle : montant des investissements en % du total investi, temps : moyenne entre les mois et années de différents porteurs de projet de ce type.

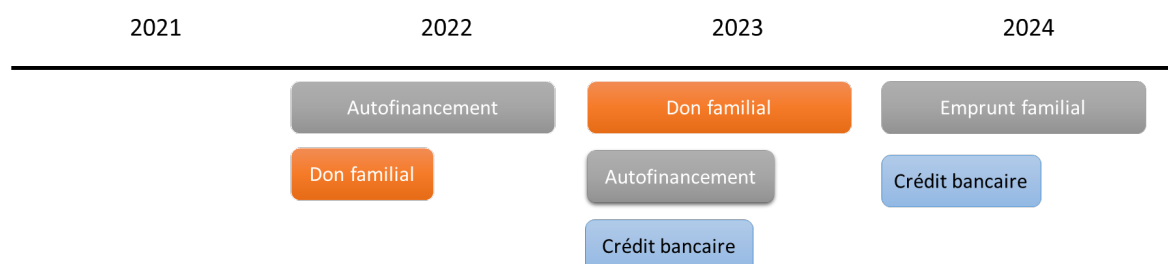


Figure 23: Trajectoire de financement d'installation du type 3

5.5.2.4. Type 4 : Installation progressive avec une phase test préalable de construction de l'outil de production (2 jeunes/30)



Figure 24: Trajectoire de financement d'installation du type 4



Ce type représente un cas d'installation progressive, débutant par une phase de test de production. Les jeunes de ce groupe, qui se lancent dans une nouvelle activité, souhaitent s'assurer de leur capacité de production, et de commercialisation avant d'investir pleinement dans leur projet. Ce sont des personnes non issues du monde agricole et qui n'ont pas forcément pu capitaliser l'expérience auprès des parents avant de se former. Pour certains, ce choix est dicté par une capacité limitée à financer les investissements initiaux. Il s'agit de jeunes qui ont opté pour un emploi à temps plein, dédiant uniquement les

weekends ou les jours fériés à leur projet agricole. C'est notamment le cas pour les jeunes à la tête des projets P15 et P24, le premier étant enseignant dans un établissement privé et le second responsable logistique dans une entreprise de gestion logistique pour l'importation d'aliments pour volailles. Pour eux, la seule source de financement provient de l'autofinancement grâce aux revenus générés par leurs activités non agricoles.

« J'ai appris de mon parcours, je suis convaincu qu'il faut aller progressivement, ne pas se presser pour faire des prêts. Il faut apprendre d'abord ». (P15).

5.5.2.5. Type 5 : Installation progressive avec une construction de l'outil de production petit à petit (19 jeunes/30)

Ce profil représente plus de la moitié des jeunes rencontrés. Ce sont ceux qui ont développé leur projet agricole petit à petit. Ils ont obtenu les facteurs de production nécessaires pour mise en œuvre leur projet, en fonction de leurs moyens et besoins progressifs. Initialement, ils jugent trop risqué d'investir massivement ou de contracter des dettes pour une activité dont l'issue est incertaine notamment à cause des aléas climatiques et des cas de risques sanitaires. Cela concerne aussi d'autres jeunes sans moyens, contraints de "jongler" pour établir leur outil de production petitement. À mesure qu'ils gagnent en confiance dans leur activité (contrôle de la production, du travail, de l'organisation, des marchés, etc.), ils sont davantage disposés à s'investir à long terme dans leur projet.

« Commencer petit avec ses propres moyens. Éviter de prendre de crédit pour démarrer, épargner pour commencer, et agrandir l'activité au fur et à mesure avec l'épargne des revenus agricoles réinvestis par exemple ». (P13).

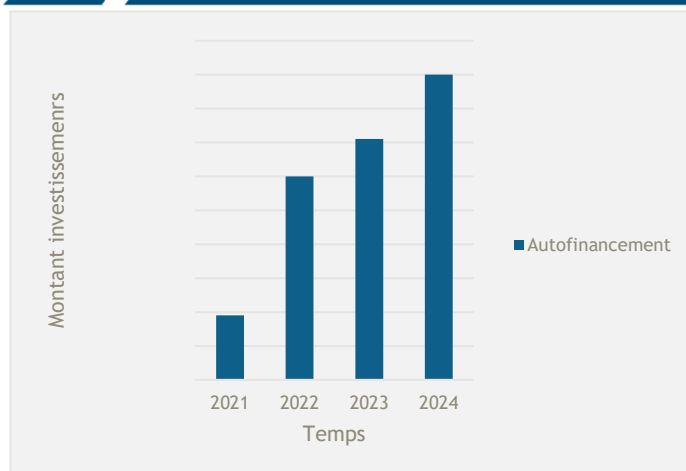


Figure 25: Phases d'investissement de type 4 (données issues de trois cas représentatifs de ce type). Echelle : montant des investissements en % du total investi, temps : moyenne entre les mois et années de différents porteurs de projet de ce type.



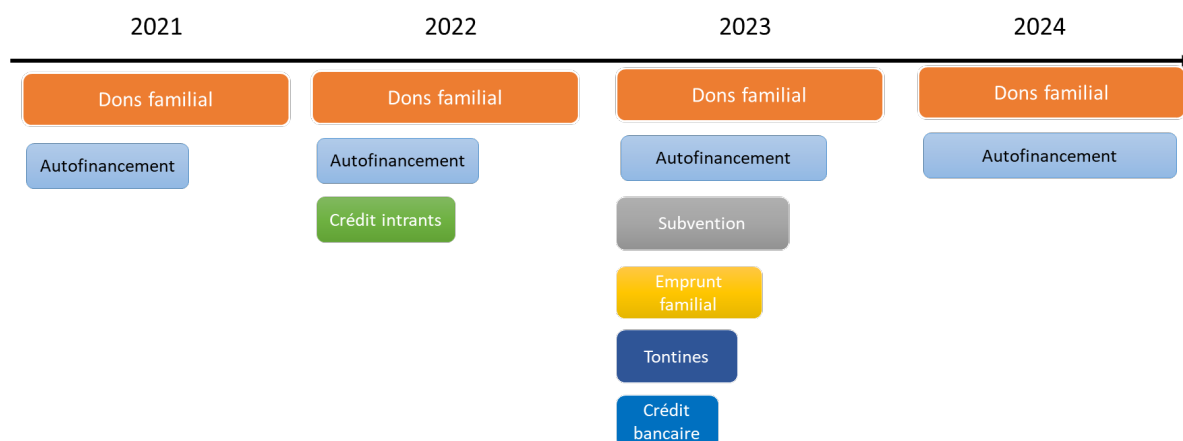


Figure 26: Trajectoire de financement d'installation du type 5

La nature des financements que ces jeunes mobilisent évolue avec le temps et varie selon les différentes réalités (voir figure 27). Ce mode d'installation englobe une grande variété de situations. Chaque parcours de financement est distinct, avec des phases et des types de financements uniques. Toutefois, il ressort de la figure suivante que, de manière générale, cette catégorie se distingue par une diversité de financements, principalement constitués d'autofinancements de sommes variables étalées sur plusieurs années, reflétant des degrés d'engagement progressifs.

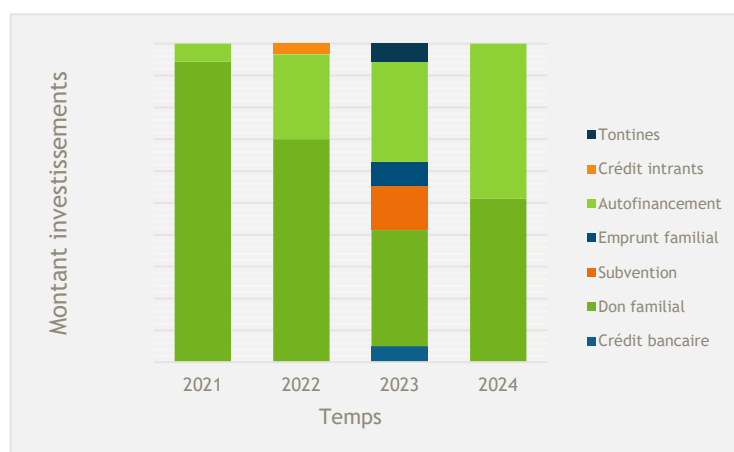


Figure 27: Phases d'investissement de type 5 (données issues de trois cas représentatifs de ce type). Echelle : montant des investissements en % du total investi, temps : moyenne entre les mois et années de différents porteurs de projet de ce type.

Dans ce groupe, certains jeunes se sont démarqués en réussissant à mobiliser un financement significatif dès le début. Par exemple, le jeune initiateur du projet P9 a réussi à lever 2 500 000 FCFA en deux étapes : la première pour construire sa première porcherie et démarrer l'élevage, et la seconde pour financer la construction d'une seconde porcherie. Cependant, la décision de construire cette deuxième porcherie s'est avérée être une erreur stratégique, car il a réinvesti une grande partie de son fonds de roulement (500 000 FCFA), ralentissant ainsi considérablement sa production.

Pour certains membres de cette catégorie, s'engager dans un investissement conséquent est à proscrire, même s'ils maîtrisent leur activité. Pour eux, l'autonomie est primordiale. En



évitant l'endettement, bien que ce mode de financement soit plus long, ils restent libres de mener un projet qui répond à leurs propres attentes, assurant ainsi leur indépendance décisionnelle et financière. Ils gardent la totalité de leurs revenus et les utilisent à leur guise. De plus, sans emprunt à rembourser, ils ont la liberté d'interrompre leur projet à tout moment, s'ils le désirent ou en ressentent le besoin. Cela est illustré par le cas d'un jeune porteur du projet P28, qui a commencé avec un élevage de 150 poulets de chair. Il a ensuite subi une perte d'une partie de son capital à cause de l'augmentation des coûts des aliments. Il a fallu rationaliser l'alimentation des animaux avec pour conséquence l'augmentation du coût de production entraînant inévitablement des pertes. Toutefois, ce jeune ne se laisse pas abattre et lance une deuxième phase avec un nouvel élevage de 150 volailles.

« J'ai le courage pour continuer après ce premier échec, mais les autres ont changé leur projet validé pour faire carrément autre chose. Je vais me relancer avec la 2^e vague 150 têtes de volailles ». (P28).

5.6 : Effets des trajectoires de financement sur la durabilité des installations

Cette section examine les effets des différents types de financements utilisés par les jeunes sur la pérennité de leurs projets. Nous avons d'abord cherché à comprendre les facteurs déterminant les choix de financement des jeunes, puis à évaluer les risques et les défis liés à chaque type et parcours de financement, et enfin à identifier les facteurs de succès et les aspects durabilité des pratiques et stratégies déployées.

5.6.1. Facteurs explicatifs des types de financements des jeunes

Trois variables permettent d'expliquer la diversité des types d'installation observés : la trajectoire du jeune avant son installation, l'environnement et ou le territoire dans lequel évolue le jeune au moment de l'installation et le système d'activités, la motivation et les compétences du jeunes.

5.6.1.1. La trajectoire du jeune avant son installation

La trajectoire d'un jeune avant son installation influence le type et la trajectoire de financement qu'il utilise. La situation familiale du jeune, ses origines agricoles, son niveau d'éducation et les activités menées avant son installation déterminent sa capacité à démarrer l'installation immédiatement ou non, ainsi que le choix des sources d'accès aux facteurs de production. Par exemple, les jeunes qui ont dû vivre seuls ou avec un seul parent depuis leur enfance, à cause de la perte d'un ou des deux parents, ont été confrontés à des difficultés de vie et ont appris à se défendre en développant des systèmes d'activités. Ces activités ont permis à certains de financer une partie de leur formation et à d'autres d'économiser pour créer un petit fonds de démarrage pour leur installation. La plupart de ces jeunes ont choisi une installation progressive avec un auto-financement étant prudents et conscients qu'un échec pourrait compromettre leur parcours d'installation.



D'un côté, nombreux sont les jeunes qui, ayant toujours vécu chez leurs parents, dépendent financièrement de ces derniers pour le financement de leur capital de production. Beaucoup ont bénéficié de dotations ou de dons de leur famille, en particulier du père. D'autre part, ceux qui ont fondé leur propre foyer utilisent leur famille comme capital humain pour réduire les coûts d'investissement.

Les jeunes qui ont arrêté leurs études prématurément ont aussi été rapidement préparés aux conditions de vie active en commençant des activités qui contribuent à sécuriser leur revenu, garantir leur sécurité alimentaire et constituer une épargne en vue de leur future installation.

Enfin, les jeunes issus de familles agricoles ont bénéficié de plus de soutien que ceux des familles non agricoles, recevant de l'aide de leurs parents (père, frère, sœur, tante, oncle, ou une connaissance) sous forme de dons ou de prêts. Ce sont principalement eux qui ont un accès rapide aux terres familiales, ce qui a facilité leur installation.

5.6.1.2. Le type de système d'activités, la motivation et les compétences du jeunes

La nature des systèmes d'activités des projets de jeune influence considérablement le choix des stratégies de financement adoptées. Par exemple, les projets axés sur le maraîchage ou l'élevage de lapins, qui requièrent peu d'investissement et se déploient sur de petites surfaces, ont été majoritairement initiés par des jeunes disposant de faibles moyens pour constituer un capital initial. En revanche, l'élevage de volailles, en particulier des pondeuses, nécessite un investissement initial plus important, raison pour laquelle peu de jeunes se sont orientés vers cette activité. Ceux qui se lancent dans l'élevage de poulets de chair ou de porcs sont souvent ceux qui bénéficient d'un soutien familial (don, prêt, contribution) ou de subventions. Certains jeunes, après un premier échec, choisissent l'élevage de poulets locaux pour leur second projet, car il demande moins d'investissement.

Le choix des stratégies de financement et la capacité des jeunes à mobiliser les facteurs de production dépendent grandement de leur motivation et des compétences acquises avant, pendant et après leur formation. Les techniques, connaissances et savoir-faire et savoir-être acquis par la formation sont variés. Que ce soit en termes de maîtrise technique ou de qualités et aptitudes entrepreneuriales, les jeunes ont tous reçu une formation adéquate. En témoigne le jeune porteur P9 : *« La formation a été complète, l'aspect développement personnel a été très profitable, car cela m'a permis d'être motivé, persévérant et garder le courage à tout moment. »*

Techniquement, la majorité des jeunes ont déclaré avoir développé une activité secondaire, offrant des services vétérinaires. Les revenus générés sont réinvestis dans leurs exploitations agricoles, constituant ainsi leur contribution personnelle (auto-financement).

En matière d'éducation financière, plusieurs jeunes tiennent une comptabilité simplifiée de leurs activités, ce qui aide à évaluer les besoins en trésorerie et à ajuster les investissements



nécessaires, ainsi que les décisions stratégiques relatives au choix des produits financiers. La compréhension et la connaissance du secteur financier et des options de financement influence aussi leurs décisions. Parmi les 30 jeunes, douze possèdent une solide connaissance des produits et opportunités financières disponibles. Grâce à cela, certains ont ouvert des comptes d'épargne auprès d'institutions de microfinance et ont bénéficié de crédits bancaires.

5.6.1.3. La trajectoire du territoire d'installation du jeune

Le succès de l'installation d'un jeune, qu'elle soit rapide ou progressive, dépend de l'environnement dans lequel il évolue et des choix qu'il fait pour obtenir les facteurs de production tels que le foncier, les équipements, les matériels, l'accès au marché, etc. Sa famille, le centre de formation, la communauté et d'autres facteurs externes comme les conditions climatiques et les risques économiques jouent un rôle central dans ce méso-système d'acteurs et influencent le type de financement disponible pour lui.

De multiples caractéristiques territoriales affectent la disponibilité et la répartition du capital physique (foncier) et social (associations de producteurs), ainsi que les dotations individuelles en capitaux financiers et humains, et les parcours d'installation des jeunes. L'accès à la terre demeure un facteur déterminant pour le type d'installation. Le mode le plus courant d'accès à la terre est l'utilisation des terres familiales, que ce soit par donation, prêt ou héritage promis. Cela illustre le rôle des familles dans l'établissement du capital productif des jeunes.

Concernant l'accès au financement, nombreux sont ceux qui ont bénéficié de l'aide financière de leur famille ou de leurs connaissances, que ce soit sous forme de don ou de prêt. D'autres ont fait appel à divers acteurs soutenant l'insertion des jeunes, tels que les projets TERSAA/ETD, PNPER, AGORA, les microfinances, etc. Certains jeunes ont mobilisé leur réseau d'amis ou professionnel pour financer les coûts de main-d'œuvre (entraide) ou pour obtenir des terres et des intrants agricoles dans le cadre d'une agriculture contractuelle. Par exemple, un jeune a obtenu l'accès à des terres aménagées de la ZAAP³ et à des crédits intrants fournis par l'ANSAT, résolvant ainsi leur problème de marché.

5.6.2. Risques et défis des types et trajectoires de financement des jeunes

En dehors en des risques précédemment cités, l'étude a montré que les jeunes doivent faire face à certains défis qui sont liés à chaque stratégie de financement.

En effet la plupart des jeunes, confrontés à de multiples défis tels que les aléas climatiques, les risques sanitaires et économiques (comme les fluctuations des prix des produits alimentaires des animaux), le défi lié à l'accès à un marché rémunérateur et sécurisé, l'accès à l'eau agricole pour une maîtrise de la production à tout moment, ainsi quel manque d'accompagnement post-formation. La prise en compte de ces défis a amené la plupart

³ Zones d'Aménagement Agricole Planifiées (ZAAP)



d'entre eux à opter pour une installation progressive qui leur permet de se relever après un choc exogène ou un imprévu.

La stratégie basée sur l'autofinancement des projets professionnels des jeunes par exemple présente plusieurs défis. Premièrement, en investissant leurs économies dans le capital initial, les jeunes prennent des risques significatifs ; ils sont conscients qu'ils ne peuvent se permettre aucune erreur et qu'ils doivent impérativement réussir. Ils sont également exposés à des événements imprévus, comme l'épidémie de maladie aviaire qui a anéanti le bétail de certains d'entre eux. Dans de telles circonstances, ceux qui ont choisi ce mode de financement exclusif pour leur installation peuvent avoir beaucoup de difficultés à se remettre. Il leur faudra davantage de temps pour épargner de nouveau.

Pour surmonter chacun de ces défis, le jeune a besoin d'un accompagnement de proximité. En effet, l'accompagnement post-formation est crucial dans le parcours d'installation des jeunes. Il leur permet de surmonter les obstacles, mais aussi de les informer et de les connecter avec d'autres acteurs du territoire. Le rôle des microfinances ou des mécanismes de financement serait par exemple de renforcer les flux financiers sur la base de leur connaissance des stratégies des jeunes. Cependant, la majorité des jeunes interrogés ont exprimé que l'absence d'accompagnement constitue un obstacle à leur installation réussie, ce qui influence également leurs décisions concernant le type de financement à choisir.

« L'accompagnement post-formation aussi fait défaut, certains de mes collègues, faute de suivi post-formation n'ont pas pu s'installer. Un soutien sous forme de conseils et des services (informations, orientations, conseils, etc.) est essentiel. Le centre ne sait pas ce que les jeunes sortants font, où ils sont, et cela ne contribue pas à valoriser l'image du centre... » (P12).
« Démarrer à zéro franc n'est pas possible, il faut un coup de pouce au démarrage pour soutenir les jeunes, surtout ceux qui sont motivés mais manquent de moyens. » (P9).

5.6.3. Facteurs de succès et de durabilité : effets des types de financement sur la durabilité des installations

La composition de l'échantillon étudié ne fournit pas assez de recul pour évaluer la durabilité des initiatives des jeunes sondés. Les projets récemment lancés ne permettent pas encore une évaluation objective des effets ou impacts des différents types de financement sur la pérennité des activités. Néanmoins, il semble que certains modes de financement adoptés par les jeunes indiquent une prudence significative, gage de sécurité. La plupart des jeunes, qui débute une activité ou reprennent une ferme, suivent un processus d'installation graduel, évitant souvent la hâte susceptible de mener à l'échec. Ils prennent le temps de tester leur capacité de gestion et de réaction face aux aléas avant d'investir, avançant progressivement selon leurs moyens et capacités.

Bien que l'installation progressive puisse prolonger le délai avant de générer des revenus, elle permet d'éviter les risques non maîtrisés par les jeunes. Le directeur du centre SICHEM a fait remarquer : *« Nous formons nos élèves à commencer modestement, parfois avec des moyens limités, pour apprendre et progresser. »* Cela met aussi en lumière le choix de l'autofinancement adopté par de nombreux jeunes.





Selon le directeur, ces jeunes engagés dans l'autofinancement sont plus investis dans leurs projets que ceux qui ont des attitudes opportunistes. Ils sont plus motivés et font tout ce qui est en leur pouvoir, même sans soutien, pour lancer leur activité avec les ressources disponibles et la développer petit à petit. Avec un peu d'aide, ces projets, souvent initiés avec des fonds personnels, ont de meilleures chances de réussite.

CHAPITRE VI : DISCUSSIONS DES RESULTATS

Nos résultats ouvrent le débat sur quelques aspects clés de l'installation des jeunes dans le secteur agricole : le rôle crucial de la pluriactivité dans les stratégies des jeunes pour accéder aux facteurs de production ; l'importance d'une installation progressive et de l'autofinancement pour l'obtention de capitaux et de ressources productives ; et la nécessité d'adapter les dispositifs et mécanismes de soutien afin de faciliter la durabilité des installations des jeunes en agriculture.

6.1. Faciliter l'accès des jeunes aux financements adaptés: nécessité d'intégration des stratégies de financement des installations

Nos résultats confirment que, faute de financement, les jeunes développent diverses stratégies pour faciliter leur établissement en agriculture, comme le montrent Kernaleguen (2011), Wampfler et Bergès (2017), et Wampfler (2002). L'accès au capital financier est une contrainte majeure pour l'autonomisation des jeunes agriculteurs. Notre étude révèle que cette contrainte est partiellement levée grâce à des dotations et ou des prêts familiaux ou venant des proches (amis, connaissances). Cependant, l'accès à des microcrédits ou à des prêts à faible taux d'intérêt faciliterait les premiers investissements, renforçant ainsi l'indépendance des jeunes agriculteurs. Nos analyses montrent que la pluriactivité, les activités non agricoles, l'épargne et l'autofinancement sont des solutions durables face au manque de ressources nécessaires à une installation pérenne en agriculture, comme l'indiquent Balac (2016), Krebs (2005) et Herizo (2019). La pluriactivité apparaît donc comme un élément favorable à l'amélioration ou à la restauration de la santé financière des exploitations agricoles. Ces stratégies, indispensables, pourraient bénéficier du soutien de services financiers pour améliorer les flux financiers des jeunes, selon Wampfler (1998, cité dans Wampfler, 2002).

Outre les motivations et les compétences des jeunes, qui sont essentielles pour leur réussite en agriculture, notre étude met en évidence l'importance de l'installation progressive comme facteur clé d'une intégration professionnelle réussie. (Patat C. et al., 2018). Accumuler progressivement de l'épargne, avec ou sans soutien externe, permet aux jeunes agriculteurs de développer et de contrôler leur propre outil de production. Cette approche est adoptée par la majorité des programmes de formation et d'insertion et a été formalisée et intégrée dans les politiques de soutien à l'installation agricole en France. Nos analyses confirment aussi que l'établissement des jeunes agriculteurs peut entraîner, sous certaines



conditions (création, reprise), d'importants changements dans les systèmes de production, facilitant ainsi l'accès des jeunes aux facteurs de production.

Outre l'accès au capital financier et l'impact potentiel d'une installation progressive, notre étude met la lumière sur la nécessité de conditions supplémentaires pour permettre aux jeunes de s'établir durablement dans le secteur agricole.

6.2. Des facteurs limitant autres que ceux des financements

Cette recherche révèle que, même en l'absence de soutien après leur formation, les jeunes réussissent à financer leurs projets en adoptant diverses stratégies. Outre l'accès au capital financier et l'importance d'une installation progressive, notre étude met en évidence la nécessité de conditions supplémentaires pour permettre aux jeunes de s'établir dans le secteur agricole.

Comme le montrent les études de Wampfler et Bergès (2017), la réussite des projets agricoles initiés par les jeunes dépend de certaines conditions, notamment l'accès aux ressources et aux capitaux. Notre recherche souligne l'importance des obstacles liés à l'accès à la terre. Les initiatives des jeunes sont généralement des projets de création qui reposent sur l'acquisition de terres et d'investissements initiaux. L'accès au foncier représente souvent un défi majeur.

L'étude met également en évidence l'importance du facteur humain. Conformément aux recherches de Mesen (2009), elle révèle qu'il existe un lien entre la mise en place de nouveaux projets par les jeunes agriculteurs et leur niveau d'éducation, considéré comme capital humain. Les jeunes formés acquièrent des aptitudes, des compétences techniques en agriculture et en gestion, ainsi qu'une capacité à anticiper, planifier et réfléchir en « entrepreneur ».

Nos études confirment l'importance des dynamiques d'action collective, professionnelles et du soutien social dans la mobilisation et l'accès aux facteurs de production pour les jeunes. (Wampfler et Bergès, 2020). Les jeunes mobilisent des ressources de nature sociale (réseaux familiaux et amicaux) et professionnelle (coopératives autour des ZAAP, relations commerciales fournisseurs-acheteurs dans le cadre de l'agriculture contractuelle). Ces ressources donnent aux jeunes l'accès à des informations sur les subventions de projets agricoles, à la main-d'œuvre (par l'entraide), à la terre, aux crédits et intrants agricoles, ainsi qu'aux marchés. Le réseau social, composé de l'entourage familial et amical, facilite l'accès au capital (via des prêts ou dons d'argent et des crédits) et offre un soutien moral.

Les études mettent en lumière le déficit d'accompagnement accessible aux jeunes, ainsi que son impact sur leur processus d'établissement. Des témoignages individuels font état de difficultés dues à un manque d'accompagnement lors d'étapes critiques (accès à l'information, préparation des dossiers de financement, conseils techniques, gestion des imprévus, accès à l'eau agricole, recherche de marchés pour l'écoulement des produits, etc.).



Bien que non exhaustive, cette liste souligne que l'acquisition de nombreux éléments essentiels pour s'installer et assurer la pérennité d'un projet peut être ardue pour un jeune sortant de formation sans aucun soutien, ni accompagnement.

En définitive, c'est principalement un manque d'information sur l'accompagnement et les opportunités disponibles qui entrave les projets des jeunes, plutôt qu'une absence de soutien. Les informations concernant les outils financiers et les services disponibles sont souvent ignorés par ces jeunes, ce qui leur est défavorable.

Les résultats de l'étude mettent en évidence la nécessité d'une action coordonnée entre différents leviers pour des installations agricoles durables. Cela inclut une formation basée sur une approche systématique qui prend en compte le projet d'installation des jeunes, l'accès aux ressources telles que le foncier, le financement et l'équipement, l'accès à divers services comme le conseil, l'information et l'innovation, ainsi que l'intégration au marché et au territoire. Conformément aux travaux de Wampfler (2014), l'étude souligne aussi l'importance cruciale des politiques publiques pour faciliter ce processus en créant des conditions propices à des formations professionnelles adaptées, enracinées dans le territoire et qui intègrent les projets des jeunes entrepreneurs.

6.3. Des dispositifs d'accompagnement à l'installation des jeunes à repenser et à adapter aux réalités des installations

Les résultats de nos recherches indiquent que l'usage d'un dispositif d'accompagnement par les jeunes agriculteurs pourrait renforcer la confiance des partenaires financiers, réduire le risque perçu et faciliter l'accès au financement (Adjin, 2023). L'étude a identifié l'existence d'un certain nombre de mécanismes et services financiers d'appui à l'insertion des jeunes dans le secteur agricole. Toutefois, il convient de souligner que les services financiers promus par l'Etat et par les projets, programmes, ne correspondent souvent pas aux spécificités de l'installation agricole, comme le retour sur investissement à long terme ou les périodes de soudure pendant lesquelles il est compliqué de respecter les échéances de remboursement. De surcroît, les produits financiers disponibles pour les jeunes sont souvent trop standardisés et ne reflètent pas la diversité des projets agricoles portés par les jeunes. (Rengard F. et al., 2018). Enfin, les offres de financement ne sont pas toujours en adéquation avec les capacités d'investissement des jeunes, qui varient selon leur situation individuelle.

En ce qui concerne les services financiers traditionnels tels que les banques et les institutions de microfinance, les difficultés incluent notamment : i) l'obligation de fournir des garanties financières ou des cautions morales par un proche, que le jeune a souvent du mal à obtenir ; ii) les montants de financement proposés sont insuffisants pour permettre aux jeunes de s'installer et de développer leurs entreprises ; iii) les conditions et les échéances de remboursement des prêts accordés ne tiennent pas compte des particularités des activités, avec des délais trop courts et des périodes de différés également réduites ; iv) les taux d'intérêt sont trop élevés pour les activités agricoles et d'élevage, qui sont des activités à moyen et long terme, une exploitation agricole ne commençant à être rentable qu'à partir



de la troisième année. Ce qui conduit à la démoralisation des jeunes, à l'abandon du secteur et aux difficultés d'accès et de remboursement des crédits.

Les programmes et projets d'appui à l'employabilité des jeunes au Togo manquent souvent de coordination. L'analyse institutionnelle révèle une absence de synergie et de complémentarité formelle entre ces initiatives. Même lorsque la coopération est présente, elle inclut rarement les centres de formation et ne tient pas toujours compte des particularités des jeunes issus de l'enseignement agricole et rural. De plus, la manière dont les actions sont politiquement mises en œuvre laisse penser aux bénéficiaires qu'il s'agit de cadeaux du chef de l'État, et non de services à rembourser, ce qui avantage les opportunistes au détriment des jeunes motivés avec des compétences en agriculture.

Nos résultats révèlent la fragilité du système d'accompagnement post-formation du Centre SICHEM, une situation due en partie à un manque de ressources (financières, humaines, matérielles) essentielles au développement du Centre. De plus, le Centre ne dispose pas d'un mécanisme de suivi pour l'installation des jeunes diplômés. Les données indiquent aussi que plus de 30% des anciens élèves n'ont pas encore réussi à surmonter le défi de l'insertion professionnelle. L'accès à la terre, le soutien aux jeunes, le financement des projets et l'intégration aux organisations professionnelles sont des leviers incontournables. Ces constatations sont conformes aux études de Wampfler B. (2014), qui met en avant l'importance de l'accompagnement pour faciliter l'installation des jeunes.

6.4. Limites de la méthode et du travail réalisé

L'étude devrait porter sur deux centres au moins afin de prendre en compte la diversité des situations d'installation post-formation des jeunes formés. La sélection des centres a été guidée par divers paramètres, visant à correspondre aux éléments à étudier et à comparer. Pour mettre en lumière l'impact du contexte sur la capacité des jeunes sortants à s'installer durablement, il était essentiel d'illustrer la diversité des situations. Cependant, caractériser la diversité des contextes fut complexe, compte tenu de la multitude de critères à considérer. Les centres choisis devaient manifester également un intérêt pour l'étude et être prêts à collaborer. Aussi, la durée allouée au stage n'a pas permis d'englober plus de deux centres. Face à cela, nous avons opté pour le choix arbitraire d'un seul centre, basé sur des critères tels que le statut privé du centre pour un meilleur accès aux données, la disponibilité et l'intérêt affiché par le centre à l'étude, la présence d'un dispositif de formation-insertion post-formation, la situation géographique et l'existence d'un suivi des jeunes diplômés pour faciliter l'échantillonnage. Pour embrasser une diversité plus large de situations, l'étude s'est portée sur le centre SICHEM dans la région Maritime.

Pour établir la diversité des cas, il serait pertinent de considérer les installations de jeunes provenant des CFAR, effectuées dans le cadre d'initiatives les aidant à surmonter certaines difficultés, telles que le financement. Cela concerne notamment les jeunes issus de centres publics, par exemple les Instituts de Formation en Alternance pour le Développement (IFAD), tels que ceux spécialisés en Aquaculture à Elavagnon et en Élevage à Barkoissi. Cela aurait



permis de mettre en évidence et de comparer les réalités d'installation de chaque type de centre et d'évaluer l'impact de l'accompagnement post-formation sur l'accès au financement pour les jeunes. Il aurait également été judicieux de collaborer avec des dispositifs et mécanismes de financement de l'employabilité des jeunes (FAEIJ, MIFA, etc.) pour des projets d'installations en agriculture, afin d'identifier les caractéristiques distinctives des projets menés par les jeunes formés en agriculture.

L'échantillon de personnes interrogées est caractérisé par des périodes relativement courtes depuis le lancement du projet. Cela offre l'avantage de fournir des données pour répondre à la question : « Comment un jeune sortant d'un CFAR et porteur d'un projet professionnel s'établit-il actuellement, et avec quels financements ? Quels sont ses besoins ? » Il serait bénéfique que l'échantillon inclue deux groupes de cibles (projets avec une durée récente et projets installés depuis plusieurs années) pour une comparaison en termes de difficultés et de conditions préexistantes. Les résultats pourraient aider à conclure quelles modifications sont nécessaires aujourd'hui pour répondre aux difficultés et aux besoins actuels de ces jeunes. Cependant, de telles périodes courtes ne permettent pas d'acquérir la perspective nécessaire pour évaluer la durabilité des projets sur plusieurs années. En réalité, il semblait compliqué de localiser des jeunes ayant une installation de plus de cinq ans par exemple.

CHAPITRE VII : PROPOSITIONS ET PERSPECTIVES

7.1. Capitaliser et valoriser les expériences d'installations des jeunes

L'étude a révélé une diversité de stratégies développées par les jeunes pour accéder aux moyens de production, en l'absence d'accompagnement traditionnel. Les stratégies de financement pour l'établissement des jeunes dans l'agriculture s'appuient généralement sur une démarche progressive qui fait appel à différents types de financements : autofinancement, dons et prêts familiaux, subventions, apports en capital d'un associé, etc. Ces pratiques de financement pour les installations agricoles méritent d'être consolidées et mises en valeur.

Appuyer les modalités de financement des installations des jeunes sortants des CFAR est essentiel pour leur reconnaissance dans le milieu professionnel et institutionnel. Cela implique nécessairement la mise en place et l'animation de cadres de discussions sur les problématiques liées à ces installations. L'APCFAR devrait assumer un rôle de coordination dans la mise en place et l'animation d'un service d'appui à l'insertion pour les diplômés des CFAR, afin de faciliter le dialogue entre les différents intervenants. L'objectif est de mettre en lumière les innovations et les pratiques des jeunes à intégrer dans les dispositifs de formation et de soutien à l'insertion professionnelle post-formation. Ce cadre devrait inciter les jeunes déjà établis ou en voie de l'être, ainsi que les acteurs d'accompagnement (projets, programmes, mécanismes de financement, banques, microfinances, partenaires techniques et financiers, collectivités, etc.), à échanger et à capitaliser sur les expériences des différents territoires, et à favoriser le réseautage avec de nouveaux candidats à l'installation. L'objectif



final est d'inciter les divers acteurs impliqués dans l'insertion des jeunes dans le secteur agricole à soutenir ces stratégies de financement, afin de faciliter la durabilité des installations.

7.2. Faciliter l'accès des jeunes issus des CFAR aux différents services financiers accessibles

L'analyse des résultats montre que les jeunes ont une connaissance limitée des services financiers disponibles, ce qui contribue aux difficultés d'accès au financement de leurs projets. Les informations diffusées sur les réseaux sociaux peuvent aussi brouiller le message, rendant difficile pour les jeunes la reconnaissance des avantages auxquels ils peuvent accéder. Il est donc essentiel d'améliorer la collecte et la diffusion des informations concernant les outils et sources de financement existants. Dans cette optique, suivant l'exemple de l'initiative Jeunes Agriculteurs en France, qui a élaboré des alternatives pour faciliter l'accès des jeunes aux financements, l'APCFAR devra s'engager à développer un service qui consistera à inventorier les instruments financiers selon leur type, critères d'éligibilité et modalités d'accès, et à les publier sur une plateforme en ligne dédiée. Cette plateforme (ou site web) pourrait aussi offrir des opportunités de financement participatif pour les jeunes issus des CFAR ayant un projet d'établissement dans le secteur agricole. D'autres services à savoir, la mise en relation ou l'orientation des jeunes vers les outils financiers accessibles peuvent être initiés.

7.3. Adapter de nouvelles modalités, autant en matière d'outils financiers que de solutions alternatives au financement des installations des jeunes

7.3.1. Rôle des outils, services et mécanismes financiers classiques et alternatifs

Les résultats montrent que les banques, traditionnellement engagées dans le financement de l'agriculture, imposent des conditions souvent inaccessibles pour les jeunes sans appui familial, notamment en matière de garanties. Les Institutions de Microfinance (IMF) exigent des garanties strictes (hypothécaires, financières ou morales) qui peuvent être difficiles à obtenir. Un des jeunes rencontrés n'a pas pu obtenir du crédit dans une microfinance pour défaut de soutien moral venant d'une personne. Il serait donc judicieux que ces entités adaptent leurs instruments financiers aux spécificités des projets des jeunes. Pour obtenir un crédit bancaire, un porteur de projet agricole doit démontrer sa capacité de remboursement et fournir des garanties adéquates ou un apport personnel significatif. Ces exigences sont incontournables dans le secteur bancaire. Toutefois, il existe des alternatives pour aider les jeunes à satisfaire ces critères. Par exemple, ils peuvent se tourner vers des garanties externes (comme MIFA, PAEIJ, etc.), ou être appuyés par des associations qui offrent des garanties ou avancent l'apport personnel nécessaire (tel que le projet TERSAA/ETD, projet AGORA, etc.).



Les CFAR devraient jouer un rôle clé en agissant comme intermédiaires entre les jeunes formés, les institutions financières et les programmes offrant des garanties ou des lignes de crédit. Ils doivent informer les jeunes qui rencontrent des difficultés à satisfaire les critères de crédit. Par conséquent, les CFAR devraient se rapprocher davantage de ces mécanismes financiers et établir des partenariats ou collaborations avec les organismes de financement pour répondre aux divers besoins des jeunes. En outre, l'établissement d'un cadre de dialogue entre les différents acteurs faciliterait la création de liens entre les CFAR et les institutions financières, qui, familières avec le fonctionnement des CFAR et les défis rencontrés par les jeunes, seraient plus disposées à engager des discussions et des négociations.

Un point d'entrée efficace pourrait être d'engager les institutions financières dans le jury qui valide les projets professionnels des jeunes diplômés, pour les familiariser avec les différents systèmes d'activités de ces projets. Cela renforcerait la confiance des institutions financières. La gestion des risques devrait se baser sur un système agricole global plutôt que sur une production isolée. Les études montrent que les jeunes développent une variété d'activités générant des flux financiers, facilitant ainsi la gestion de la trésorerie et les investissements pour l'exploitation dans son ensemble. Une connaissance du système d'activités des projets des jeunes permettrait aux institutions financières d'adapter leurs services en les intégrant dans une stratégie de financement globale des activités agricoles des jeunes.

Il pourrait aussi être envisagé de promouvoir les crédits collectifs. Le partenariat entre les CFAR et les institutions financières devrait encourager la formation d'associations de jeunes dans le but de créer un GIC. Ainsi, le regroupement en GIC pourrait faciliter l'accès au crédit, avec la caution solidaire comme garantie.

7.3.2. Rôles des politiques publiques, des collectivités et partenaires techniques et financiers

L'étude a révélé des facteurs externes ayant un impact significatif sur l'établissement des jeunes. L'accès limité au foncier est un obstacle majeur pour de nombreux jeunes qui n'ont pas les moyens de l'acquérir, et ceux qui y parviennent font face à de nombreuses difficultés liées à l'insécurité foncière. Les aléas climatiques et les problèmes d'accès aux marchés sont également préoccupants. Dans ce contexte, l'intervention des politiques est cruciale pour créer des conditions favorables à une installation réussie des jeunes dans le secteur agricole. Cela impliquerait de faciliter leur accès aux facteurs de production en : i) facilitant l'accès au foncier avec la mise en place d'un mécanisme d'accès à la terre agricole pour soutenir les jeunes entrepreneurs ; ii) offrant aux jeunes agriculteurs des financements importants et à faible taux, à l'image du dispositif de dotation Jeunes Agriculteurs (DJA) en France ou du dispositif AFOP au Cameroun ; iii) mettant en place un dispositif institutionnalisé au tour d'un guichet unique où tous les acteurs pourront coordonner les mécanismes de financement agricole à l'image du Centre Régional des Jeunes Entrepreneurs Agricoles et Agro-alimentaires (CRJEA) au Maroc ; iv) encourageant la création d'organisations de jeunes producteurs ou leur intégration dans des structures existantes, leur permettant de bénéficier



d'une gamme de services coordonnés (financement, marché, information, innovation, etc.), et assurant la pérennité de leurs projets. Ce rôle pourrait être la principale mission de la nouvelle direction de l'entrepreneuriat et du financement agricoles (DEFA), au sein du ministère de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural (MAEDR).

7.3.3. Rôles spécifiques du centre de formation agricole et rurale (CFAR SICHEM)

L'étude a révélé des lacunes dans le système de formation et d'insertion professionnelle post-formation du centre SICHEM. Par exemple, la formation pratique des jeunes ne n'intègre pas systématiquement la gestion financière. De plus, l'insertion professionnelle nécessite un accompagnement continu, mais le centre manque d'un tel dispositif pour les jeunes diplômés qui s'installent. Il n'existe pas non plus de mécanisme de suivi-évaluation pour ces jeunes. Le plan d'établissement du centre pour la période 2022-2026, conçu comme un outil de pilotage stratégique, a mis en évidence ces faiblesses. Les mesures suggérées pour améliorer l'accompagnement et le suivi post-formation incluent : i) le renforcement du suivi post-formation par la création d'une équipe dédiée à l'insertion des jeunes ; ii) la mise en place d'un fonds d'aide financière et de matériel de démarrage pour les jeunes ; iii) la création d'un programme d'accompagnement pour la mise en place et le développement d'entreprises viables par les jeunes formés. Le centre doit donc mettre en œuvre ces mesures pour améliorer l'accompagnement et le suivi des jeunes après leur formation, ce qui implique la diversification des ressources financières nécessaires à ce dispositif.

Il est nécessaire d'intégrer une formation en éducation financière dans le programme de formation du centre. Cela implique de renforcer certains aspects et d'enrichir les cours existants sur les modules de type 2 : Formation entrepreneuriale. Il est capital que les jeunes saisissent l'importance de l'épargne et du crédit pour gérer leurs revenus et dépenses. Des cours sur les pratiques financières, conçus pour être accessibles sans être surchargés, faciliteraient l'assimilation des concepts.



CONCLUSION

L'établissement de jeunes agriculteurs contribue à la création d'emplois durables et au développement économique. Actuellement, l'attention des organisations professionnelles et des administrations publiques se concentre davantage sur les jeunes formés en agriculture dans les CFAR. Pour ces jeunes, ces installations représentent un projet de vie ancré dans une démarche systémique et territoriale.

Les installations, souvent réalisées sur de "petites fermes", reflètent à la fois le choix des jeunes et les ressources disponibles pour démarrer une activité. Pour concrétiser leur projet, les jeunes adoptent généralement deux principales stratégies de financement : une approche rapide, par endettement (prêts familiaux, crédits bancaires), contributions familiales, partenariats impliquant des associés au projet et/ou autofinancement, ou une approche progressive, sollicitant divers types de financements de petits montants au fil du développement du projet. Indépendamment du type d'installation choisie, rapide ou progressive, des types financements (autofinancement, crédits formels, informels, dotations familiales, etc.), les jeunes doivent faire preuve d'initiative, de capacité à gérer une charge de travail conséquente, de débrouillardise et de résilience face aux imprévus. La variété des modèles d'installation s'explique par la capacité des jeunes à accéder aux capitaux, qu'ils soient fonciers, humains (formation, main d'œuvre) ou financiers, en fonction des dynamiques territoriales (communautés, familles), de leur parcours de vie et des systèmes d'activités qu'ils développent.

Bien que les politiques d'accompagnement à l'installation des jeunes agriculteurs au Togo soient souvent trop standardisées et insuffisamment adaptées aux capacités d'investissement des jeunes et aux particularités de l'installation agricole, la caractérisation de différents types d'installation et la compréhension des facteurs explicatifs de cette diversité permettent de concevoir des politiques différenciées et adaptées aux conditions de ces installations en agriculture. Ces politiques et instruments financiers devraient s'appuyer sur les stratégies de financement des installations des jeunes, notamment dans le cadre de la promotion de la formation professionnelle agricole. Il est nécessaire de mettre en place des instruments politiques qui encouragent l'installation des jeunes en agriculture, l'accès et la sécurisation foncière. Le rôle des institutions financières pourrait également consister à soutenir ces stratégies en renforçant les flux financiers entre les systèmes d'activités des jeunes.

Il est évident que de nouvelles solutions émergent pour faciliter l'installation des jeunes, basées sur une approche d'agriculture contractuelle (AC) offrant des services intégrés⁴ aux jeunes entrepreneurs agricoles. Ces solutions impliquent des dynamiques d'action collective qui créent des relations commerciales entre un fournisseur (producteurs) de matières premières et un acheteur (agrégateur, entreprise agroalimentaire, etc.). Normalement, cette

⁴ Les services financiers ou non-financiers intégrés sont partie intégrante des transactions d'affaires. Les frais sont généralement déduits des recettes des ventes des producteurs.



relation engage l'acheteur à fournir un soutien à la production et à la commercialisation à travers des services intégrés. Cela peut se faire à travers des approches basées sur un mécanisme de contrat tripartite impliquant trois parties prenantes : un groupement de producteurs, un agrégateur qui achète leurs produits, et la microfinance ou la banque en tant que financeur.

Selon notre analyse, l'intégration des accords contractuels dans les modèles d'affaires AC peut offrir un accès aux services de production, au crédit, à la connaissance de nouvelles technologies et à des marchés sécurisés. Les accords de fixation des prix peuvent également diminuer les risques et incertitudes, facilitant ainsi l'accès aux services financiers. En parallèle, certains acteurs tels que les entreprises agroalimentaires, les agrégateurs et les services financiers pourraient être enclins à développer de tels contrats et partenariats avec les jeunes formés qui s'établissent, à condition que les critères et conditions soient favorables aux jeunes entrepreneurs agricoles. Toutefois, ils ne possèdent pas tous la connaissance des réalités des installations des jeunes, ni l'expertise et l'expérience nécessaires pour développer et animer des modèles d'affaires contractuels. Il est donc essentiel de former et d'outiller les acteurs, y compris les jeunes, à l'approche de l'agriculture contractuelle. Cela implique d'examiner la faisabilité de l'intégration de cette approche dans les dispositifs et programmes de formation et d'insertion post-formation des CEFAR et d'évaluer dans quelles conditions elle peut améliorer de manière durable les services financiers et non financiers publics et privés au bénéfice des jeunes formés dans les CFAR.



BIBLIOGRAPHIE

Adjin, K. F. (2023). Accompagnement entrepreneurial de la relève agricole : quel impact sur l'accès au financement ?

Aroussi Bachiri N, Abdellaoui EH, Faysse N, Sebgui M, 2015. Le retour des jeunes diplômés en zone rurale au Maroc : Quelles interactions entre trajectoires individuelles et projets collectifs ? Alternatives rurales, Hors- série jeunes ruraux.

Balac, R. (2016). Stratégies des jeunes dans une économie de plantation de l'Ouest ivoirien : Étude d'un terroir. *Afrique contemporaine*, 259, 41-58. <https://doi.org/10.3917/afco.259.0041> (p. 43-50)

Conseil Européen (2006). Recommandations sur les compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie. *Journal Officiel de l'Union Européenne L*, 394.

Freguin-Gresh, S., Losch, B., Bélières, J. F., Ba, C., & Randrianarison, L. (2010). Quelle agriculture pour un développement durable de l'Afrique ? In " Pauvreté, diversification rurale et transitions africaines. Etat des lieux et perspectives à partir d'analyses croisées de situations régionales dans 4 pays", 6-10 Décembre 2010, Ouagadougou (Burkina Faso). CEDRES.

Gasselin, P., Vaillant, M., & Bathfield, B. (2014). Le système d'activité. Retour sur un concept pour étudier l'agriculture en famille. *L'agriculture en famille : travailler, réinventer, transmettre*, 101-122.

Herizo A., (mars 2019) : l'autofinancement pour une installation plus rapide des jeunes ruraux à Madagascar, *Capitalisation des expériences au service du développement rural* », mis en œuvre par le CTA, la FAO et l'IICA avec le soutien financier du FIDA. <http://experience-capitalization.cta.int>

Kernaleguen, A. , 2011 : Comment les agriculteurs hors DJA financent-ils leur installation ? Cas des départements du Gard et des Côtes d'Armor, Mémoire de fin d'étude MOQUAS, Montpellier SupAgro

Krebs, S. (2005). Pluriactivité et mode de financement des exploitations agricoles. *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, (289-290), 91-105.

Mesen R. 2009. La situación educativa y ocupacional de los jóvenes rurales y su implicación para la economía familiar, la sostenibilidad del agrosistema y sus proyectos de vida. Estudio de caso en Tierra

Patat C. , Doligez F. , Golstein G. , 2028 . Étude de capitalisation sur les dispositifs d'insertion et d'installation agricole des jeunes en milieu rural en Afrique. IRAM.

Rengard F. et al., (2018). Rapport de mission : Analyse du dispositif de formation agricole et rural du Togo.



Tristan, D., Cassedane, X., Even, M. A., & Vert, J. (2009). Systèmes de production et itinéraires techniques agricoles. Centre d'études et de prospective service de la statistique et de la prospective.

Wampfler, B. (1996). Etude des stratégies des ménages ruraux, de leurs activités et de la place du crédit. ADF (Albanian Development Fund). Rapport d'étude.

Wampfler, B. (1998). Diagnostic de la demande et de l'offre en matière de financement rural dans la zone de Gaya-Niger. Rapport d'étude.

Wampfler, B. (2000). Le financement de l'agriculture dans un contexte de libéralisation : quelle contribution de la microfinance ?

Wampfler, B. (2002). Le financement de l'agriculture familiale dans le contexte de libéralisation : quelle contribution de la microfinance ? CIRAD.

Wampfler, B. (2014). Rôles de la formation professionnelle agricole pour répondre aux défis des différentes formes d'agricultures en Afrique : Enjeux et dispositifs d'accompagnement de l'insertion des jeunes dans les agricultures familiales, Séminaire International IRC SupAgro Montpellier, pp-42.

Wampfler, B., & Bergès, L. (2017). Comprendre le processus d'installation des jeunes en agriculture pour mieux l'accompagner : grille d'analyse et premiers résultats.



ANNEXES

Annexe 1: GLOSSAIRE

Accès au financement des jeunes : L'accès à des moyens financiers est primordial dans le parcours du jeune. Pourtant beaucoup sont confrontés à la faiblesse des moyens financiers dont ils disposent et ont généralement des difficultés à se constituer un fonds leur permettant soit de démarrer leur activité agricole. D'une manière générale, le financement en agriculture couvre à la fois les besoins en financement des exploitations agricoles, des services, de la commercialisation et des organisations professionnelles agricoles. Ces besoins en services financiers peuvent être regroupés selon les types de crédit. Freguin-Gresh, S., Losch, B., Bélières, J. F., Ba, C., & Randrianarison, L. (2010) classent les besoins de financement agricole en deux catégories : les besoins de financement à court terme et les besoins de financement à moyen et long terme.

Il faut toutefois noter qu'en agriculture et particulièrement dans les exploitations de types familiales, il est difficile, voire impossible de dissocier les besoins de financement des activités agricoles des besoins familiaux. Aux besoins agricoles, viennent se greffer des besoins non agricoles nécessaires aux besoins de consommation et de maintien de la force de travail (Wampfler, 2000) indispensables à la survie et à la poursuite de l'exploitation agricole. Les besoins d'épargne et dans une moindre mesure les besoins d'assurance font également partie des besoins de financements. L'offre de services financiers nécessite une compréhension des systèmes productifs, des besoins spécifiques, des risques inhérents à chaque activité. Il s'agit de comprendre la stratégie des producteurs, leurs choix de production et de gestion en fonction de leurs contraintes, de comprendre comment ces producteurs s'insèrent dans le marché et comment se pose pour leur famille le problème du financement (Wampfler, 1996). Pour cela, il est possible de travailler à partir de typologies d'exploitations, de suivi de revenus et de budgets et d'analyse de trajectoires d'exploitation.

Activité non agricole : toutes activités économiques qui ne se rapportent pas à l'agriculture et l'élevage.

Capacité : « activité intellectuelle stabilisée et reproductible dans des champs divers de connaissance ; terme utilisé souvent comme synonyme de "savoir-faire" » (Merrieu ; 1990).

Compétence : « Une compétence est une combinaison de connaissances, d'aptitudes (capacités) et d'attitudes appropriées à une situation donnée. Les compétences clés sont celles qui fondent l'épanouissement personnel, l'inclusion sociale, la citoyenneté active et l'emploi ». (Parlement européen, 2006).

Dispositif de formation et d'insertion : Un dispositif de formation professionnelle est une ressource visant à faciliter l'accès à la formation des personnes en situation d'emploi.



Durabilité d'un dispositif d'insertion : La durabilité d'un dispositif d'insertion peut être mesurée à travers l'accès à un certain nombre de leviers facilitants l'installation ou l'insertion des sortants. Pour la présente étude, ces leviers comprennent l'accès à la terre, au financement, au marché, au service, l'insertion sociale et professionnelle, l'accès à de la formation en entrepreneuriat et à l'existence d'un fonds pérenne d'appui à l'insertion des sortants. L'appréciation de la durabilité des dispositifs d'insertion ou d'installation se fera en fonction du nombre de leviers mobilisés dans la construction du dispositif.

L'éducation financière : L'éducation financière est le processus de transfert et d'acquisition par un individu ou un groupe des compétences de gestion de la ressource financière. Ces compétences se déclinent en savoirs, savoir-faire, savoir-être. (Patat C. et al., 2018). Les compétences financières nécessaires aux jeunes relèvent de trois champs de compétences spécifiques : i) les compétences de gestion financière de l'exploitation agricole, du système d'activité et du ménage ; ii) les connaissances financières ; iii) les compétences d'utilisation des services financiers.

Insertion / Installation des jeunes : L'insertion des jeunes en agriculture est appréhendée comme un processus s'échelonnant sur un temps plus ou moins long et conduisant à la création d'une exploitation agricole autonome (Wampfler B, 2017). Cette notion fait plus référence à la façon dont ce chef d'exploitation a accès aux différents réseaux de connaissances et d'obtention de ressources. L'installation peut être institutionnalisée dans les contextes où l'exploitation agricole a un statut juridique ou rester informelle. L'autonomie acquise avec l'installation peut être graduelle, et des liens de différentes natures peuvent s'établir avec la famille et la communauté d'origine du jeune après son installation. Dans la présente étude nous emploierons le terme « installation » pour désigner la création de l'exploitation agricole par les jeunes sortants CFAR dans laquelle le jeune prend ses décisions et jouit de manière autonome des revenus de l'activité agricole (échelle du projet agricole) et le terme « insertion » comme un processus s'échelonnant sur un temps plus ou moins long et conduisant à l'autonomisation de l'exploitation agricole créée (échelle de l'individu).

Jeune : ici, le jeune se rapporte à une personne qui a participé à la formation dans un centre de formation agricole et rurale et qui est porteur d'un projet professionnel d'installation en agriculture et est à la tête d'une exploitation agricole ; c'est-à-dire qu'ils opèrent les choix de gestion de l'unité de production, à la différence des jeunes qui travaillent comme ouvriers agricoles dans l'exploitation de leurs parents ou ailleurs Bouzidi et al. (2015b).

Microfinance : « Outils de marché mobilisant des régulations sociales pour inclure des exclus dans le marché » (Wampfler, 2017).

Parcours d'installation : La notion de parcours d'insertion est associée à celle de processus dans la mesure où les jeunes font face à des problématiques et à des contraintes différentes, le chemin qui leur permet d'avancer ne passe pas par les mêmes étapes pour tous et les parcours peuvent être très diversifiés (Patat C. et al., 2018). Les ressources personnelles, familiales et sociales conditionnent ces parcours des jeunes, qui sont aussi confrontés à



l'ensemble des freins et opportunités de leur environnement de proximité, et notamment à l'accès à la terre, à la mobilité, au capital financier et à l'information.

Porteurs de projet agricole : Ce sont des personnes ayant un projet de création ou de reprise d'activité agricole. Notre étude s'intéresse aux jeunes sortants des CFAR qui ont élaboré leur projet d'installation à l'issue de leur formation et qui sont en cours de développer une activité de production agricole (végétale, et/ou animale) pouvant être accompagnée d'activités annexes à la production : transformation, commercialisation, ... etc. Nous ne traiterons pas de tout le parcours que traversent les jeunes sortants pour s'installer mais des moyens financiers à leur portée pour pouvoir « passer le cap » de l'installation et de se pérenniser.

Processus d'installation : Dans cette étude, nous considérerons que l'installation agricole est un processus d'acquisition de différents facteurs (compétences techniques, foncier, équipement, débouchés, statuts sociaux, fiscaux et juridiques,) qui aboutit à la mise en place d'un projet agricole en vue de répondre aux besoins et attentes du porteur de projet. L'installation peut être progressive ou rapide. L'installation progressive est définie comme l'acquisition progressive des compétences (techniques, entrepreneuriales) et des moyens nécessaires pour se constituer un outil de production (foncier, bâtiment, matériel). Cette approche est particulièrement intéressante pour les personnes désireuses d'entrer dans le métier et ayant un faible capacité d'investissement, notamment pour celles non issues du milieu agricole. Il s'agit d'une stratégie de limitation des risques. (Cécile P. et al., 2018).

Système d'activités : « ensemble structuré d'activités localisées et en interaction, mises en œuvre par une entité sociale en mobilisant les ressources disponibles en vue de satisfaire les objectifs de l'entité sociale et de permettre son maintien en équilibre dynamique dans un environnement écologique, économique et social donné » (Gasselin, Vaillant, & Bathfield, 2014).

Système de production : « se définit par la combinaison (nature et proportions) de ses activités productives et de ses moyens de production (terre, capital, travail). L'étude des systèmes de productions inclut donc l'étude des sous-systèmes productifs (élevage, culture et transformation) » (Tristan, Cassedane, Even & Vert, 2009).

Typologies d'exploitations : Une typologie sert à identifier des groupes de familles qui sont homogènes sur la base d'un certain nombre de critères de différenciation (Nguyen et al., 1999, in Wampfler, 2002). La différenciation est effectuée à partir de variables qui jouent un rôle dans la stratégie des exploitations (niveau de richesse, cycle de vie, systèmes d'activités productives, etc.). A ce titre elles permettent d'appréhender la diversité des exploitations en identifiant les facteurs de différenciation des exploitations : dotations en moyens de production, patrimoine, accès au marché, capacité à entreprendre (main d'œuvre nombreuse, émigration...), systèmes d'activité, etc. Dans le cas de la problématique sur le financement de l'agriculture, les stratégies sont plus particulièrement analysées dans l'optique d'une compréhension de la gestion du budget des ménages, de leurs besoins en financement et de leur comportement vis-à-vis du crédit (Renard, 1999, in Wampfler B, 2002). Les typologies servent à analyser les stratégies de familles selon des angles de vue différents. Différentes



typologies existantes, à savoir : typologies liées au niveau de richesse ; typologies liées au cycle de vie et au patrimoine ; typologies par systèmes d'activités ; typologies basées sur la structure familiale et les typologies basées sur les stratégies de financement des exploitations. Cependant, Renard (1999), conseille de prendre en compte plusieurs éléments combinés des différentes typologies afin d'aboutir à une analyse plus fine et ne rien omettre.

Trajectoires de financement : Différents travaux d'enquêtes, en analysant les flux financiers entre différentes activités, ont relevé les stratégies des agriculteurs en l'absence de financement par des IMF. Patat C. et al., (2018) utilisent le terme « trajectoires de financement » d'installation des jeunes, comme un parcours accompagné et progressif combinant différentes sources entre apports personnels et familiaux, dotations sous forme de subventions et accès au crédit pour la trésorerie et l'investissement pour lever la contrainte de financement.

Trajectoire de vie du jeune : La trajectoire de vie des jeunes comme « un parcours de vie du jeune, qui peut prendre des dimensions, sociale, économique et cognitive. Le jeune a le plus souvent acquis dans sa trajectoire antérieure à la formation une expérience de vie, des compétences, des ressources, des réseaux qui peuvent participer fortement à la manière dont il a vécu la formation et influencer sur le processus de son installation ». La trajectoire correspond à la période antérieure à la formation alors que le parcours correspond à la période post-formation (Wampfler B, 2017).

Annexe 2: Guide d'entretien semi-directif « jeunes sortants installés ou en cours d'installation et non installés (témoins) – enquête qualitative

Caractéristiques de l'entretien

Date et lieu d'enquête :N° de l'enquête :

Coordonnées géographiques : X.....Y.....Durée de l'enquête :

1. Présentation du jeune et de son ménage

- Nom et prénom : Age : Sexe : Ethnie :
- Village : Zone : Numéro de téléphone.....
- Situation familiale : (marié avec ou sans enfants/célibataire, nombre d'enfant) :
- Nombre de personne à charge (âge, participation au travail dans l'exploitation agricole, autres activités génératrices de revenu)
- Position dans la famille (ainé, cadet) et rôle (contribution/participation aux activités à l'entretien de la famille) :
- Origine : Issu(e) d'une famille agricole :
- Position sociale (chef de quartier ; personne influente...)
- Nombre de personnes impliquées dans le projet d'installation :

2. Trajectoire et parcours du jeune

- Depuis quand habitez-vous dans la zone ?
- Description du parcours scolaire du jeune (écoles fréquentées, lieux, années, niveau d'étude/scolarité atteint, + cause arrêt des études)



- Autres formations suivies avant d'intégrer le centre de formation agricole : dans quel domaine agricole (agriculture, élevage, pêche)? Lesquelles ? Quand ? Avec quelles structures ? Lieu ?
- Autres formations suivies ? Domaines ? Lieu ? Périodes ? Financement ? (qui a financé ces formations ?)
- Activités entre l'école et la formation au centre : Où ? / Durée / Année + épargne + compétences
- Comment avez-vous connu le centre de formation ? Quelles ont été vos motivations à intégrer le centre de formation ? La famille vous a-t-elle encouragé à intégrer le centre de formation ? Ou découragé ?
- Année d'entrée en formation + durée de formation + année de sortie ; contenu/déroulement de la formation
- Pendant la formation, avez-vous mis en place des activités agricoles / non agricoles ? lesquelles ? pour quoi faire ?
- Activités sociales du jeune (église, groupes de jeunes, sport, GIC, ...) ? depuis quand ? Comment s'est fait l'intégration ? quelles sont ses responsabilités ?
- Insertion professionnelle du jeune (OP, coopérative, association, ...) et comment, pourquoi et responsabilités du jeune

3. Caractéristiques actuelles du système d'activités du jeune

- Système de production agricole (production végétale, élevage, commerce, etc.) et comment ça fonctionne ?) : – infrastructures, matériels, équipements, main d'œuvre – accès à la terre ; difficultés, ...comment il les gère, ...
- Système de cultures (principales cultures, surfaces, utilisation intrants, ITK, rendements, difficultés, ...comment il les gère, ...)
- Système d'élevage (race, effectifs, mode de conduite, contraintes ; ...comment il les gère, ...)
- Transformation, conservation (produits, volumes, qualité, ...)
- Mode de commercialisation (accessibilité, clientèle, prix et décision prix, concurrence, contrainte, ...comment il les gère, ...)
- Comment se fait le choix sur l'agriculture (motivation) ? Comment se fait la gestion des activités agricoles et avec qui?
- Revenus des activités agricoles (chiffre d'affaires, bénéfices, ...)
- Autres activités hors agricoles ? Lesquelles ? Comment ont-elles évolué avec le temps ? Qui participent ou exercent ces activités ? Comment cela se passe ? Périodes ? Revenus ?
- Autres sources de revenus ? A quelle fréquence ? Quel montant ?

4. Processus d'installation du jeune

- Date de présentation/validation du projet d'installation
- Motivations, raisons à l'origine de l'installation
- Montant initial, contenu du projet (spéculation prévue, plan de financement du projet, ...)
- Année d'installation/ de début des activités autour du projet agricole (démarrage activité, formalisation, statut ; lieu d'installation ; ...) pourquoi ce choix ?
- Quel type d'exploitation (autonome ou pas, ou en partie, reprise d'une ferme ? création d'activité ?)
- Quelle Interrelation entre le jeune et la famille (jeune indépendant ? Sous responsabilité du chef de famille ? Utilisation des matériels acquis ? Quel partage des connaissances ? Aide ?)
- Trajectoire d'installation : processus d'acquisition et constitution des éléments nécessaires au démarrage de l'activité et évolution dans le temps
 - Accès au foncier pour son installation : surface, type de terrain ; année et mode d'accès, financement et coût d'accès, sécurisation foncière/coût/démarche



- Outils de production : matériel, équipements (mode d'accès, date de construction/acquisition, financement) - aménagement, constructions (mode d'accès / date de construction /, financement) - Le cheptel, approvisionnements (mode d'accès / date / financement)
 - Savoir-faire : (formation, réseau, comment s'est-il formé ? conseils d'autres jeunes, agriculteurs, famille ? entraide ? ...)
 - Débouchés : client, lieu, la vente de la production est-elle garantie ? volume par rapport à la demande, satisfaction prix, relation clientèle, durée de collaboration, ...
- Quel accompagnement ? Par qui et pour quelle finalité ?
 - Accompagnement de sa famille, de la communauté (comment ? pour quoi ? quelles conditions ?)
 - Accès aux services conseils : personnes ou structures, CFAR ? qui a accompagné dans l'installation ? rôle de chacune d'elle ? À quel moment de votre installation vous avez reçu cet accompagnement ? La nature de l'accompagnement ? collectif/personnalisé ? Comment cela a évolué dans le temps ?
 - Les imprévus /difficultés qui ont ralenti, bloqué temporairement la mise en place du projet, comment a-t-il pu les surmonter ?
 - Changement dans le projet pour s'adapter à des événements inattendus (écarts entre le projet d'installation conçu pendant la formation et la réalité de sa mise en œuvre sur le terrain, ...) et comment ?
 - Evolution prévu du projet pour l'avenir (investissements nouveaux, nouvelles activités, surfaces/cheptel, nouveaux débouchés, volumes de productions, chiffres d'affaires, agrandissement, main d'œuvre supplémentaire, ...)

5. Accès au financement

- Depuis quand vous avez obtenu le financement ? Sous quelle forme ? Combien ?
- Apports personnels ? : pluriactivité, ancien emploi, ... ; combien ; choix objectif ; utilisation prévue
- Epargne depuis la formation ? : A partir de quelle activité ? Depuis quand ? combien ; pour quelle utilisation en priorité ? mobilisant quelles compétences assimilées ?
- Dotation/Emprunt familial ? (par qui ? Combien ? sous quelle forme ? pour quelle utilisation en priorité ? règles de remboursement fixées/non)
- Subvention (projets/programmes/aide financière du CFAR, ...): nom de la structure : conditions d'accès/d'octroi ; démarche suivie pour en bénéficier ; comment a-t-il connu l'existence de cette subvention ? montant reçu ; nombre de tranches ; pour quelle utilisation (investissements) en priorité ? sur quels critères les dossiers de demande sont-ils étudiés ? à travers une Banque/IMF ? choix de la banque/IMF ; conditions de remboursement ? quelles difficultés dans le processus d'octroi de la subvention ?
- Crédits bancaires classiques : Banque/IMF, montants, Date, Utilisation Conditions d'accès : garantie, taux d'intérêt, échéancier Remboursement : montant remboursé / avec quoi / difficulté / comment contourner ce risque - Réflexion : détermination du montant / risques / gérer - Explication de l'intérêt et de la garantie / en quoi est-ce utile pour IMF - Documents de gestion du crédit : noté ? / Explication de ces documents
- Assurance : Laquelle / Utilisation / Montant / Fréquence / Choix
- Transfert d'argent Utilisation (envoyer ; recevoir) / Moyen / Service utilisé (mobile ou agence) / Frais Avantages / Inconvénients (mobile)



- Quelles autres stratégies le jeune développe pour faire face à la contrainte de financement et développer ses activités ? (la finance informelle (emprunt à parents, amis, prêteurs informels, tontines, ...). crédits fournisseurs et d'éventuels crédits dans le cadre de l'agriculture contractuelle.

6. Points forts/points faibles du parcours du jeune – situation actuelle – avis sur son devenir

- Comment juge-t-il sa situation d'installation aujourd'hui ?
- Quelle appréciation du jeune par rapport à la rentabilité de ces activités ?
- Parmi tous les éléments décrits, quels sont ceux qui ont conduits à votre réussite/échec ?
- Quels sont les points forts et faibles de son installation ?
- S'il devait se réinstaller aujourd'hui, que ferait-il autrement, que ferait-il à l'identique ?
- A quel niveau sent-il ou a-t-il senti des manquements ? aurait-il apprécié un accompagnement dans son installation, sous quelle forme ? Quelles personnes ont été importantes dans son parcours ?
- En quoi le parcours (accompagnement du CFAR) et les programmes d'aides à l'installation sont-ils plus ou moins adaptés aux réalités de l'installation en agriculture ? Comment apprécie-t-il l'accompagnement ?
- S'est-il ou se sent-il exclu du système bancaire ? pourquoi ?
- Comment juge-t-il les opportunités de financement qui existent pour les projets comme le sien (en quantité, qualité, connaissance/accès aux informations, types, sources, ...)
- Quelle compétence, le jeune valorise de la formation reçue pour faciliter son installation (notamment faire face au financement ?) Qu'est-ce aurait manqué dans la formation reçue ? (Voir ce qui dans sa formation est en lien avec de l'éducation financière)
- Quels sont vos futurs projets ?
- Comment appréciez-vous l'installation des nouveaux jeunes formés dans le secteur agropastoral ?
- Qu'est ce qui selon vous peut constituer un frein à leur installation ? Comment pensez-vous qu'on lever ces freins ? Par qui ? Que suggérez-vous pour la réussite de leur installation ?

Annexe 3: Récapitulatif chronologique de la trajectoire d'installation du jeune

Années				
Evènement extérieur				
Evolution du projet (Surface Spéculations, Volumes, Social, Investissements, Chiffre d'affaires, ...)				
Acquisition (Matériel, Equipements, Foncier, ...)				
Aménagement, /constructions				
Coût (Capital, Ressources humaines, Fonds de roulement, ...)				



Financements (origine, montant, conditions, engagement, ...)				
Endettement				
Difficultés financières				
Capacités de trésorerie, d'avances ...				

Annexe 4: Guide d'entretien avec CFAR proposant un accompagnement post-formation aux jeunes sortants

Collecte des données Niveau CFAR Analyse des Dispositifs d'accompagnement post-formation à l'installation des jeunes sortants des CFAR

1. Identification de l'enquêté

Présentation : nom, poste, contact, Profil / Trajectoire Professionnelle

2. Présentation du centre

- Localisation géographique d'implantation, raison de ce choix
- Histoire du Centre : nom du centre Fondateur ; Statut ; Vision, Mission, objectifs du centre ; grands évènements ayant marqués le centre / périodes de crises éventuelles / comment les obstacles ont été levés / perspectives en vue
- Fonctionnement du Centre : Gouvernance (Organigramme) / Organes / Gestion / Activités / Partenariats

3. Caractéristiques des dispositifs de formation et insertion du centre

3.1. Dispositif de formation agricole

- Types de formations dispensées (initiale, modulaire/continue, à la carte, ...)
- Echelle du dispositif : nombre de sites pédagogiques, Effectif (Nombre d'apprenants depuis la création ; Moyenne par classe/an, Nombre de jeunes par promotion / Nombre de jeunes ayant finis la formation / Taux de défection entre jeunes entrant et jeunes formés / Causes)
- Durée de la formation
- Recrutement et conditions d'entrée : recrutement ; Age d'entrée en formation des jeunes ; Niveau d'entrée en formation ; Origine des apprenants, situation familiale
- Le centre dispose-t-il d'internat sur le site ?
- Parcours/filières de formation et référentiels métiers, durée, finalités
- Référentiels de formation (disciplines ou modules enseignés)
- Organisation de la formation (conditions de vie, modalités de formation, stage, ...).
- Contenu de formation : formation théorique et pratique de production agricole, ainsi qu'un apprentissage à la gestion des exploitations et à l'élaboration d'un projet d'installation en agriculture.
- Comment est dispensé/organisé l'enseignement pratique ? (Exploitation pédagogique ? par alternance ? auprès des centres, structures ou entreprises privées, producteurs en activité, anciens apprenants du collège installés ? ...)



- Organisation et pilotage du centre (équipe pédagogique et composition et fonction ; unités pédagogiques, formation des formateurs, ...)
- Diplôme des jeunes à la sortie (certification, reconnaissance officielle des diplômes)
- Politique des frais de scolarité (coût de la formation et pris en charge) et justification
- Vocabulaire utilisé pour désigner les jeunes en fin de formation

3.2. Elaboration du projet d'installation des jeunes en agriculture

- Période d'élaboration du projet de l'apprenant
- Formalisation du projet d'installation de l'apprenant (par écrit, sous quelle dénomination ? plan d'affaires, projet économique ? dossier de projet ?)
- Présentation/trame du projet (étude technique, économique, financière, ...)
- Contenu du projet (système, cultures, productions ciblées ?) et validation du projet ? quel accompagnement à l'élaboration ? quelle aide financière ? comment ?
- Adaptation projet/mise en œuvre (conformité, difficultés, approches de solutions,)

3.3. Accompagnement de la mise en œuvre de l'installation.

- Le centre dispose-t-il d'un dispositif d'accompagnement à l'installation des sortants ? Décrire ce dispositif
- Date de démarrage de l'accompagnement à l'installation au centre
- Comment est organisé l'accompagnement/ type d'accompagnement : par qui (acteurs du dispositif d'accompagnement) ? Quel type d'accompagnement ? individuel/collectif ? l'accompagnement concerne quoi ? à quelle fréquence, durée, dégressif ?...
- Octroi d'une aide à l'installation ? Quelles conditions ? Procédures d'octroi ? Quelle utilisation ? apport du porteur de projet ? Pour quels résultats ?
- Quel autre opportunité/accompagnement en termes d'accès au financement par rapport aux besoins/ressources des porteurs de projet ? Quels sont les appuis fournis pour les aider à acquérir des financements ?
- Existe-t-il une stratégie d'accès au financement de l'installation des sortants ? Décrire cette stratégie
- Difficultés rencontrées pour assurer convenablement l'accompagnement et le suivi des jeunes installés, solutions testées,
- Vocabulaire utilisé pour désigner le processus d'installation du sortant en agriculture

3.4. Dispositif de suivi évaluation

- Le centre dispose-t-il d'un dispositif de suivi post- formations des apprenants, quels types de suivi ?
- Suivi des sortants : Nombre d'insérés, Nombre sortant installés, en cours d'installation ; Combien sont encore actifs au bout de 3 ou 5 ans (ou continuent leurs activités) /combien ont-ils abandonné ; Nbre salariés/employés, raisons/justification
- Pour ceux qui sont installés/ou en cours d'installation : leur système d'activités, justification de ce choix – comment mobilisent-ils les facteurs de production ; quelles stratégies de développement de leur activité adoptent-ils ? Quelles connaissances/compétences apprises mobilisent-ils ? Quels réseau (social, professionnel) mobilisent-ils / Quelles difficultés rencontrent-ils ? comment font-ils face à ces difficultés ?
- Le profil du bénéficiaire/le choix de l'activité a-t-il une influence sur la réussite de l'installation ? Comment ?



- Quelles sont les causes qui expliquent la contrainte d'accès au financement de l'installation des sortants, comment sont-ils accompagnés à lever ces difficultés ?
- Quelles autres conditions (en dehors du financement) doivent être réunies pour une installation durable du sortant.

Annexe 5: Guide d'entretien Institutions de financement

1. Identification de l'enquêté : nom, poste, contact
2. Présentation de la structure : nom et dénomination ; localisation, date d'implantation, zone de couvertures – domaines d'intervention
3. Historique : Origine (le premier lieu, le fondateur...) Quelles sont les grandes phases importantes qui ont marqué l'institution ? Quelles sont les évolutions ? A-t-elle toujours financé l'agriculture et les jeunes agriculteurs plus particulièrement ou bien est-ce un choix récent ? Si c'est le cas, pourquoi cette orientation vers un domaine particulièrement difficile ?
4. Nature : Quel est votre statut ? D'où proviennent les financements ? (Banque ; épargnants, mécanismes, ...)
5. Gouvernance : Comment est organisée votre structure ? Comment elle se structure ? Comment sont prises les décisions ?
6. Clientèle : Quels profils de clients avez-vous ? (Artisans, commerçant ; agri) les bénéficiaires ; portefeuille client. Quelles sont les activités les plus fréquentes que vous financez ?
7. Produits et services financiers : Quels sont les services que vous proposez ? Quels produits proposez-vous ? La gamme (quel produit fournissez-vous le plus ?) pour quels besoins de financement (court – moyen - long terme ?)
8. Portefeuille : Quel est le nombre de crédit en cours actuellement ? Quel est le nombre d'épargnants ? Quel est le taux d'utilisation des comptes ? quel est la part du secteur agricole ?
9. Financement du secteur agricole : Financez-vous les activités agricoles ? quelles filières ? quels types d'acteurs agricoles sollicitent le crédit ? avez-vous un département qui s'occupe du financement agricole ?
10. Critères : Quelles sont les conditions d'accès ? (taux, ...) Pour ouvrir un compte, existe-il des coûts ? Quelles garanties demandez-vous ? Quels documents types demandez-vous ? montant mini – maxi octroyé
11. Vision de l'agriculture : Quelles visions avez-vous de l'agriculture ? (Plutôt filière) Pensez-vous que l'agriculture est un moyen de développement ? Avez-vous une expérience de financement de secteur ? Possédez-vous des méfiances par rapport à ce secteur ? Quels types ?
12. Les jeunes : Que représentent les jeunes agriculteurs pour vous ? Cette catégorie peut-elle facilement accéder au financement ? Avez-vous des avantages que vous leur proposez ? Les jeunes sortants sollicitent-ils de crédit auprès de vous ? Quelles sont les conditions particulières (du fait du jeune) les jeunes doivent répondre pour y avoir accès ? Comment les demandes des jeunes en installation agricole sont-elles gérées ? Quelles sont les difficultés ? Quelles approches de solutions ? Avez-vous déjà financé les jeunes sortants des CFAR ? Depuis quand ? Combien sont-ils ? Pour financer quel type de besoins ? Quelles étaient les conditions d'octroi (taux, ...) ? montant ? Sur quels critères les dossiers de demande de crédit sont-ils étudiés ? Conditions de remboursement ? Comment s'est fait le remboursement ? Qui les a mis en relation avec vous ?
13. Les CFAR : Connaissez-vous les dispositifs FAR ? Entretenez-vous des relations de partenariat avec des CFAR ? Qui sont-ils ? Quel type de relation ? Si oui : un jeune sortant d'un CFAR est plus apte à accéder à ces services ? Avez-vous plus confiance ? sinon oui/non pourquoi ? Connaissez-vous de jeunes qui ont ouvert un compte chez vous ? Combien sont-ils ?



14. Durabilité du financement du monde agricole : selon vous, quel mécanisme/approche de financement durable pour accompagner l'installation des jeunes sortants des CFAR en agriculture ?

Annexe 6: Guide d'entretien Projets et programmes, Partenaires techniques et financier

1. Identification de l'enquêté : nom, poste, contact
2. Présentation de la structure : nom et dénomination ; localisation, date d'implantation, zone de couvertures – domaines d'intervention
3. Nature : Quel est votre statut ? (privé/public/PTF, ONG, ...) D'où proviennent les financements ?
4. Gouvernance : Comment est organisée votre structure ? Comment elle se structure ? Comment sont prises les décisions ?
5. Décrivez le fonctionnement de votre dispositif d'insertion/installation des jeunes en agriculture
6. Bénéficiaires : Quels profils accompagnez-vous ? dans quel domaine d'activité ? quel est le type d'accompagnement proposé ? Sur quels critères/conditions basez-vous pour sélectionner les jeunes à accompagner ?
7. Comment organisez-vous l'accompagnement à l'installation du jeune ? Existe-t-il des soutiens financiers pour les jeunes ? Sous quelle forme ? (Subvention, crédit/taux, ...); Pour quelles conditions pour l'octroi ? Quelles particularités pour les jeunes sortants des CFAR ? Quelles sont les activités les plus fréquentes que vous financez ? Pour quels besoins de financement ?
8. Nombre de jeunes accompagnés en fonction du genre (les 5 dernières années) dont nombre de jeunes issus de CFAR
9. Les CFAR : Connaissez-vous les dispositifs FAR ? Entretenez-vous de relation de partenariat avec des CFAR ? Qui sont-ils ? Quel type de relation ? Si oui : un jeune sortant d'un CFAR est plus apte à accéder à ces services ? Avez-vous plus confiance ? sinon oui/non pourquoi ?
10. Difficultés d'accompagnement : quelles sont les difficultés rencontrées dans l'accompagnement des jeunes dans leur installation ? quelles solutions/stratégies avez-vous mises en œuvre/pour quels résultats ? Qu'est ce qui empêche selon vous d'autres jeunes (y compris les sortants des CFAR) de solliciter vos services ? Selon vous, quelles sont les causes de la difficulté d'installation des jeunes sortants des CFAR (d'accès au financement pour leur installation)? Comment y remédier de façon durable ?
11. Disposez-vous d'un dispositif de suivi des jeunes installés ? Décrire le dispositif ; Combien de jeunes installés ou insérés continuent dans leurs activités ? Combien évoluent dans les activités agricoles ? Le profil du bénéficiaire/le choix du d'activité a-t-il une influence sur la réussite de l'installation ? Comment ?
12. Durabilité du financement du monde agricole : selon vous, quel mécanisme/approche de financement durable pour accompagner l'installation des jeunes sortants des CFAR en agriculture ?





Annexe 7: Aides et prêts accessibles pour les jeunes porteurs de projets d’installation en agriculture au Togo

Dispositifs d’accompagnement financer des jeunes	Description du mécanisme d’accompagnement	Cibles/bénéficiaires/critères de sélection	Couverture géographique	Nombre de jeunes accompagnés
Programme FSRP (Programme de résilience des systèmes alimentaires en Afrique de l’Ouest) /Ministère de l’Agriculture, de l’Elevage et du Développement Rural	Financement de sous-projets compétitifs et innovants dans le secteur agricole et filières volailles/sous-secteur avicole (volet production, volet transformation, volet commercialisation) La durée de mise en œuvre des sous projets est de 12 mois Appui à la finalisation des plan d’affaires/projets Subventions des coûts d’investissement Mobilisation du reste du montant de crédit auprès des banques/IMF partenaires pour le compte du bénéficiaire Formation en éducation financière, en entrepreneuriat Suivi dans l’utilisation du financement et la mise en œuvre du crédit	Femmes/jeunes promoteur Âge compris entre 18-45 ans (50 ans pour les femmes) ; Être de nationalité togolaise ; Prouver son identité et sa résidence ; Diplôme (pour les diplômés des centres de formations) : quand un jeune présente dans son dossier un certificat de formation agricole, il est privilégié Être de bonne moralité ; N’avoir pas de crédit en souffrance Avoir une caution morale (pour les primo entrepreneurs).	National	Projet en phase de démarrage, les premiers appels à propositions pour le financement de projets compétitifs : 73 sous-projets déjà sélectionnés (accord de financement/subvention accordé)
L’Agence Nationale de Promotion de Garantie et du Financement (ANPGF)	Mise à disposition de sa garantie de financement pour permettre aux institutions financières de faire des crédits adaptés aux demandeurs Financement direct des projets des acteurs du secteur privé et des jeunes diplômés à l’installation Fournir une assistance aux PME/PMI en matière de renforcement des capacités des promoteurs et des dirigeants	Porteurs de projets togolais âgés de 18 à 60 ans œuvrant dans tous les domaines d’activités excepté le commerce (achat suivi de revente en l’état).	National	-
PNPER : projet de promotion de l’entrepreneuriat rural (projet clôturé)	Renforcement de l’apprentissage (formation professionnelle en agriculture, artisanat), promotion de l’auto-emploi	Personnes âgées de 18 à 40 ans sans emploi et vivant en milieu rural	National	-

	Facilitation de l'accès aux services financiers et non financiers			
ProFoPEJ : programme de formation professionnelle et emploi des jeunes	Formation professionnelle et emploi des jeunes, y compris les personnes handicapées	Jeunes de 15 à 35 ans peu ou pas scolarisés	Atakpamé, Kpalimé, Sokodé	-
FNFI : Fonds National de la Finance Inclusive	Facilitation de l'accès des populations pauvres aux services financiers de base auprès des IMFs à travers trois instruments financiers	Jeunes pauvres ayant ou pouvant exercer une activité agricole ou une AGR	National	2 000 000
PAEIJ – SP : projet d'appui à l'employabilité et insertion des jeunes dans les secteurs porteurs	Renforcement de l'employabilité » des jeunes et promotion de l'entrepreneuriat des les secteurs porteurs agricoles et agroalimentaires : accompagnement à la création d'entreprises/fermes agricoles, appui à l'agro-industrie, mise en marchés des produits agricoles dans les filières maïs, manioc, volailles, petits ruminants et accès au crédit	Personnes âgées de 18 à 45 ans Coopératives agricoles Primo-agri preneurs Entreprises agroalimentaires	National	Environ 600 jeunes 1040 coopératives 18 PME agro-alimentaires 535 000 000 FCFA de crédit mobilisé
Le mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage des risques (MIFA)	Structuration des chaînes de valeur désagrégées pour réduire les risques liés aux prêts agricoles ; Mobilisation du financement pour l'agro-industrie en se servant de garanties de crédit pour faire face au risque de défaillances ; Assistance technique à travers le renforcement des capacités le long des chaînes de valeur ; Réduction des coûts d'emprunt pour les entreprises agroalimentaires ; Conseils techniques aux entreprises agroalimentaires.	Petits exploitants agricoles des Filières Organisations professionnelles Ménages agricoles vulnérables et les jeunes entrepreneurs motivés et désirant accroître et développer leurs exploitations agricoles Micro et petites entreprises rurales et autres acteurs en amont et en aval de la production Jeunes hommes et femmes (18 à 40 ans)	National	-
FAIEJ : Fonds d'appui aux initiatives économiques des jeunes	Formation des jeunes en techniques de création et de gestion de microentreprises	Jeunes artisans, Jeunes diplômés ; Groupes de jeunes Jeunes porteurs d'un projet d'entreprise	National	-

	Mobilisation de financements à ces petits projets pour l'installation (appui financier, facilitation de crédit auprès des IMFs)	Agés de 18 à 35 ans		
ANPE : Agence Nationale de l'Emploi	Appui à l'orientation scolaire et professionnelle Appui à la formation des jeunes à l'esprit entrepreneurial et initiation à l'élaboration des business plan Appui à l'insertion des jeunes diplômés à travers son programme AIDE	Personnes âgées de 18 à 40 ans ; Être diplômé (CAP, BEP, BAC, BTS, BAC+3, BAC+4, BAC+5) sans emploi, sorti des universités, des écoles et établissements de formation professionnelle et en quête d'une première expérience professionnelle	National	-
Programme de Formation Technique et Professionnelle et Emploi des Jeunes (PAFPE)/ FNAFPP	Augmentation de l'accès et amélioration de la formation professionnelle des jeunes dans des pôles régionaux de croissance sélectionnés Améliorer les possibilités d'emploi et de sources de revenu surtout pour les jeunes dans des pôles régionaux de croissance sélectionnés	Toutes personnes âgées de 18 ans et plus Artisans, opérateur du secteur privé, GIE	National	-
Transition des Systèmes Agricoles et Alimentaires sur les territoires (TERSAA) de l'ONG Entreprise, Territoire et Développement (ETD)	Accompagnement entrepreneurial : Conseils, mentorat, appuis pour les aider à développer et gérer leurs activités et à s'insérer Domaines d'activités et filières : agriculture (Riz, soja et élevage (petits ruminants, porcs, poudeuses, poulet de chair et pisciculture)	Jeunes âgé de 24 à 35 ans. Avoir une formation agricole serait un atout. Avoir au moins le niveau BEPC. Disposer de surfaces cultivables ou avoir un accès facile à la terre.	Région des plateaux (Haho, Agou) et la région maritime (Zio)	43 dont 12 sur la filière soja, 17 sur la filière riz, 14 sur la filière élevage -
Projet AGORA: Agora incubateur entrepreneurial est un projet d'initiative d'éveil et d'insertion des jeunes initié par l'Union chrétienne de jeunes gens UCJG Togo avec l'appui financier de son partenaire allemand Pain pour le monde	Accompagnement des jeunes diplômés sans emplois ou en fin de formation professionnelle qui ont une idée de projets Sensibilisation et formation sur l'entrepreneuriat, la création et la gestion d'entreprise Offre de kits de démarrage pour la mise en œuvre des activités des jeunes	Jeunes de 15 à 35 ans Artisans et primo-entrepreneurs	Maritime et Kara	125 jeunes prévus

Les banques commerciales, des systèmes financiers décentralisés et des établissements mutualistes (ORABANK, le réseau FUCEC, COOPEC ILEMA, COOPEC SIFA, le réseau COOPEC AD, FECECAV FINAM, COPAD)

Produits et services offerts : épargne, crédit sur épargne
Conditions classiques de prêts aux emprunteurs actifs :

- Un compte avec au moins trois mois d'opérations régulières ;
- Une épargne nantie variant entre 20% et 50% du montant sollicité ;
- Deux cautions solvables (personnes physiques) ;
- Une garantie matérielle (trois tampons ou titre foncier) pour des montants supérieurs à un million (variant suivant les institutions);
- Un taux d'intérêt variant entre 12 et 18% dégressif.
- Durée de remboursement variant entre 3 et soixante (60) mois.

Toutes personnes ayant domicilié son compte

Cible : GE, MPME, TPE, PP, PM

National
Régional
Local

-

Annexe 8: Trajectoires des jeunes ayant le niveau minimum de BEPC

Echelle temps	0 à 15 ans	16 à 19 ans	20 à 44 ans
Dimension sociale	<ul style="list-style-type: none"> - Vivent avec et sous la responsabilité des parents au village/ville - Décès du père et est pris en charge par un orphelinat 	<ul style="list-style-type: none"> - Vivent avec et sous la responsabilité des parents au village/ville - Décès du père et vit seul avec sa maman 	<ul style="list-style-type: none"> - Huit deviennent autonome à partir de 21 ans - Trois vivent seul - Cinq se marient et vivent en couple (dont la fille) dont quatre avec enfants - Deux vivent avec leurs parents et sous leur responsabilité - Un est autonome mais vit dans la maison des parents
Dimension économique	<ul style="list-style-type: none"> - Aident leurs parents dans les travaux agricoles - Participent aux activités familiales - Pour la jeune fille elle aide sa maman au foyer 	<ul style="list-style-type: none"> - Aident leurs parents dans les travaux agricoles - Participent aux activités familiales - Pour la jeune fille elle aide sa maman au foyer 	<p>Trajectoires diverses avant la formation agropastorale au centre SICHEM :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Six jeunes développent des activités diverses (champs, ouvrier, élevage lapins/porcs, conduite de bœufs, manœuvre, enseignant, pasteur, agent sécurité, taxi moto, petit commerce, pépiniériste, etc.),

		<ul style="list-style-type: none"> - Un jeune gère son propre élevage de lapins comme activité de passion - Un autre jeune gère son propre élevage de cochon d'inde pour financer une partie des frais de scolarité 	<ul style="list-style-type: none"> - Epargnent pour financer une partie des frais de leur formation agropastorale - Trois ont suivi de formations diverses (fabrication de savon pour la fille, informatique, rédaction de projet) <p>Tous développent diverses activités, les weekend/vacances pendant la formation (ouvrier agricole, taxi moto, production agricole, etc.)</p> <p>Après la formation ; investissement, et installation en agriculture et développement de systèmes d'activités (élevage ; agriculture, services vétérinaires, etc.)</p>
Dimension cognitive	<ul style="list-style-type: none"> - Elèves au cours primaire, - Obtiennent le CEPD, Apprentissage avec les parents 	<ul style="list-style-type: none"> - Elèves au collège - Obtiennent tous le BEPC - Sept abandonnent l'école après le BEPC pour de raisons diverses - Quatre (dont la fille) entrent au Lycée et abandonnent après l'échec au BAC - Apprentissage avec les parents - Capitalisent de l'expérience en gestion et conduite d'élevage 	<ul style="list-style-type: none"> - Trois ont suivi la formation agropastorale au Centre SICHEM (durée : 18 mois, option technicien agricole). - Huit ont suivi la formation agropastorale au centre SICHEM (durée : 9 mois ; option entrepreneur agricole) avec un projet d'installation validé - Capitalisent les expériences de la vie - Capitalisent les expériences en gestion d'exploitation

Annexe 9: Trajectoires des jeunes au niveau BAC

Echelle temps	0 à 13 ans	14 à 18 ans	19 à 22 ans	23 à 25 ans	26 à 34 ans
Dimension sociale	<ul style="list-style-type: none"> - Vivent avec et sous la responsabilité des parents - Décès de son papa 	<ul style="list-style-type: none"> - Vivent avec et sous la responsabilité des parents - Décès des deux parents et 	<ul style="list-style-type: none"> - Autonome - Vit seul - Marié - Vit avec les parents - Vit dans un orphelinat 	<ul style="list-style-type: none"> - Vit seul - Autonome - Autonome, mais toujours lié aux parents (maman) - Vit dans la maison familiale - Décès des deux parents - Mariés et vivent en couple 	<ul style="list-style-type: none"> - Vit seul - Autonome - Vit avec sa femme - Marié et vivent en couple

		<ul style="list-style-type: none"> - parrainé par un orphelinat - Décès de son papa et pris en charge par un orphelinat 		<ul style="list-style-type: none"> - Vit avec les parents (maman) 	
Dimension économique	<ul style="list-style-type: none"> - Aident leurs parents dans les travaux agricoles - Participent aux activités familiales 	<ul style="list-style-type: none"> - Aident leurs parents dans les travaux agricoles - Participent aux activités de ménage - Elevage de volailles pour payer les frais de scolarité - Employé dans un Bar pendant les vacances payer les frais de scolarité - Agriculteur (maïs, manioc) pour subvenir à ses besoins - Aventure au Bénin pour vendre du carburant frelaté - Contribuent financièrement aux dépenses 	<ul style="list-style-type: none"> - Participent aux activités socio-éducatives de l'orphelinat - Aident leurs parents dans les travaux agricoles - Prestation de services en construction de WC non vidangeable, - Participent aux activités de ménage - Fabrication et vente de charbon de bois - Constitution épargne pour payer les frais de formation agricole - Petits jobs pendant la formation pour les besoins non productif (aliments, santé, ...) - Constitution épargne pour financer l'installation en agriculture - Formation agropastorale avec un projet d'installation validé - S'installent en agriculture et développent des systèmes d'activités (agriculture, élevage) - Travaillent comme salarié (dans la zone franche, dans une société 	<ul style="list-style-type: none"> - Formateur endogène en agroécologie - Prestation service construction WC non vidangeable - Passe un concours de recrutement d'agent de douane sans succès - Gère l'activité de maraichage de sa maman - Stage dans une ferme agropastorale - Investissement : construction, achat sujets, moto, frigo, etc. - S'installent en agriculture et développent des systèmes d'activités (agriculture, élevage) - Prestation services vétérinaire - Commerce (alimentation générale) - Activités agricoles pendant les weekend et congés 	<ul style="list-style-type: none"> - Ouvrier agricole - Constitution épargne - Investissement : construction, achat terrain, etc. - Installation en agriculture et développement de système d'activités (élevage, agriculture) - Gère une ferme agricole (salarié) - Petits job pendant la formation pour les dépenses des besoins (aliments, santé, ...) - Perte du capital productif et tente de se relancer - Prestation services vétérinaires

		des parents au village	de production de matériels plastiques) - Retour au village - Activité de fabrication de paniers	- Ouvrier agricole lors de la formation pour les besoins de consommation - Activités salariales avant et après formation agricole : Agent flooz, Agent Lonato, enseignant, Gérant de bar	- Travaille comme bénévole - Pépiniériste - Agriculteur
Dimension cognitive	- Elèves au cours primaire, - Obtiennent le CEPD, - Apprentissage avec les parents	- Elèves au collège - Obtiennent tous le BEPC - Abandonne les études pour l'aventure ou se lancer dans l'agriculture - Apprentissage avec les parents - Capitalisent de l'expérience en gestion et conduite d'exploitation	- Elève au Lycée - Obtiennent le BAC - Formation agropastorale au Centre SICHEM (durée : 18 mois, option technicien agricole) avec un projet d'installation validé - Formation en agropastorale au centre don Bosco au Bénin Stage au centre SONGHAI - Formation en pisciculture au centre CIRAB - Formation en construction de WC non vidangeable - Capitalisent les expériences de la vie - Capitalisent les expériences en gestion d'exploitation	- Formation agropastorale au Centre SICHEM (durée : 18 mois, option technicien agricole) avec un projet d'installation validé - Formation en agro écologie au centre CIRAB - Formation en développement personnel - Formation par ONG Caritas comme animateur pour la sensibilisation sur le paludisme - Formation sur les techniques de greffage et la production de plants pépinières	- Formation agropastorale au Centre SICHEM (durée : 18 mois, option technicien agricole) avec un projet d'installation validé - Formation en apiculture

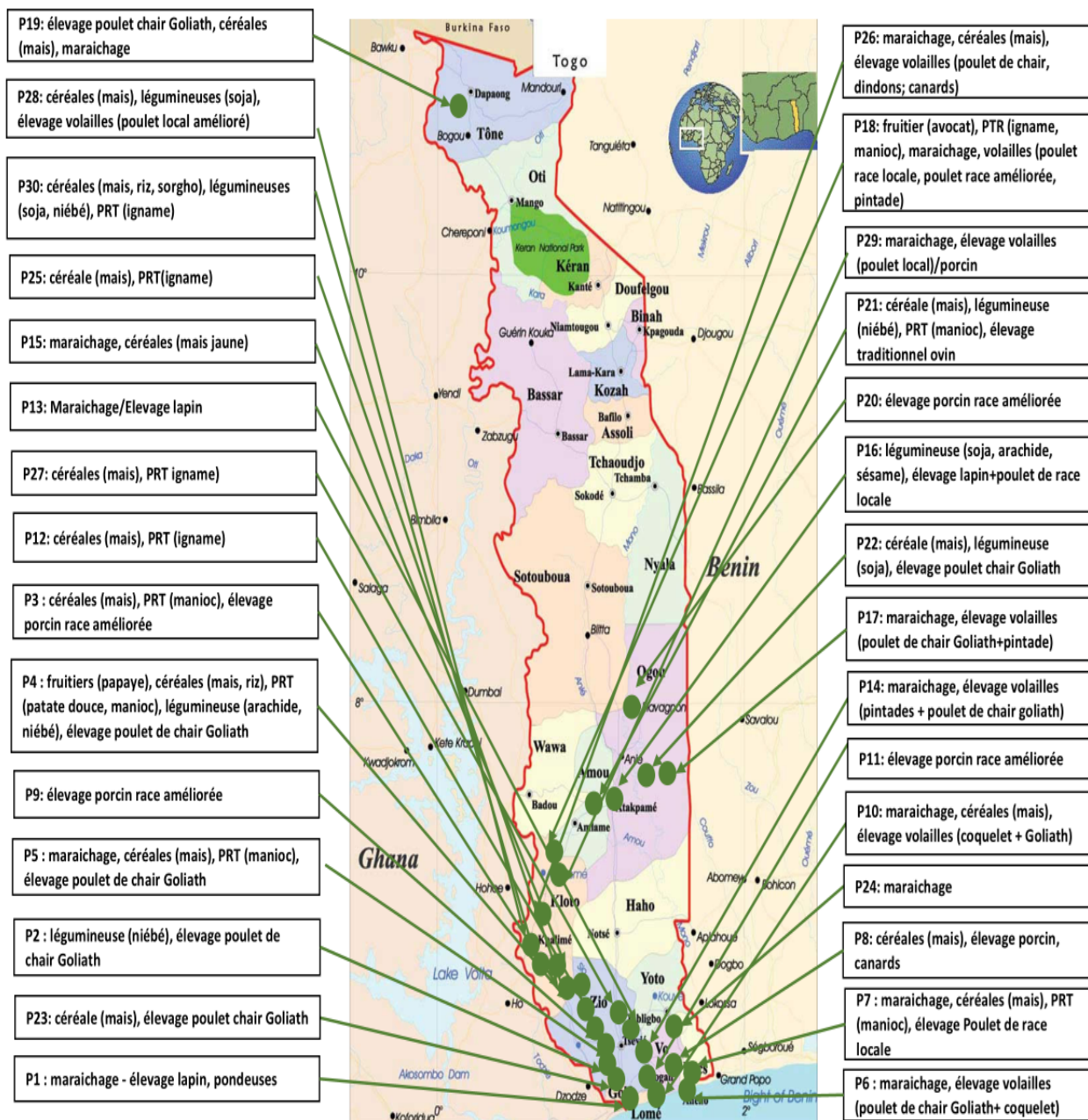
Annexe 10: Trajectoire des jeunes ayant le niveau universitaire

Echelle temps	0 à 14 ans	15 à 18 ans	19 à 24 ans	25 à 27 ans	28 à 35 ans
---------------	------------	-------------	-------------	-------------	-------------

Dimension sociale	Vivent avec et sous la responsabilité des parents	Vivent avec et sous la responsabilité des parents	Vit avec les parents	<ul style="list-style-type: none"> - Autonome - Vit seul, mais sous la responsabilité des parents - Vit avec les parents 	<ul style="list-style-type: none"> - Autonome - Vit seul - Marié et vit en couple - Autonome, mais vit dans la maison familiale
Dimension économique	<ul style="list-style-type: none"> - Aident leurs parents dans les travaux agricoles - Participent aux activités familiales 	<ul style="list-style-type: none"> - Aident leurs parents dans les travaux agricoles - Participent aux activités familiales 	<ul style="list-style-type: none"> - Aident leurs parents dans les travaux agricoles - Participent aux activités familiales 	<ul style="list-style-type: none"> - Aident leurs parents dans les travaux agricoles pendant les vacances - Conducteur de taxi moto - Travail comme apprenti conducteur - Petits jobs pendant la formation pour les dépenses des besoins de consommation - Activité d'achat/vente (commercialisation) de noix de cajou et de Karité - Salarié pour une société spécialisée dans la logistique - Investissement : construction, achat sujets, etc. - S'installent en agriculture - Développent des systèmes d'activités (agriculture, élevage) 	<ul style="list-style-type: none"> - Salarié comme agent de sécurité - Salarié dans une pâtisserie - Ouvrier agricole - Agent commercial dans une société - Conducteur de taxi moto - Prestation services aménagement des plantations - Contribuent financièrement à l'exploitation familiale des parents au village - Prestation de services intellectuels (appui conseil aux fermes d'élevage) - Constitution épargne Investissement : construction, achat terrain, etc. - Installation en agriculture - développement système d'activité (élevage ; agriculture) - Gérant d'auberge (3jours/7)

Dimension cognitive	<ul style="list-style-type: none"> - Elèves au cours primaire - Obtiennent le CEPD - Apprentissage avec les parents 	<ul style="list-style-type: none"> - Elèves au collège - Obtiennent tous le BEPC - Apprentissage avec les parents 	<ul style="list-style-type: none"> - Elève au Lycée - Obtiennent le BAC - 1ère année à l'école supérieure d'agronomie (échec) - Formation universitaire (niveau Licence) - Formation agropastorale au Centre SICHEM (durée : 18 mois, option technicien agricole) avec un projet d'installation validé - Apprentissage avec les parents 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation universitaire (niveau Licence) - Formation continue en étude d'impact environnemental - Formation agropastorale au Centre SICHEM (durée : 18 mois, option technicien agricole) avec un projet d'installation validé - Apprentissage avec les parents - Capitalise l'expérience de vie - Capitalise l'expérience en gestion d'exploitation 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation universitaire (niveau Licence) - Formation agropastorale au Centre SICHEM (durée : 18 mois, option technicien agricole) avec un projet d'installation validé - Stage dans une ferme d'élevage et d'abattage de volailles - Formation sur l'élaboration d'un plan d'affaires - Capitalise l'expérience de vie - Capitalise l'expérience en gestion d'exploitation
----------------------------	--	--	---	--	---

Annexe 11: Carte de la situation des différents porteurs de projet d'installation rencontrés





Annexe 12: Activités non agricoles et motivations pour la production agricole des jeunes agriculteurs à temps partiel

Typologies (n= 30)	Type d'activités	Sécurité de l'emploi/activité	Motivation à pratiquer l'activité	Porteurs de projets concernés
Groupe 1 (n=17): Jeunes ayant une activité para agricole	<ul style="list-style-type: none"> - Ouvrier agricole, - Exploitation agricole propre - Prestation services soins vétérinaires - Conduite d'élevage bovins - Prestation services conseils et formation en apiculture - Collecte et vente produits agricoles - Achat/vente volailles - Prestation services mise en place des plants forestiers et fruitiers - Achat, engraissement et abattage - Fleuriste, pépiniériste, installation de plants fruitiers 	<ul style="list-style-type: none"> - Activité précédente - Activité au démarrage - Activité parallèle 	<ul style="list-style-type: none"> - Diversification/sécurisation de revenus - Satisfaction besoins familiaux - Investissement dans l'agriculture/élevage - Sécurisation du marché (solution pour le problème de commercialisation) 	P1, P2, P4, P6, P7, P9, P11, P12, P13, P16, P18, P20, P26, P27, P29, P30
Groupe 2 (n=7):Jeunes ayant une activité extra agricole	<ul style="list-style-type: none"> - Prestation service en construction WC non vidangeable - Salarié dans la zone franche dans une société de production - Fabrication de paniers - Conducteur taxi moto - Gérant auberge - Fabrication et vente de charbon de bois - Pépiniériste, fleuriste : production et vente de plants, fleurs - Petit commerce (vente de l'eau Pure Water) - Enseignant (instituteur) dans école privée 	<ul style="list-style-type: none"> - Activité précédente - Activité au démarrage - Activité parallèle - Activité de sortie de l'agriculture (après échec) - Activité principale 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation ou sécurisation de revenus - Satisfaction besoins - Financement de l'activité agricole - Sortie de l'agriculture pour se relancer (après un échec) 	P5, P10, P14, P22, P23, P24, P28
Groupe 3 (n=3):Jeunes combinant activité para agricole et extra agricole	<ul style="list-style-type: none"> - Aide maçon - Prestation services mouture de piments - Prestation soins vétérinaires - Lavage de moto - Gérant Bar - Boutique de produits alimentaires - Employé à temps plein dans une société de logistique (commande de provende pour animaux) - Achat/vente produits agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> - Activité précédente, - Activité parallèle, - Activité au démarrage, - Activité principale (emploi salarié) de sortie de l'agriculture 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation ou sécurisation de revenus, - Satisfaction besoins, - Financement de l'activité agricole - Sortie de l'agriculture pour se relancer (après un échec) 	P8, P15, P19
Groupe 4 (n=3): Jeunes sans pluriactivité	Aucune activité de diversification/pluriactivité	Aucune activité de diversification/pluriactivité	Jeunes bénéficiant d'un fort soutien familial (père, grand frère, connaissance) pour le financement de l'installation	P17, P21, P25



Annexe 13: Type de production agricole, commercialisation et capitaux des jeunes porteurs de projet d'installation

Paramètres	Groupe 1 (n=6): Jeunes tournés vers les cultures (maraichage, vivrières, arboriculture)		Groupe 2 (n= 3): Jeunes pratiquant essentiellement l'élevage	Groupe 3 (n=21): Jeunes combinant agriculture et élevage (maraichage, vivrières, PRT, arboriculture, élevage)		
	Jeunes pratiquant essentiellement le maraichage	Jeunes pratiquant essentiellement les productions vivrières (céréales, légumineuses, PRT,		Jeunes combinant maraichage et élevage	Jeunes combinant cultures vivrières (céréales, légumineuses, PRT, arboriculture) et élevage	Jeunes combinant maraichage, cultures vivrières et élevage
Produits cultivés/ élevages	Légumes : adémé, gboma, carotte, gombo, tomate, Oseille de guinée, piment, choux, laitue, oignon	Maïs, soja, niébé, sésame, manioc, igname, riz, patate douce, arachide, avocat, papayer, banane plantain	Poules (race améliorée, race locale, pondeuse), pintades, canards, dindons, porcs amélioré, lapin ; ovins traditionnel	Légumes, poulet de chair, pondeuses, lapins, pintades, canards, dindons,	Avocat, papayer, banane plantain, lapins, porcins, maïs, soja, manioc, igname, poulet de chair, arachide, niébé	Maïs, manioc, légumes, poulet de chair, dindons, canards, pintades, avocat, porcins
Mode tenureancier	Location contre remuneration (fermage)	Location contre partage récolte (métayage), terre familiale, Don/Prêt (domaine publique)	Propriété (achat), Location contre rémunération (fermage)	Terre familiale, Don/Prêt contre services, terre de l'associé (Grand frère)	Propriété (achat), terre appartenant à l'Associé, Don/Prêt connaissance, Location contre rémunération (fermage), terre famille, Don/Prêt contre services	Propriété (achat), terre famille, Location contre partage récolte (métayage), Location contre rémunération (fermage)
Mode commercialization	Marché local: ménages	Marché local : ménages, vente via contrat ANSAT/riz, ESOP/riz, agrégateur/soja	Marché local : Charcuteries/unités d'abattage, particuliers	Marché local : charcuteries, unités d'abattage, particuliers, restaurants, vente en ligne (lapins)	Marché local : particuliers, restaurants, ménages,	Marché local : particuliers, restaurants, ménages, charcuteries
Dotation en capitaux						
Capital natural						Présence d'une rivière

Capital financier	Auto financement	Auto financement, emprunt à des connaissances, aide fam. (oncle),	Aide époux, crédit bancaire, subvention/PNPER, aide connaissance (ami, sœur religieuse), autofinancement, emprunt amis, aide fam. (grand frère, père, maman, soeur)	Subvention/TERSA, aide fam. (grand frère, oncle, tante), crédit bancaire, financement de l'associé, auto financement, emprunt connaissance, emprunt fam. (maman)	Auto financement, crédit bancaire, emprunt fam. (grand frère, père), aide association d'aide aux orphelins, crédit tontines/caisses villageoises, emprunt amis, aide fam. (sœur), aide connaissance, conditions de métayage (exploitation contre partage produits)	Aide fam. (grand frère, grand sœur, père), emprunt fam. (tente, père), aide association, auto financement,
Capital physique/productif	Petit outillage agricole	Petit outillage agricole	Porcherie, poulailler, clapier, petit matériel	Petit outillage/matériel, porcherie, clapiers, poulailler,	Petit outillage/matériel, grenier, bergerie, poulailler,	Petit outillage/matériel, poulailler, petit outillage
Capital social	Pas d'appartenance à de réseaux sociaux agricole, faible appartenance à de réseaux sociaux (églises, orphelinat)	Projet conduit en associés pas d'appartenance à de réseaux sociaux agricole, faible appartenance à de réseaux sociaux (églises, orphelinat)	Pas d'appartenance à de réseaux sociaux agricole, faible appartenance à de réseaux sociaux (églises, orphelinat)	Associé avec son grand frère, Membre d'une coopérative d'éleveurs de lapins, plateforme des cuniculteurs	Membre d'une coopérative de maraichers	Membre association d'aide aux orphelins, Projet conduit en associés
Capital humain	main d'œuvre personnelle	Main d'œuvre fam (femme), entraide, main d'œuvre personnelle, emploi ponctuel d'ouvriers agricoles	Main d'œuvre fam (enfants+mari, frère), main d'œuvre personnelle	Main d'œuvre personnelle, emploi ponctuel d'ouvriers agricoles	Main d'œuvre personnelle, main d'œuvre fam., emploi ponctuel d'ouvriers agricoles	Main d'œuvre personnelle, main d'œuvre fam., emploi ponctuel d'ouvriers agricoles,



Annexe 14: Caractéristiques majeurs des systèmes de cultures des jeunes

Paramètres	Cultures vivrières pluviales	Cultures pérennes/arboriculture	Maraichage pluvial	Maraichage irrigué
Nombre/nature projets				
Mode de tenure foncière (location, don, etc.)	Dons/Prêts, location contre partage récolte (métayage), location contre rémunération (fermage), propriété/achat, terre familiale			
Profil du jeune	Tous des jeunes de sexe masculin. La plupart ont accès foncier par location ou dons			
Superficie moyenne exploitée	0,25 à 5 ha	0,25 à 10 ha	300 à 3600 m2	Un seul cas P7 (1200m2)
Nombre de parcelles ou de champs	1	1 à 2	1	1
Cultures pratiquées	Maïs, soja, niébé, sésame, manioc, igname, riz, patate douce, arachide	Avocat, papayer, banane plantain	Adémé, gboma, carotte, gombo, tomate, Osoeille de guinée, piment, choux, laitue, oignon	Adémé, gboma, carotte, gombo, tomate, Osoeille de guinée, piment, choux, laitue, oignon
Succession et/ou association des cultures	Association, succession	Association	Succession	Succession
Motivation des choix des cultures pratiquées (autoconsommation, cérémonies, rituels, élevage, etc.)	Auto-consommation, vente, élevage	Vente	Vente	Vente
Utilisation d'intrants	Semences, engrais chimiques, fumier	Aucun	Fumier, semences, compost	Fumier, semences, compost
Rendements	Rendement faible (cause pluviométrie)		Rendement faible (cause pluviométrie, pression de parasites)	
Caractéristiques distinctives majeures des systèmes de culture (culture particulière, profil particulier d'exploitant, etc.)	Culture particulière (sésame), culture dominante (maïs)	Avocat conduite sous métayage	Type pluvial	Maitrise d'eau
Difficultés/approches de solutions	Problème pluviométrique, Problème foncier (éloignement, petite surface, non sécurisé), problème de marché, problème de main d'œuvre, faible trésorerie pour agrandir les surfaces, problème de transhumance, ...	Problème foncier	Problème de maitrise d'eau, problème de main d'œuvre, faible trésorerie pour agrandir les surfaces, problème de marché,	Problème de main d'œuvre, faible trésorerie pour agrandir les surfaces, problème de marché,



Annexe 15: Caractéristiques majeurs des systèmes d'élevage des jeunes

Parmètres	Volailles	Porcins	Lapins	Petits ruminants
Espèces animales élevées	Poules, pintades, canards, dindons	Porcs amélioré	Lapins	Ovins traditionnel
Nbre/nature projet				
Effectifs du cheptel				
Espèce dominante (en termes d'effectif)	Poules (coquelet, race améliorée, race locale)	Porcs amélioré	lapins	moutons
Motivation des choix des espèces pratiquées (autoconsommation, cérémonies, rituels, entraide, etc.)	vente	vente	vente	vente
Pratiques/mode de conduite/gestion des élevages (divagation, claustration, animaux confiés à un tiers : amis, parents, peuls, vaccination, etc. et avec qui?)	Claustration/alimentation/vaccination (race améliorée) divagation/semi claustration et divagation (race locale)	claustration/alimentation/vaccination	claustration/alimentation/vaccination	Mixte claustration et divagation
Caractéristiques distinctives majeures (espèce particulière, profil particulier d'exploitant, etc.)	Choix du poulet local par manque de moyens financiers, perte du capital (foncier non sécurisé), capital productif faible, projets portés par 2 associés, aide financière du grand frère, jeune sous responsabilité parent, pintades dominant, élevage type traditionnel, pondeuse	Jeune avec pluriactivité, femme soutenue par l'époux,	Spécialisation jeune orphélin	Elevage type traditionnel,
Contraintes/approches solutions	Manque/problème foncier (non sécurisé), Problème de marché, Manque de fonds de roulement pour l'appro aliments + produits vétérinaires, problème d'eau sur le site, Vols de poulets car en divagation	Problème de marché, Problème de maladies, Taux d'intérêt pratiqué par les banques/IMF est trop élevé et ne permet pas de rentabiliser l'activité	Manque de moyens de déplacement, problème de main d'œuvre	Manque de fonds de démarrage (acquisition moyens de production)



Annexe 16: Types de financement mobilisés par les jeunes

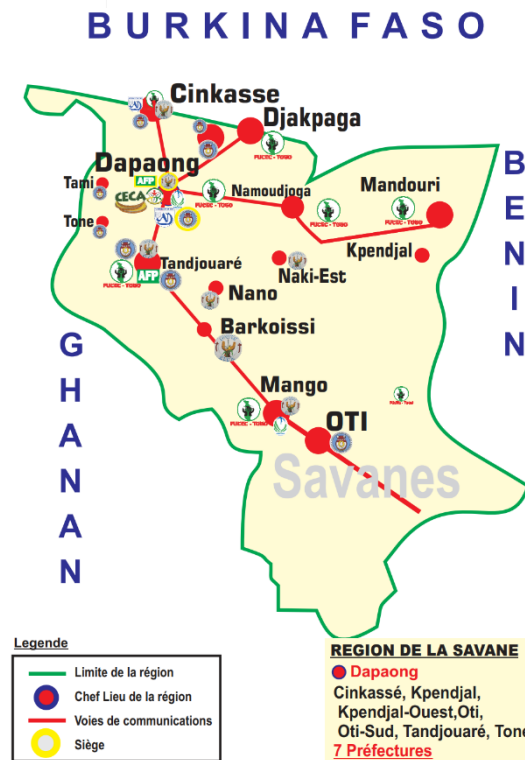
Projets	Système culture/Elevage	Type de financement mobilisé	Mode de financement associé
P1	Maraichage/Elevage lapin/pondeuses	Autofinancement	Activité parallèle à la création de l'activité agricole
		Dons familiaux/amis	Aide financière père
P2	Légumineuse (niébé)/Elevage poulet chair Goliath	Subvention	Prime lauréat meilleur BP de l'année (organisé par JCI)
		Dons familiaux/amis	Aide financière sœur
		Autofinancement	Activité précédente à la création de l'activité agricole Revenu activité en parallèle de la création de l'outil de production
P3	Céréales (maïs)/PRT (manioc)/Elevage porcine race améliorée	Autofinancement	Activité précédente à la création de l'activité agricole
		Apport associé	Apport financier de l'associé/oncle
P4	Fruitiers (papaye)/Créales (maïs, riz)/PRT (patate douce, manioc)/Légumineuse (arachide, niébé)/Elevage poulet chair Goliath	Dons familiaux/amis	Aide financière tante/connaissance
		Autofinancement	Activité précédente à la création de l'activité agricole
P5	Maraichage/Céréale (maïs)/PRT (manioc)/Elevage poulet chair Goliath	Apport associé	Co-financement avec un associé (jeune sortant)
		Autofinancement	Activité précédente à la création de l'activité agricole Revenu activité en parallèle de la création de l'outil de production Autofinancement à partir de l'activité agricole
P6	Maraichage/Elevage volailles (poulet chair Goliath+ coquelet)	Autofinancement	Revenu activité en parallèle de la création de l'outil de production
		Dons familiaux/amis	Aide financière tante/oncle
P7	Maraichage/Céréales (maïs)/PRT (manioc)/Poulet race locale	Emprunts tontines	Prêteurs informels (tontines villageoises)
		Emprunts familiaux/amis	Emprunt connaissances/amis
		Autofinancement	Revenu activité en parallèle de la création de l'outil de production Autofinancement à partir de l'activité agricole
P8	Céréales (maïs)/Elevage porcine+canards	Dons familiaux/ami	Aide connaissance/orphelinat

		Autofinancement	Activité précédente à la création de l'activité agricole Revenu activité en parallèle de la création de l'outil de production Autofinancement à partir de l'activité agricole
P9	Elevage porcin race améliorée	Autofinancement	Activité précédente à la création de l'activité agricole Revenu activité en parallèle de la création de l'outil de production
		Crédit bancaire	FINAM, FUCEC
		Dons familiaux/ami	Aide grand frère, connaissance/sœur religieuse
		Emprunts familiaux/connaissance	Prêts auprès des amis et connaissances
P10	Maraichage/Céréale (maïs)/Elevage volailles (coquelet + Goliath)	Dons familiaux/ami	Aide père
		Autofinancement	Activité précédente à la création de l'activité agricole
P11	Elevage porcin race améliorée	Dons familiaux/ami	Aide ami
		Autofinancement	Salaire d'une activité en parallèle de la création de l'outil de production Activité précédente à la création de l'activité agricole Autofinancement à partir de l'activité agricole
P12	Céréale (maïs)/Plante à tubercule (igname)	Autofinancement	Salaire d'une activité en parallèle de la création de l'outil de production Activité précédente à la création de l'activité agricole Autofinancement à partir de l'activité agricole
P13	Maraichage/Elevage lapin	Dons familiaux	Aide de l'oncle
		Autofinancement	Salaire d'une activité en parallèle de la création de l'outil de production Activité précédente à la création de l'activité agricole Autofinancement à partir de l'activité agricole
P14	Maraichage/Elevage volailles (pintades + poulet chair goliath)	Emprunts familiaux/amis	Emprunt connaissance
		Autofinancement	Salaire d'une activité en parallèle de la création de l'outil de production
P15	Maraichage/Céréale (maïs jaune)	Autofinancement	Salaire d'une activité en parallèle de la création de l'outil de production à temps plein Activité précédente à la création de l'activité agricole
P16		Crédit bancaire	FUCEC à partir épargne activité parallèle

	Légumineuse (soja, arachide, sésame)/Elevage lapin+poulet de race locale	Autofinancement	Activité parallèle à la création de l'activité agricole Activité précédente à la création de l'activité agricole
P17	Maraichage/Elevage volailles (poulet chair Goliath+pintade)	Apport associé Crédit bancaire	Financement apporté par son grand frère FINAM, FUCEC
P18	Fruitier (avocat)/PTR (igname, manioc)/Maraichage/Volailles (poulet race locale, poulet race améliorée, pintade)	Emprunts familiaux	Emprunt père
		Dons familiaux	Aide financière (père)
		Autofinancement	Activité parallèle à la création de l'activité agricole Autofinancement à partir de l'activité agricole
P19	Elevage poulet chair Goliath/Céréale (maïs)/Maraichage	Emprunts familiaux	Emprunt tente
		Dons familiaux	Aide financière (grand père)
		Autofinancement	Revenu de l'activité précédente économisés Activité parallèle à la création de l'activité agricole Autofinancement à partir de l'activité agricole
P20	Elevage porcin race améliorée	Autofinancement	Activité parallèle à la création de l'activité agricole
		Dons familiaux	Aide financière (mari/époux)
		Subvention	PNPER
		Crédit bancaire	FUCEC à partir épargne activité agricole
P21	Céréale (maïs)/Légumineuse (niébé)/Plante à racine (manioc)/Elevage traditionnel ovin	Dons familiaux	Aide financière (père)
P22	Céréale (maïs)/Légumineuse (soja)/Elevage poulet chair Goliath	Autofinancement	Revenu de l'activité précédente économisés Activité parallèle à la création de l'activité agricole
P23	Céréale (maïs)/Elevage poulet chair Goliath	Emprunts familiaux	Emprunt grand frère diapora
P24	Maraichage	Autofinancement	Activité parallèle à la création de l'activité agricole
P25	Céréale (maïs)/Plante à tubercule (igname)	Emprunts familiaux/amis	Emprunt connaissance diapora
P26		Dons familiaux	Aide financière (grand frère)

	Maraichage/Céréale (maïs)/Elevage volailles (poulet de chair, dindons; canards)	Autofinancement	Revenu de l'activité précédente économisés Autofinancement à partir de l'activité agricole
P27	Céréales (maïs)/Plantes à tubercules (igname)	Autofinancement	Revenu de l'activité précédente économisés Autofinancement à partir de l'activité agricole
P28	Céréales (maïs)/Légumineuses (soja)/Elevage volailles (poulet local amélioré)	Autofinancement	Activité parallèle à la création de l'activité agricole Autofinancement à partir de l'activité agricole
		Crédit bancaire	FECECAV à partir épargne activité précédente
		Subvention	Projet AGORA
P29	Maraichage/Elevage volailles (poulet local)/procin	Subvention	Projet TERSAA/: 450 000 (investissements + BFR)
		Dons familiaux	Aide financière (grand frère)
		Autofinancement	Activité parallèle à la création de l'activité agricole
P30	Céréales (maïs, riz, sorgho)/Légumineuses (soja, niébé)/Plantes à tubercules (igname)	Autofinancement	Autofinancement à partir de l'activité agricole avant l'installation
		Subvention	Dotation kit d'intrants riz (engrais, herbicides, semences) du projet TERSAA/ETD
		Crédits fournisseurs	Crédit intrants riz (semences, engrais, herbicides) ANSAT

Annexe 17: Cartographie du réseau des SFD agréés et offrant de services financiers agricoles dans les zones couvertes par l'étude au Togo





Annexe 18: Caractéristiques des projets des jeunes rencontrés

N°	Projet	Localisation ferme	Fin formation agric/date validation projet	Début installation	Durée depuis début installation	Surface	Mode de tenure foncière	Coût du projet
P1	Maraichage - Elevage lapins et pondeuses	Lomé	2023	2023	2 ans	300 m2	Terre familiale (fam)	1 763 000
P2	Légumineuses (niébé) - élevage poulets chair Goliath	Agbélouvé/ Tsévié	2023	2022	3 ans	1 ha	Propriété (achat)	1 894 400
P3	Céréales (maïs) - PRT (manioc)- élevage porcins race améliorée	Kovié	2022	2023	2 ans	2400 m2	Terre appartenant à l'Associé	3 000 000
P4	Fruitiers (papaye) - créerales (maïs, riz) -PRT (patate douce, manioc) - légumineuse (arachide, niébé) - élevage poulet chair Goliath	Tsévié	2022	2023	2 nans	10 ha	Don/Prêt connaissance	2 233 750
P5	Maraichage - céréale (maïs) - PRT (manioc - élevage poulet chair Goliath	Tsévié	2023	2023	2 ans	5 ha	Location contre rémunération (fermage)	700 000
P6	Maraichage - élevage volailles (poulet chair Goliath+ coquelet)	Aného	2024	2024	1 an	1200 m2	Terre familiale (fam)	1 050 000
P7	Maraichage - céréales (maïs) - PRT (manioc) - élevage poulet race locale	Togoville	2020	2020	5 ans	3600 m2	Location contre rémunération (fermage)	750 000
P8	Céréales (maïs) - élvage porcins+canards	Vogan	2020	2021	4 ans	300 m2	Maison famille	500 000
P9	Elevage porcins race améliorée	Abobo/Zio	2020	2021	4 ans	1200 m2	Location contre remuneration (fermage)	2 500 000
P10	Maraichage - céréales (maïs) - élevage volailles (coquelets + Goliath)	Djagblé	2023	2024	1 an	3600 m2	Location contre remuneration (fermage)	500 000
P11	Elevage porcins race améliorée	Djagblé	2020	2022	3 ans	600 m2	Location contre remuneration (fermage)	1 500 000
P12	Céréales (maïs) - PRT (igname)	Assahoun	2018	2019	6 ans	3 ha	Terre familiale (fam)	1 000 000



P13	Maraichage - élevage lapins	Djagblé	2021	2021	4 ans	300 m2 (2021- maraichage) - 50 m2 (2023: lapins)	300 m2 (Don/Prêt contre services - entretien terrain) - 50 m2 (dalle maison famille)	500 000
P14	Maraichage - élevage volailles (pintades + poulets chair goliath)	Djagblé	2021	2021	4 ans	2400 m2	Don/Prêt contre services (gestion troupeau chèvre)	1 200 000
P15	Maraichage - céréales (maïs jaune)	Amoussoukopé	2021	2021	4 ans	600 m2 (2021) 3 ha (2024)	Location contre partage récolte (métayage)	1 000 000
P16	Légumineuses (soja, arachide, sésame) - élevage lapins+poulets de race locale	Atakpamé	2020	2022	3 ans	3 ha	Location contre rémunération (fermage)	1 000 000
P17	Maraichage - élevage volailles (poulets chair Goliath+pintades)	Morétant/Est Mono	2021	2021	4 ans	5 ha	Terre Associé (Grand frère)	5 000 000
P18	Maraichage - fruitiers (avocat) - PTR (igname, manioc) - élevage (poulets race locale, poulets race améliorée, pintades)	Danyi	2020	2021	4 ans	7 ha	5 ha metayage - 2 ha fam	2 500 000
P19	Elevage poulet chair Goliath -céréales (maïs) - maraichage	Dapaong	2021	2022	3 ans	600 m2	Terre familiale (fam)	600 000
P20	Elevage porcins race améliorée	Nymassila/Est- Mono	2018	2017	8 ans	1200 m2	Propriété (achat)	4 000 000
P21	Céréales (maïs) - légumineuses (niébé) - PRT (manioc) - élevage traditionnel ovins	Hihéatro/Amou	2022	2023	2 ans	5 ha	Terre familiale (fam)	500 000
P22	Céréales (maïs) - légumineuse (soja)- élevage poulets chair Goliath	N'tivou/Est- Mono	2023	2024	1 an	2 ha	Location contre rémunération (fermage)	500 000
P23	Céréales (maïs) - élevage poulet chair Goliath	Assomé/Davié	2022	2023	2 ans	0,5 ha	Don/Prêt (échange conduite élevage poulets de chair du grand frère)	2 500 000
P24	Maraichage	Tabligbo	2022	2023	2 ans	900 m2	Location contre rémunération (fermage)	200 000
P25	Céréales (maïs) - PRT (igname)	Amoussoukopé	2023	2024	1 an	2 ha	Location contre partage récolte (métayage)	250 000



P26	Maraichage - céréales (maïs) - élevage (poulet de chair amélioré, dindons; canards)	Agripa todzi (Kpalimé)	2020	2023	2 ans	1,5 ha	Propriété (achat)	1 700 000
P27	Céréales (maïs) - PRT (igname)	Assahoun	2022	2023	2 ans	1 ha	Location contre partage récolte (métayage)	300 000
P28	Céréales (maïs) - légumineuses (soja) - élevage volailles (poulets race locale améliorée)	Avétonou	2022	2023	2 ans	2 ha	Terre familiale (fam)	800 000
P29	Maraichage - élevage (poulets race locale + procins)	Danyi	2022	2023	2 ans	5 ha	Dons (domaine du grand frère)	600 000
P30	Céréales (maïs, riz, sorgho) - légumineuses (soja, niébé) - PRT (igname)	Avétonou	2021	2022	3 ans	4 ha	Don/Prêt (domaine publique)	600 000

Annexe 19: Quelques photos montrant les systèmes d'activités des jeunes



Photo 1 : Vue poulailler d'un jeune ayant repris une ferme (toit décoiffé par un vent)



Photo 2: Parcelle de tomate pluvial



Photo 3 : Un jeune devant ses deux porcheries



Photo 4 : Un jeune devant son poulailler qui vient de démarrer les poulets de chair





Photo 5 : Vue coquelets d'une bande de 150 têtes

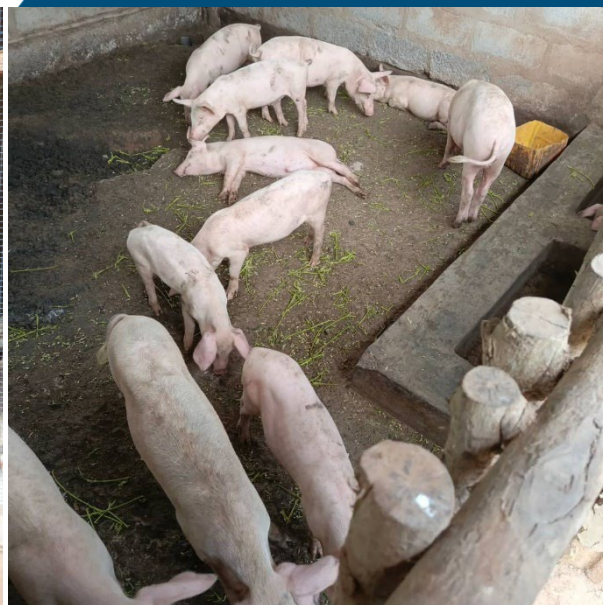


Photo 6 : Porcins dans les loges, ferme d'un jeune financé par son oncle



Photo 7 : Un système d'élevage lapins sur la dalle de maison familiale



Photo 8 : Un système d'élevage de canards dans la maison familiale

